LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE



Vol. 51—No 41 ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 24 JANVIER 1964 PRIX 10c



MM. Davidson Dunton et André Laurendeau

Communiqué de l'Eglise-Unie à Winnipeg sur l'enseignement religieux à l'école

Le "Winnipeg Presbytery" de l'Eglise-Unie du Canada a émis samedi dernier un communiqué, accompagné d'une résolution au sujet de l'instruction religieuse dans les écoles publiques de la province. Le document de 2,700 mots exprime l'opinion que le temps est venu de réétudier la législation actuelle au sujet de l'instruction religieuse dans les écoles, tenant compte des idées de ceux qui veulent conserver les avantages du système des écoles communes et de ceux qui sont profondément inquiets de l'importance qu'il faut attribuer au lien entre la religion et l'éducation. Ce travail de collaboration se ferait dans le cadre du système des écoles communes, dans le respect du compromis de 1897 (Laurier-Greenway), mais aussi en ayant présente à l'esprit la situation actuelle, caractérisée par un curriculum plus complexe et plus extensif.

Le communiqué chante les bienfaits du système des écoles communes et les possibilités néfastes d'une mise en vigueur par plusieurs "églises" des droits que la loi prévoit quant à l'instruction confessionnelle, mais ces opinions assez habituelles font contrepartie avec plusieurs observations favorables à l'enseignement religieux.

Esprit oecuménique

Le document se révèle même assez extraordinaire, car on y trouve un exorde dans l'esprit "oecuménique", un récit sympathique des incidents historiques qui ont marqué l'introduction de droits à l'instruction religieuse dans la loi scolaire, et la réfutation explicite d'une idée émise récemment par le **Free Press.** "Il n'est pas exact, selon ce document, de décrire cette importante législation (1897) comme étant un vestige du 19e siècle, un anachronisme . . . Nous devons, par conséquent, sympathiser avec les membres de la communauté qui tiennent ces droits en haute estime et qui sont prêts à en profiter aujourd'hui, en toute justice".

Climat amical

Au début du communiqué, le "Presbytery" se dit inquiet de l'intensité croissante du débat au sujet des étapes qui ont conduit à l'inauguration de l'instruction religieuse à l'Institut Collégial Daniel McIntyre par l'Eglise catholique romaine. Ils craignent que les suites de ces développements ne donnent lieu à une controverse aigrie avec conséquences politiques, ce qui peut à la longue nuire au climat amical qui s'est produit récemment entre l'Eglise catholique romaine et eux.

"Nous exprimons notre gratitude au sujet des résultats du Concile Oecuménique Vatican qui a ouvert les voies de communications entre nous-mêmes et nos frères catholiques romains, et nous regardons vers l'avenir avec espoir pour discerner ce qui peut en résulter pour nous rapprocher davantage au moins dans la compréhension réciproque de nos différences majeures et de ce que nous avons essentiellement en commun."

Les hommes de l'Eglise-Unie se disent ensuite partisans d'un Etat éducationnel dans lequel tout le processus de l'éducation serait placé dans un cadre de base en harmonie avec la foi chrétienne. "Nous accueillerions avec joie les conditions qui permettraient l'enseignement de la religion dans nos écoles, de sorte que nos enfants recevraient une instruction supplémentaire dans les vérités et les valeurs que nous croyons nécessaires dans la formation d'hommes et de femmes chrétiens".

Dans une société pluraliste, cependant, il faut se résigner à appuyer les écoles publiques. Après avoir énuméré les bienfaits de ce système, ils constatent que le droit et la possibilité d'enseigner la religion dans ces écoles ont été reconnus et "nous ne sommes pas convaincus que cette législation serait à déplorer". Le document donne ensuite brièvement l'historique de l'entente Laurier-Greenway et manifeste de la sympathie envers ceux qui veulent en tirer profit.

Commission d'étude

Cependant, l'Eglise-Unie n'en profite pas pour quatre raisons, à savoir, la crainte d'accentuer chez les jeunes, sans nécessité, les croyances divisives, qu'ils vont rencontrer hélas assez tôt dans la vie. Ils seraient ainsi privés de l'occasion de se respecter l'un et l'autre, comme personnes. La mise en oeuvre des sections de l'Acte scolaire, relatives à l'enseignement religieux, produirait aussi un "chaos" administratif dans les écoles de la ville de Winnipeg et une "dislocation" majeure. Cette crise semble contrebalancer amplement les "bienfaits" que l'on pourrait retirer de l'exercice des droits susmentionnés. L'Eglise-Unie ne croit pas non plus que le temps alloué soit suffisant pour justifier un programme vraiment utile d'enseignement religieux, si l'on s'en sert seulement pour prouver l'existence de ce droit. Le va-et-vient des élèves, d'ailleurs, nuit à la possibilité d'une organisation efficace de ces études.

Le "Presbytery" suggère donc une commission d'étude conjointe qui pourrait considérer d'autres plans pour l'enseignement religieux dans l'école publique: 1) enseignement pendant la journée scolaire, mais dans un endroit étranger; 2) enseignement en dehors de la journée scolaire, mais dans l'édifice scolaire; 3) enrichissement religieux libre d'autres cours; 4) entente sur un cours commun de religion.

La résolution recommande la création d'une commission d'étude dans ce but, "afin d'assurer un moyen responsable et pratique d'enseignement religieux dans les écoles".

Appel des Anglicans

L'invitation que lance l'Eglise-Unie à une étude compréhensive de cette question fait écho à un appel que l'Eglise anglicane a exprimé au début de l'année. En effet, un comité qui a été nommé l'an passé par le T. R. N. Clark, archevêque de Ruperts Land, sous la présidence du professeur W. Morton (à ne pas confondre avec la Commission Provinciale Morton sur le bilinguisme et le biculturalisme), a invité les Manitobains par la voie du "Ruperts Land News" à lui soumettre des opinions au sujet de l'éducation religieuse dans la province.

Collaboration fructueuse

La possibilité d'une collaboration fructueuse des églises a été démontrée aussi l'an passé, à l'occasion de la session législative, quand l'assemblée a approuvé un programme de subventions aux collèges "affiliés" de l'Université de Manitoba, United, St. John's, St-Paul et St-Boniface, qui sont confessionnels. On sait d'ailleurs que depuis quelques années il y a des cours de religion confessionnelle à l'université, avec programmation, examens et crédits, sur la même base que d'autres sujets.

Les trois églises

Commentant l'appel du "Winnipeg Presbytery", la **Tribune** a affirmé en éditorial le 20 janvier que les trois églises majeures (Catholique, Anglicane et Unie) ont appuyé avec vigueur la législation de 1897 qui permet l'enseignement confessionnel dans les écoles publiques de la province.

"Ces déclarations, d'écrire l'éditorialiste, sont remarquables à plusieurs points de vue, ci-inclus celui de l'oecuménisme. On met l'accent sur les choses qui unissent de préférence aux choses qui divisent. Ces déclarations détruisent aussi l'affirmation gratuite qui veut que la majorité des Canadiens appuient la séparation totale de l'Eglise et de l'Etat à la manière de la constitution américaine. Historiquement, au contraire, au Canada, l'Acte de l'Amérique britannique du Nord non seulement prévoit le rôle de la religion dans le système scolaire, mais en réalité protège ce rôle. Le droit de base qui appartient à tout parent de contrôler l'instruction religieuse et morale de ses enfants est reconnu et sauvegardé . . ."



Mlle Eileen Rowan, de St-Boniface, est à l'emploi d'Air Canada depuis neuf ans. Après son cours d'entrainement à Dorval, Qué., elle prit d'abord place au bureau des réservations de Winnipeg où sa connaissance parfaite de l'anglais et du français rendit service à de nombreux clients. Elle est maintenant hôtesse de terre à l'aérogare international de Winnipeg, "parce que bilingue", et désormais on y entend régulièrement le verbe français au départ et à l'arrivée des avions. Son arrière - grand - père était venu d'Irlande à St-Boniface avec sa famille. Son grand-père, qui maria une Vermette, de St-Vital, devint l'ami personnel de Mgr Alexandre Taché, O.M.I. Son père, John, a marié Eva Lavergne, de Ste-Anne-des-Chênes. Voilà une famille "irlandaise" où le français est depuis très longtemps à l'honneur. Eileen est fière de son origine franco-irlandaise, de sa langue maternelle, de sa double culture. Air Canada désire recruter en grand nombre de telles hôtesses de l'air et de terre dans l'Ouest canadien.

Vaste remaniement du cabinet annoncé lundi par Pearson

OTTAWA — Les vides créés au cabinet fédéral par le départ de MM. Lionel Chevrier et Azellus Denis seront bientôt comblés par MM. Maurice Sauvé et Yvon Dupuis qui deviendront ministres le 3 février.

Le député des Iles-de-la-Madeleine, M. Sauvé, sera nommé ministre des Forêts et, si le Parlement approuve la mesure, il détiendra par la suite le nouveau portefeuille de l'aménagement rural et des forêts, car M. Pearson prévoit une vaste réorganisation des ministères mêmes.

De son côté, le député de St-Jean-Iberville-Napierville, M. Y. Dupuis, deviendra ministre d'Etat.

Voilà ce qu'a annoncé lundi le premier ministre, M. Pearson, lors d'une conférence de presse sur le remaniement ministériel attendu depuis la mi-décembre.

A cette même occasion, M. L. Pearson a annoncé le départ d'un autre ministre, le sénateur Ross Macdonald, et son remplacement par le sénateur John Connolly qui deviendra ministre d'Etat et porte-parole du gouvernement à la Chambre haute.

Pour sa part, le député de Dollard, M. Guy Rouleau, deviendra secrétaire parlementaire du premier ministre, tout en demeurant président du caucus libéral.

Ce n'est pas tout, car six ministres changent de postes et certains voient leurs attributions modifiées.

Ainsi, le secrétaire d'Etat, M. Pickersgill, sera nommé ministre des Transports en remplacement de M. McIlraith qui deviendra président du Conseil privé, poste que détenait M. Lamontagne.

Ce dernier succédera à M. Pickersgill au secrétariat d'Etat; mais tout en conservant certaines attributions qu'il possédait déjà et en s'en voyant confier de nouvelles.

Comme tous le prévoyaient, M. Favreau succédera à M. Chevrier à la Justice et deviendra en outre "leader" du gouvernement aux Communes. A son nouveau poste, il conservera la responsabilité des mesures législatives sur les brevets, le droit d'auteur et les marques de commerce.

Le ministre des Forêts, M. Nicholson, assumera la succession de M. Denis aux Postes et M. Tremblay succédera à M. Favreau à la Citoyenneté et à l'Immigration.

Vingt-six ministres

Par suite de ces changements, voici quelle sera la composition du cabinet à compter du 5 février.

M. L. B. Pearson, premier ministre;

M. Paul Martin, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures;

M. J. W. Pickersgill, ministre des Transports;

M. Paul Hellyer, ministre de la Défense nationale;

M. W. L. Gordon, ministre des Finances;

M. Mitchell Sharp, ministre du Commerce;

M. George James McIlraith, président du Conseil privé (Lorsque la mesure législative aura été adoptée, il deviendra président du Conseil du Trésor);

M. W. M. Benedickson, ministre des Mines et des Relevés techniques;

M. Arthur Laing, ministre du Nord canadien et des Ressources nationales;

M. Maurice Lamontagne, secrétaire d'Etat du Canada;

M. J. R. Garland, ministre du Revenu national;

M. Lucien Cardin, ministre associé de la Défense nationale;

M. Allan MacEachen, ministre du Travail;

M. Jean-Paul Deschatelets, ministre des Travaux publics;

M. Hédard Robichaud, ministre des Pêcheries;

M. J. Watson MacNaught, solliciteur général;

M. Roger Teillet, ministre des Affaires des Anciens combattants;

Mlle Judy LaMarsh, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social;

M. C. M. Drury, ministre de l'Industrie et ministre de la Production de défense;

M. Guy Favreau, ministre de la Justice;

M. J. R. Nicholson, ministre des Postes;

M. Harry Hays, ministre de l'Agriculture;

M. René Tremblay, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration;

M. J. J. Connolly, ministre d'Etat et porte-parole du gouvernement au Sénat;

M. Maurice Sauvé, ministre des Forêts (lorsque la mesure législative aura été adoptée, il deviendra ministre de l'Aménagement rural et des Forêts);

M. Yvon Dupuis, ministre d'Etat.

Deux nouveaux ministères

La création de deux nouveaux ministères est le principal élément d'une vaste réorganisation du gouvernement annoncée lundi soir par M. Pearson.

Conformément à l'une des recommandations de la Commission royale d'enquête sur l'organisation du gouvernement, le Conseil du Trésor sera mis sous l'autorité d'un ministre distinct qui sera désigné sous le titre de président du Conseil du Trésor.

Le portefeuille ira à M. George McIlraith qui, de concert avec le ministre des Finances, M. Walter Gordon, devra veiller à la bonne gestion des dépenses.

Par ailleurs, le gouvernement a l'intention de créer un nouveau ministère qui englobera les fonctions des ministères de l'Agriculture et des Forêts.

"Ce nouveau ministère, dit M. Pearson, aura deux ministres et les responsabilités seront réparties entre eux de façon efficace."

Le ministre prioritaire sera le ministre de l'Agriculture et l'autre sera le ministre de l'Aménagement rural et des Forêts, M. Maurice Sauvé.

Le nouveau ministre exercera les fonctions et responsabilités actuellement dévolues au ministre de l'Agriculture quant aux programmes de l'ARDA et à des programmes analogues, ainsi qu'à certaines questions agricoles se rapportant à l'Est du Canada, comme l'application des programmes relatifs aux céréales à provende de l'Est.

Les chemins de fer

Le premier ministre a également annoncé la création d'un organisme spécial pour s'occuper des projets et de la surveillance des lignes secondaires de chemins de fer.

Le nouvel organisme sera placé sous la direction du ministre de l'Agriculture, M. Harry Hays.

Cette nouvelle responsabilité augmentera considérablement le travail déjà lourd du ministère de l'Agriculture, ce qui justifie la division du ministère.

Le gouvernement projette en outre de réunir le nouveau portefeuille de la présidence du Conseil du Trésor avec celui de président du Conseil privé, qui conservera en conséquence ses responsabilités actuelles quant au bureau de l'organisation du gouvernement.

Lorsque le ministère du président du Conseil du Trésor aura été adopté par le Parlement, la présidence du Conseil privé reviendra au premier ministre, comme par le passé.

Les comités parlementaires

A l'avenir, on trouvera neuf comités permanents du cabinet pour s'occuper des principaux aspects des affaires gouvernementales. Ce seront: Affaires extérieures et Défense; Mesures législatives et sessionnelles; Finances et questions économiques; Commerce et Ressources; Communications et Travaux; Sécurité sociale et Travail; Agriculture, Forêts et Pêcheries; Questions culturelles et connexes; Relations fédérales-provinciales.

Un ministre des Affaires culturelles, sans le titre

Le remaniement ministériel fait de M. Maurice Lamontagne un ministre de la Culture, si l'on peut dire, tout en lui conservant son titre de porte-parole du Conseil économique au Parlement.

Certaines fonctions ayant été enlevées à d'autres ministères ou à d'autres ministres pour lui être accordées, M. Lamontagne se voit confier la responsabilité de la plupart, sinon de tous les organismes culturels du gouvernement fédéral.

C'est ainsi qu'il aura la responsabilité du Conseil des Arts du Canada, de l'Editeur de la Reine et du Musée national, tout en conservant celle de la Commission du centenaire et celle de l'Application du bilinguisme dans le service public.

Toutes ces fonctions sont culturelles par nature, comme certaines autres déjà propres au secrétaire d'Etat: radio, Office national du film, Galerie nationale, Archives publiques et Bibliothèque nationale.

Diplômé en sciences économiques de l'Université Harvard, M. Lamontagne ne pouvait être tenu totalement éloigné des questions économiques.

Si on ne lui a confié ni les Finances, ni le Commerce, ni l'Industrie, on lui a cependant laissé la responsabilité du Conseil économique.

Tout en étant secrétaire d'Etat, il sera donc ministre des Affaires culturelles, — de fait sinon de droit, — et porte-parole du Conseil économique au Parlement.

M. Maurice Lamontagne perd la responsabilité des relations fédérales-provinciales au profit de M. Pearson.

La commission 'B' et 'B' à Winnipeg prise dans un tourbillon de rencontres

MM. André Laurendeau, rédacteur en chef du **Devoir** de Montréal, et Davidson Dunton, président de l'Université Carleton d'Ottawa, présidents conjoints de la Commission Royale d'Enquête sur le Bilinguisme et le Biculturalisme, ainsi que MM. Neil Morrison, ancien doyen de "Joseph E. Atkinson College, York University" à Toronto, et Paul Lacoste, avocat, professeur de droit à l'Université de Montréal, secrétaires conjoints de la commission, étaient de passage à Winnipeg au début de cette semaine.

Dans la seule journée de lundi ils ont donné une conférence de presse devant un nombre imposant de journalistes, parlé à la radio, paru à la télévision, déjeuné avec l'hon. Duff Roblin, premier ministre, assisté à une réunion d'étudiants universitaires au Collège de St-Boniface, et rencontré les membres de la Commission Provinciale Morton. Ces deux dernières rencontres tout particulièrement leur permirent de connaître à l'avance le contenu de certains mémoires qui leur seront présentés au cours de leur prochaine visite officielle au Manitoba, en mars.

Rencontre amicale

C'est à 11 h. a.m. lundi que les journalistes de **La Liberté et le Patriote** furent invités à rencontrer MM. Laurendeau et Dunton à l'hôtel Fort Garry. Présidents conjoints et secrétaires conjoints, visiblement intéressés à connaître le point de vue franco-manitobain, s'empressèrent d'oublier temporairement les journalistes anglais, ukrainiens, allemands, juifs, polonais, etc., déjà présents dans la chambre de réception. Ils répondirent aux questions de deux porte-parole franco-manitobains, et en posèrent aussi. Il était évident qu'ils "connaissaient" déjà **La Liberté et le Patriote**, ses directeur et rédacteur, leurs opinions, leurs solutions devant divers problèmes.

Au cours de la conversation amicale, il fut question de la "mosaïque" riche à la fois en diversité et en complexité que constitue une ville comme Winnipeg; du rôle particulier que joue la minorité francophone en un tel milieu; des exigences plutôt récentes d'autres minorités, plus jeunes historiquement, peut-être plus fortes numériquement, mais embrouillées pour le moment dans leurs revendications verbales; des études psychologiques que la Commission devra éventuellement entreprendre pour connaître à fond les problèmes que pose le bilinguisme scolaire, à telle ou telle année; du fait que la Commission voit l'importance primordiale de l'éducation dans les questions de bilinguisme et donc qu'il faut rencontrer les premiers ministres des provinces qui ont la garde de l'autonomie provinciale en éducation, etc., etc.

Vraiment, les commissaires et leurs secrétaires ont démontré qu'ils prennent leurs responsabilités plus que sérieusement. Ils savent questionner, et aussi écouter. Rien de mieux quand on prévoit un grand nombre d'audiences publiques au cours des prochains mois, et une multitude de mémoires de toutes nuances de pensée et d'opinion. Mais on peut être assuré que le problème, extrêmement difficile et délicat, sera traité avec délicatesse, doigté, et en profondeur doctrinale.

Commission Provinciale Morton

Le tableau d'affichage de l'hôtel Fort Garry proclamait une rencontre des plus intéressantes pour le soir du 20 janvier, un diner des membres de la Commission Laurendeau-Dunton avec les membres de la Commission Morton. Cette dernière a été formée par le gouvernement provincial comme comité consultatif dans l'élaboration du mémoire de la province sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Comme on le sait, le groupe provincial a tenu un colloque au début du mois dernier où la position néo-canadienne a été exprimée très fortement. MM. le Dr Paul H. T. Thorlakson et R. Bryk faisant partie de la Commission Morton, les visiteurs de l'Est ont dû faire connaissance de façon frappante avec l'opinion la plus avancée des groupes ethniques de l'Ouest.

Les autres membres de la Commission Morton sont M. le professeur G. Jensen et M. René Préfontaine.

A cause du développement historique, cette opinion s'incarne au Manitoba d'une façon plus remarquable que dans les provinces centrales. Il ne s'agit pas toutefois d'une conception uniformiste du Canada, mais d'une certaine reconnaissance des droits des deux langues historiques, sans que cette priorité nuise à la liberté d'autres citoyens, en leur imposant le bilinguisme, et surtout sans nuire au déploiement de toutes les autres cultures.

(Suite de la cinquième page)

Paul VI pourrait bientôt dissoudre la garde suisse

CITE DU VATICAN — Le pape Paul VI pourrait bientôt dissoudre la garde suisse du Vatican, créée en 1505, indiquait-on de source généralement digne de foi au Vatican.

De même source, on précise que dans les milieux du Vatican on considère que les gardes suisses, dans leur uniforme dessiné par Michel-Ange, sont devenus un "anachronisme", puisque la police du Vatican assume plus ou moins les mêmes fonctions.

Air Canada

Canadiennes françaises de l'Ouest invitées à devenir hôtesses 'bilingues'

Une jeune fille de St-Boniface, maintenant âgée de 16 ans, rêve depuis longtemps de devenir hôtesse de l'air. Elle s'y prépare par de sérieuses études sociales et linguistiques, historiques et géographiques, mais aussi par la lecture de récits ou romans qui racontent les agréments de ce métier: voyages instructifs, rencontres intéressantes, occasions de dévouement, etc.

Elle n'est certainement pas la seule dans tout l'Ouest canadien à désirer se lancer plus tard dans cette profession de rêve. C'est justement à cause de cela que la compagnie Air Canada, qui lance cette semaine sa grande campagne de publicité pour recruter d'ici deux mois au moins 200 hôtesses de l'air bilingues, entend s'adresser de façon toute particulière aux jeunes Canadiennes françaises des Prairies qui maîtrisent si facilement les deux langues officielles du pays.

Pour bien renseigner ces candidates possibles, nous avons posé quelques questions à M. Vladimir Slivitzky, représentant commercial d'Air Canada à Winnipeg, et à Mlle Eileen Rowan, de St-Boniface, qui, tous deux, font valoir si efficacement le fait bilingue à l'aérogare international de Winnipeg. Ne peut-on pas dire la même chose de Mlles Louise Lavoie (St-Boniface) et Diane Lavergne (St-Pierre-Jolys), hôtesses de l'air, Mlles Albina Latourelle (Winnipeg) et Suzanne Coyle (St-Boniface), au bureau des réservations, M. Armand Taillieu (St-Boniface), surveillant des départs à l'aérogare, Mlles Jeannine Allard, au bureau de comptabilité, et Lillian Purcell, au bureau central d'Air Canada, et d'autres dont nous oublions les noms?

Travail d'une hôtesse

Jusqu'en 1930, les avions commerciaux transportaient surtout le courrier. On songeait donc bien peu au confort des rares passagers qui empruntaient ce moyen moderne pour voyager d'une ville à l'autre. Mais bientôt les grandes compagnies comprirent la nécessité d'une hôtesse bien éduquée et hautement qualifiée, capable de pourvoir avec grâce et compétence au confort et aux divers besoins des voyageurs se faisant plus nombreux. C'est ainsi que la compagnie United Air Lines engagea huit jeunes filles en 1936 pour prendre soin des voyageurs d'Oakland, Californie, à Chicago, Illinois. Cette innovation fut si populaire que les autres compagnies durent adopter une telle initiative. C'est le 1er avril 1937 qu'Air Canada posséda ses trois premières hôtesses, de Vancouver à Seattle. Dès 1939 la compagnie lançait son premier cours d'entrainement.

Le travail d'une hôtesse est extrêmement varié. Une heure avant le départ de l'avion, les officiers responsables la renseignent sur l'altitude projetée, le temps approximatif du vol, les conditions de température, le nombre des passagers, et surtout les cas spéciaux: mères avec petits enfants, vieillards, infirmes, aveugles, etc. Munie de ces renseignements, l'hôtesse va vérifier dans l'avion si tout est en ordre: conditions de la cabine (couvertures et oreillers, littérature à chaque siège, masques), nourriture pour repas ou collations, etc.

Dix minutes avant le départ elle prend soin des cas spéciaux, mettant à contribution ses plus belles qualités: sourire, compréhension, délicatesse, dévouement. C'est alors qu'elle se sent particulièrement utile, car elle rend service à une jeune maman aux prises avec un ou plusieurs bébés ou enfants, à une personne aveugle ou infirme qui souvent a besoin d'une chaise roulante, à un immigré qui ignore jusqu'à la langue du pays . . . Ces mêmes qualités lui serviront d'ailleurs avec les autres passagers, car elle saura traiter de même manière un riche ou un pauvre, un jeune ou un vieillard, un tel qui possède un caractère attrayant ou celui qui est grincheux, etc.

Qualités requises

Au moment même du départ, elle invite tous les voyageurs à mettre les ceintures de sûreté et à cesser de fumer, selon les règlements du Département du Transport, puis elle donne les premiers renseignements sur le voyage qui commence, altitude, vitesse, temps requis, etc. Elle sait indiquer le pourquoi du masque à air sans inquiéter celui qui prend l'avion pour la première fois et, parfois, craint les pires éventualités. Puis elle circule parmi ses "invités", offrant oreillers ou couvertures, journaux et revues, répondant aux questions diverses, servant repas ou collations, toujours prête à agir avec calme et efficacité en cas d'urgence. Car même si la voie des airs est exempte des problèmes que rencontre l'automobiliste sur nos routes modernes, il reste que des perturbations peuvent inquiéter tel ou tel, provoquer un petit mal de coeur ou d'estomac, ou encore que tel retard reste incompréhensible à un passager rigide. En tout cela l'hôtesse sait se servir de la langue de son interlocuteur, si elle est bilingue (ou trilingue, ce qui est préférable).

Quoique assez prosaïque sous certains aspects, ce travail ne s'éloigne donc pas tellement de la publicité qu'on en fait. Car quoi de plus agréable que de rendre service à un groupe si varié de voyageurs, qui tous manifestent de diverses manières leur appré-

(Suite à la cinquième page)

QUEBEC — M. François Pouliot (Service Social 1) et M. Michel Juneau (Science Politique IV) ont été choisis comme délégués de l'Association générale des étudiants de l'Université Laval à la conférence sur les Affaires du Commonwealth qui sera tenue du 21 au 24 juin à l'Université de Manitoba.

En Saskatchewan

LE CLUB des 200 de L'A.C.F.C.

CINQUIEME LISTE

87. Jérôme Béchard, Lajord, Sask.	$25.00
88. Lucien Denis, St-Denis, Sask.	25.00
89. Louis de Montarnal, Butte-St-Pierre, Sask.	25.00
90. Jean Carrière, Storthoaks, Sask.	25.00
91. Mgr Aimé Decosse, Gravelbourg, Sask.	25.00
92. M. l'abbé F. Marcotte, Wolseley, Sask.	25.00
93. Mgr Laurent Morin, Prince-Albert, Sask.	25.00
94. Mlle Marie-Rose Raymond, St-Louis, Sask.	25.00
95. Adrien Loiselle, Prud'homme, Sask.	25.00
96. D.-L. Lavoie, Highgate, Sask.	25.00
97. Mgr Rodrigue Lussier, Assiniboia, Sask.	25.00
98. Mme Marie Papen, Saskatoon, Sask.	25.00

On voit ci-dessus, de gauche à droite, MM. Damien Giordani, consul de France au Manitoba et en Saskatchewan, Robert Beaudouy, du ministère des Affaires étrangères de France, et Jacques Toutain, directeur des Finances du département des rapatriés d'Afrique du Nord, où ils arrivaient à l'aérogare de Regina. Dans cette ville ils rencontrèrent les autorités du ministère d'Agriculture et du département d'Immigration de la Saskatchewan, après avoir fait de telles rencontres auprès des autorités manitobaines, au sujet de quelques centaines de familles françaises d'Algérie du Nord susceptibles de venir s'établir éventuellement sur des fermes des Prairies canadiennes. (Lire un article plus détaillé, à la page quatre.) (Photo du Consulat de France)

★ Grand Festival d'Hiver au Collège de St-Boniface ★

Le dimanche 26 janvier ***Ouverture officielle à 1 h. p.m.***

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C. P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Au théâtre d'une heure: "Le dossier de Chelsea Street"

C'est une oeuvre assez étrange que les habitués de théâtre d'une heure verront le dimanche 26 janvier, à 8 h. 30 p.m., au réseau français de télévision de Radio-Canada. Elle est signée Walter Weideli et elle a pour titre "Le dossier de Chelsea Street". Comme les tragédies classiques elle respecte l'unité de temps, de lieu et d'action et elle n'exige en outre que trois interprètes. Son auteur fait preuve d'originalité au départ, c'est le moins qu'on puisse dire.

Le thème de la pièce? A deux semaines des élections, George Steward, le gendre du politicien White, est accusé d'avoir provoqué la mort de son jeune fils par empoisonnement au véronal. Est-ce un crime? Une négligence? Un accident? Le policier chargé d'instruire le dossier de George Steward, domicilié à 14, Chelsea Street, à Londres, essaie de comprendre ce qui s'est passé.

Au moment où le rideau se lève, l'interrogatoire de George Steward dure déjà depuis des heures. Pour la dixième fois peut-être, l'accusé raconte au policier sa version du drame. A ce drame, la mort du petit John, trois ans, l'inspecteur cherche des motifs politiques. Steward, architecte idéaliste, ne déteste-t-il pas secrètement son beau-père, politicien opportuniste? N'a-t-il pas cherché à lui nuire en créant un monstrueux scandale tout juste avant les élections? En effet, tout oppose les deux hommes: conception de la vie, sens des valeurs, condition sociale, fortune. Et la femme de George, n'est-elle pas avant tout, la fille de M. White?

Sur ce fond ténébreux, Walter Weideli a dessiné trois figures de premier plan qui, tout au long de sa pièce, tentent désespérément de trouver la lumière. Il y a l'accusé: George Steward et deux policiers.

On verra dans les trois uniques rôles de la pièce de Walter Weideli: Robert Gadouas (l'accusé), Guy Provost (le policier brutal) et Gérard Poirier (le policier raffiné). "Le dossier de Chelsea Street" sera réalisé par Jean Faucher.

Nos longs métrages

Le samedi 25 janvier, à 8 h. 30: "Le Lieutenant de Rakoczi", avec Vass Eva. En 1708, un homme est chargé par l'empereur d'Autriche de liquider les résistants hongrois.

Et à 10 h. 45: "Légitime défense", film policier de George King, avec Oscar Omolka et Derek Farr. Un receleur consacre ses bénéfices mal acquis à l'éducation artistique de sa fille.

Le dimanche 26 janvier, à 10 h. 30: "Le Fils du boulanger", drame familial de Kurt Fruh, avec Ursula Kopp. Un boulanger, considéré comme un riche propriétaire, devient veuf et voit partir l'un après l'autre ses trois enfants.

Le lundi 27 janvier, à 10 h. 30: "La Fille des fraudeurs", avec Paul Cambo, Betty Beckers, Jean Houle et Nelly Charbottel. Un inconnu fait irruption dans une bande de voleurs et provoque une perturbation profonde.

Le mardi 28 janvier, à 10 h. 30: "Nuits de Pigalle", comédie de Georges Jaffé, avec Yves Deniaud, Armontel et le trio Raisner. Le propriétaire d'un club de nuit attire ses clients en faisant jouer à son employé le rôle d'un souverain qui est censé fréquenter l'endroit.

Le mercredi 29 janvier, à 10 h. 30: "Son seul amour", comédie musicale d'Arthur Maria Rabenault, avec Sabine Bethmann, Ferrucio Tagliavini et Massino Giuliani. Une femme s'éprend de deux hommes.

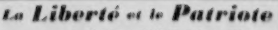
Le jeudi 30 janvier, à 10 h. 30: "Femmes entre elles", drame psychologique avec Eleonora Rossi-Drago, Franco Fabrizi et Valentina Cortese.

Le vendredi 31 janvier, à 8 h. 30: "Les Sursauts de l'amour", comédie avec Judy Holliday, Jack Lemmon, Jack Garson et Kim Novak. Après avoir divorcé, un homme et une femme ne tardent pas à comprendre qu'ils ne peuvent vivre l'un sans l'autre.

Et à 10 h. 30: "Les Enfants du paradis", film de Marcel Carné, avec Jean-Louis Barrault, Pierre Brasseur, Arletty et Maria Casarès (première partie).

Réunion le 25 janvier du Festival Dramatique

L'exécutif national de la région Manitoba - Nord-Ouest de l'Ontario du Dominion Drama Festival tiendra sa réunion à Winnipeg le samedi 25 janvier. Le sujet principal discuté sera l'organisation du Festival Dramatique au mois de mai. Ce festival coïncidera avec l'ouverture officielle de l'Edifice Memorial. Les pièces seront présentées au nouveau Centre des Arts, un des projets entrepris pour marquer le centenaire du Canada.



Membre de l'AHLFC et de la CWNA

ABC

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote 619, avenue McDermot Winnipeg 2 Man (Tél.: SP 2-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote 619, avenue McDermot Winnipeg 2 Man (Tél.: SP 4-3418)

Abonnements: 1 an $3.50; 1 an et demi $5.00; 2 ans $6.00; 3 ans et demi $10.00. A l'étranger $1.00 en plus par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire

Au poste CBWFT

SAMEDI 25 JANVIER

1.15—Cours télévisés
3.30—Pepinot
4.00—Tour de terre
4.30—Les Croquignoles
5.00—Coucou
5.30—Champ libre
6.30—Nouvelles
6.45—Comment dites-vous
7.00—Les uns les autres
7.30—Ici interpol
8.00—Dans les rues de Québec
8.30—Long métrage: "Le lieutenant de Rakoczi"
10.00—Les couche-tard
10.30—Votre choix
10.45—Cinéma: "Légitime défense"

DIMANCHE 26 JANVIER

1.15—Cours télévisés
3.30—F-Ma
4.30—Vu d'Ottawa
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Présence de l'art
7.00—Terre des hommes
7.30—Robin des Bois
8.00—Septième-Nord
8.30—Théâtre d'une heure
9.30—Temps présent
10.00—Affaires publiques
10.30—Cinéma: "Le Fils du boulanger"

LUNDI 27 JANVIER

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Miroir d'Eves
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—M. Pipo
6.00—Atome et galaxies
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—De 9 à 5
10.00—Familles d'aujourd'hui
10.30—Cinéma: "La Fille des fraudeurs"

MARDI 28 JANVIER

3.45—Votre cuisine Madame
4.00—Votre enfant Madame
5.00—Bobino
5.30—La vie qui bat
6.00—La Flèche brisée
6.30—Nouvelles
6.45—La Revue de la maison
7.00—Caméra '64
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Rue de l'Anse
8.30—Tête d'affiche
9.30—Les insolences d'une caméra
10.00—Réalités économiques
10.30—Cinéma: "Nuits de Pigalle"

MERCREDI 29 JANVIER

3.45—Votre cuisine, Madame
4.00—Le temps de vivre
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Coeur aux poings
6.00—L'épée de Florence
6.30—Nouvelles
6.45—Actualités féminines
7.00—Artisans de notre histoire
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Le pain du jour
8.30—La cité sans voiles
9.30—Sous le signe du lion
10.00—Actualités politiques
11.00—Cinéma: "Son seul amour"

JEUDI 30 JANVIER

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Votre enfant madame
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Guillaume Tell
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Emission scolaire
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Filles d'Eve
8.30—Les Quatre Justiciers
9.00—Janique aimée
9.30—L'Heure du concert
10.30—Cinéma: "Femmes entre elles"

VENDREDI 31 JANVIER

3.45—Votre cuisine madame
4.00—L'éternel féminin
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Ti-Jean Caribou
6.00—Les enquêtes Jobidon
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Vingt ans express
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Adèle
8.30—Cinéma international: "Les Sursauts de l'amour"
10.15—Kermesse aux chansons
10.45—Cinéma: "Les Enfants du paradis"

Chronique sportive

Le baseball majeur prend un gros risque en acceptant l'arbitrage des tribunaux!

par Jacques LEMOYNE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Il est à souhaiter que les dirigeants du baseball majeur vont revenir sur leur décision de se rendre devant les tribunaux pour régler la dispute qui oppose les dirigeants de la ligue Américaine à Charles Finlay, ci-devant propriétaire des Athletics de Kansas City. M. Finlay veut déménager son équipe au Texas, et la ligue lui en refuse la permission. La ligue l'accuse même d'avoir violé les règlements interdisants des tentatives de ce genre sans l'approbation des dirigeants du circuit. M. Finlay, qui est millionnaire et qui n'est pas un "homme de baseball" pour employer un horrible anglicisme, ne l'entend pas de la sorte et il est tellement certain d'avoir raison qu'il brandit devant les dirigeants de la ligue Américaine et du baseball organisé l'épouvantail des tribunaux. Or on sait que les magnats du baseball craignent les décisions des tribunaux et qu'ils sont prêts à toutes les concessions pour qu'on ne fasse pas trop de lumière sur leurs activités. On sait qu'il y a plusieurs lois aux Etats-Unis qui sont actuellement contournées afin de permettre au baseball majeur d'opérer suivant le système actuellement en vigueur.

Là où nous ne comprenons pas les dirigeants de la ligue, c'est quand ils récusent certains faits trop faciles à vérifier. Par exemple, Finlay affirme qu'il a visité plusieurs villes à la suggestion des dirigeants de la ligue, il ajoute même qu'il s'est fait accompagner durant un de ces voyages par Carl Hubbel, l'arbitre en chef de la ligue Américaine, et il a de plus remboursé à la ligue une partie des dépenses encourues par Hubbel, la ligue lui ayant retourné une partie de l'argent qu'il faisait parvenir au trésorier à cet effet. Nous croyons que Finlay a tort de vouloir déménager son équipe maintenant et qu'il devrait attendre à la saison prochaine. Nous croyons surtout qu'il a commis une faute en annonçant son intention de déménager sans savoir si la ligue lui ferait obstacle. Mais il conserve quand même son droit de déménager son équipe si le coeur lui en dit et le circuit de Jos. Cronin devrait éviter un affrontement devant les tribunaux. Finlay pourrait gagner son point et entraîner la ligue sur une pente glissante qui menacerait la survie même du baseball majeur.

Les professionnels!

Il n'y a rien à faire. Les Jeux Olympiques sont envahis par des professionnels déguisés en amateurs. Les épreuves de ski qui se disputent actuellement en Europe nous en offrent une autre preuve. Les équipes de ski des meilleurs pays s'entraînent huit à dix mois par année. Cet entraînement ne se fait pas en une heure, après le bureau, mais c'est un entraînement systématique qui demande à l'athlète de s'y consacrer quotidiennement. Comme la majorité de ces skieurs ne sont pas des millionnaires, qu'ils ont même des familles à faire vivre, on se demande où ils prennent l'argent pour joindre les deux bouts. Et ils les joignent si on regarde l'impressionnant défilé des voitures et des toilettes de ces messieurs-dames. Nos skieurs canadiens peuvent bien faire figure de parent pauvre, surtout nos hommes qui ont de la difficulté à obtenir quelques jours de congé de leurs employeurs pour aller représenter le Canada à l'étranger. C'est à n'y rien comprendre et on s'interroge véritablement sur la sincérité de tous ces gens. Il faut que les motifs politiques et financiers soient très puissants pour qu'on avilisse ainsi l'esprit olympique qui exige que les participants soient des amateurs. On a voulu en faire une affaire de race et de nation et le racisme ne fait que gâcher tout cela.

Le plus attristant de toute cette histoire, c'est qu'on n'y peut rien. Nous allons continuer à jouer selon certains règlements et les autres joueront selon d'autres règlements. Nous ne savons plus si ce sont les meilleurs amateurs du monde qui gagnent des championnats: tout ce que nous savons c'est que nos amateurs doivent lutter contre des professionnels alors que nos professionnels restent à la maison. Si étrange que cela puisse sembler, nous n'en voulons pas aux pays qui trichent ainsi. C'est au comité olympique qu'il faut en vouloir puisque c'est lui qui accepte cette fraude et cette fausse représentation. Que M. Avery Brundage et ses amis décident un jour d'exiger que les "soldats" ne soient plus admis aux Jeux Olympiques et les Russes deviendront tous des fonctionnaires, sans doute attachés au Ministère de la Jeunesse. Mais il faudrait qu'on donne, une seule fois s'il le faut, mais au moins une fois, une leçon salutaire, tant aux Russes et aux russophiles qu'aux Américains et aux autres.

Au Sacré-Coeur

Ça et là

La paroisse va de l'avant dans l'esprit d'oecuménisme. Pour aider à mieux connaître l'autre partie de l'Eglise catholique, appelée habituellement l'Eglise orientale, un prêtre du rite ruthène célébrera une messe à l'église paroissiale, prochainement.

Quoique Mgr l'Archevêque n'ait point figuré au programme "Horizon", le dimanche 19 janver, à 10 h. p.m., les gens qui y apparaissaient et les idées émises firent réaliser aux téléspectateurs qu'ils vivent une époque réellement historique. Ils ne verront peut-être pas l'unité de leur vivant, mais ils voient les fondations s'établir.

La paroisse du Sacré-Coeur vint de recevoir la permission de célébrer la messe régulièrement dans l'après-midi. Il faut dire que "notre Mère l'Eglise" fait tout son possible pour aider ses enfants à être de bons chrétiens.

Les jeunes des alentours devront un jour former la paroisse. Il faudrait leur montrer plus d'intérêt pour qu'ils y restent et y prennent leurs responsabilités.

Pour encourager l'un de ces mouvements de jeunesses, les Guides, il y aura vente de pâtisseries le 9 février après les messes de 9 h. et 10 h. 30 a.m. et midi. On servira le café.

La paroisse offre ses condoléances aux membres affligés par la perte d'un des leurs.

Tous se réjouissent avec les heureux parents que Dieu a bénis du don d'un enfant.

Les paroissiens sont priés de faire parvenir les nouvelles d'intérêt général, soit visites, voyages ou autres, à leur chroniqueuse, Mme M. Allard.

Déjeuner-communion

Le dimanche 16 février, après la messe de 9 h. a.m., tous les paroissiens du Sacré-Coeur sont invités à assister au déjeuner-communion organisé par les Dames de Ste-Anne.

A cette occasion, M. Jos. Auffret, paroissien bien connu, donnera une brève causerie sur son voyage en Terre Sainte, sujet d'actualité et très intéressant.

Le prix d'entrée sera de 25c par personne. Cordiale bienvenue à tous. Soyez des nôtres le 16 février.

En promenade

M. et Mme Léo Mercier sont partis pour San Diego, Californie, où ils visiteront leur fille. La veille de leur départ, M. et Mme A. Côté, de vieux amis, les fêtaient par un petit souper intime "Chez Pierre", et leur souhaitent bon voyage. M. Mercier vient de prendre sa retraite. Après ce voyage de repos, il reprendra ses fonctions comme gérant de la Caisse populaire.

M. Perras, père de M. Gilles Perras, était en visite chez son fils, dernièrement. Il était paroissien autrefois et faisait partie de la chorale. Il demeure maintenant à Montréal.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450
Winnipeg, Man.

Assemblée du 9 janvier

Assistance médiocre lors de la première assemblée régulière de janvier. Donc, commencement peu sensationnel pour le début de l'année. Devrions-nous alors prédire le trépas prochain du Conseil après ce premier échec? Mais, pas du tout! Nous en avons vu bien d'autres dans le passé et toujours nous avons eu le don de rebondir au bon moment. Après la tempête, le soleil nous revient tout souriant. Notre confrère "Après Tout" en apprend tranquillement puisqu'il était tout joyeux la semaine dernière en contraste avec son article "fin du monde" précédent. Il est vrai que la température conspirait contre nous le soir du 9 février. Un vrai temps de chien. Tout de même, ceux qui bravèrent les intempéries discutèrent des moyens à prendre pour résoudre la question du fameux don de $2,000. Nous nous sommes engagés délibérément et nous tenons à remplir nos engagements, coûte que coûte. La moitié de cette somme a déjà été recueillie par des moyens extraordinaires. Avec l'appui d'un certain membre, qui s'engagea lui aussi dans le temps, nous espérons voir clair en cette affaire sous peu.

La loterie

Les Fêtes sont du passé et le budget familial reviendra au normal avant longtemps. Il serait temps de recommencer sérieusement la vente des billets pour la grande loterie annuelle. Les prix sont de haute valeur et les profits réalisés par le Conseil dépendent beaucoup du nombre de billets vendus. Ceux qui, par hasard, n'ont plus de billets peuvent s'en procurer en s'adressant à notre conseiller juridique, le frère Claude Perrin, en charge de la distribution. Téléphonez CEdar 3-6098.

Çà et là

Le frère R.-A.-L. Mercier est en route pour la Californie. On dit que la neige est à peu près inconnue en ces régions. Par contre il y a le fameux "smog" de Los Angeles. Il devra peut-être cesser l'usage de la cigarette s'il veut nous revenir indemne au printemps. Bon voyage à ce frère si assidu à nos assemblées et si dévoué pour nos oeuvres.

Suggestions

Sachons nous identifier. Portons l'insigne de l'Ordre et cela, fièrement.

La reconnaissance est toujours chose appréciable. Il semblerait qu'en ces temps modernes c'est peut-être "vieux jeu". En nos églises il est édifiant de constater le grand nombre de gens qui s'approche de la sainte table. Ce qui l'est moins c'est de les voir déguerpir, en majeure partie, dès après l'Ite, Missa Est. L'Action de grâces, acte de reconnaissance et de recueillement, ne semble plus être de mise. On n'a plus le temps!

Félicitations au Conseil Montcalm de Letellier pour son initiation de 40 nouveaux Chevaliers le 19 janvier dernier. C'est un progrès auquel nous devons applaudir.

BISTOURI.

Exposition de produits industriels chez Eaton's

Une exposition de nouveaux produits industriels du Manitoba aura lieu au magasin Eaton's du 21 au 28 février, a fait savoir l'hon. Gurney Evans, ministre de l'Industrie et du Commerce. Une série de produits, à partir de combustibles pour fusées de l'espace et matériaux de construction uniques jusqu'à des devises mécaniques et de la nourriture, seront exposés.

Avec la coopération de la compagnie T. Eaton, le don d'invention, la création et l'emploi de nouvelles techniques et de nouveaux matériaux par les fabricants du Manitoba seront portés à l'attention du public, a dit M. Evans.

Un groupe de juges représentant ingénieurs, architectes, fabricants, etc., feront le choix des nouveaux produits à qui des prix seront décernés.

PETITE NOTE

Comme par les années passées, le Club Social Lydia participera à la "Marche des Dix Sous". Tous les membres sont priés de se rendre au poste désigné, 825, rue Sherbrook, le 31 janvier, à 6 h. 30 p.m.

Un vétéran du journalisme livre ses impressions

Signé ou non, l'article de fond doit refléter la pensée même du quotidien 'Le Nouvelliste'

Si Noël est toujours riche de promesses et d'espoirs pour les jeunes, il reste à ceux qui arrivent à la fin de leur course à léguer à la génération montante un peu de leur expérience, et, s'il s'agit de journalisme, de dire pourquoi ils ont préféré la presse anonyme à la presse "signée", cela sans exécrer l'une ou l'autre formule et en fondant uniquement un jugement sur les résultats concrets.

Quel est mon sentiment après plus d'un demi-siècle dans la presse hebdomadaire et quotidienne, dans celle-ci surtout? J'ai connu le journalisme signé ou personnel au tout début de ma carrière. C'était au "Nationaliste" d'Olivar Asselin. On y frappait d'estoc et de taille et les procès en libelle et diffamation s'abattaient dru sur la tête des plus violents: des amis payaient les pots cassés. Au "Devoir", où l'article signé était de règle, on n'y allait pas non plus avec le dos de la cuiller, mais on tendait à un rôle de bâtisseur. Le nom de plume y trouvait large place.

Du "Devoir", je passai à **La Liberté** de Winnipeg, un hebdomadaire fondé par Mgr Adélard Langevin. J'y consacrai dix ans à la défense des droits des Franco-Manitobains. C'était ma première expérience de journaliste à peu près anonyme. Ma seconde, qui dure depuis plus de quarante ans, se poursuit au "Nouvelliste".

Et s'il m'était donné de recommencer, je souhaiterais revivre les mêmes expériences.

Oh! me dira-t-on, jamais votre nom n'apparaît au bas d'un article. Soit, mais il y a eu des exceptions, et d'ailleurs ceux qui vous lisaient pouvaient assez facilement deviner l'auteur.

Ce qui me reste de cette double expérience, qui s'est prolongée durant plus d'un demi-siècle, c'est que si le journalisme anonyme a moins d'éclat que le journalisme signé, il est généralement plus constructeur que l'autre et il permet d'intéressantes collaborations.

Je constatai ceci de façon tout à fait remarquable à **La Liberté**. Cet hebdomadaire avait pour bailleur de fonds la Corporation épiscopale de St-Boniface et les Oblats dont la maison-mère se trouvait aussi à St-Boniface. **La Liberté** était publiée à Winnipeg, archidiocèse voisin. C'était une situation ambiguë mais qui longtemps ne posa aucun problème.

J'étais directeur de **La Liberté** et seul responsable, acceptant ou rejetant à mon gré la collaboration qu'on m'offrait. Le programme du journal avait été bien arrêté dès le début. Signé ou non, tout article devait en tenir compte. Mais de tous mes collaborateurs, aucun ne tint autant que Mgr Arthur Béliveau, archevêque de St-Boniface, à garder l'anonymat et à respecter cette ligne de conduite. Chef religieux et national qui avait la haute main sur le journal, Mgr Béliveau avait le plus intégral respect de mon autorité de directeur. Il me rappela à plusieurs reprises que j'étais libre de publier ou non l'article qu'il m'envoyait. Quelques-uns ne parurent jamais. Je les lui retournais en lui exposant brièvement mes raisons de ne pas les publier. Jamais je n'eus à revenir sur ma décision. D'ailleurs, sa conception du rôle des laïcs devançait fortement son époque.

La Liberté — aujourd'hui **La Liberté et le Patriote** — poursuit le même combat qu'à sa fondation il y a cinquante ans, mais rarement y a-t-on recours à l'article signé.

Venons-en maintenant au cas du "Nouvelliste". Ce qu'on peut y qualifier de pensée officielle du journal ne connaît à peu près jamais l'article signé. On y trouve cependant une continuité de programme qui est une force. Certes cette politique n'élimine pas l'article signé. En pratique, il est fréquent, mais il ne vient que confirmer la politique générale du journal et l'on n'imagine point qu'il vienne la contredire et encore moins la saboter.

Prenons la campagne du pont. Elle a été déclenchée, poursuivie, maintenue sans dévier le moindrement, par "Le Nouvelliste". On peut dire qu'elle a toujours porté une signature, celle du journal. Elle ne s'affichait pas, mais le caractère même de notre rédaction ne cessait de la proclamer. En marge de cette politique officielle du journal, les articles signés ont abondé de la part de membres du personnel, etc., mais tous venaient épauler l'attitude de la rédaction proprement dite.

Les tenants du journalisme personnel peuvent se consoler en se disant que la "rédaction" porte la signature du "Nouvelliste" et que celle-ci est de taille. Il faut bien avouer que c'est celle-là qui fait loi et exprime la pensée profonde du journal.

Hector HEROUX.

Lettre de Paris

De Gaulle sur la route mandarine . . .

Il est un homme qui ne doit guère apprécier l'humour du général de Gaulle. C'est M. Charles Bohlen, ambassadeur des Etats-Unis à Paris. Au début de décembre, alors que circulaient diverses rumeurs concernant la possibilité d'une reconnaissance de la Chine communiste par la France, l'ambassadeur s'enquit auprès de l'Elysée des intentions du gouvernement français. Et le général de Gaulle de lui répondre: "Il n'y aura rien de fait cette année!". M. Bohlen ne s'avisa pas de jeter un coup d'oeil sur le calendrier, qui lui aurait rappelé que l'année en question — 1963 — se terminait trois semaines plus tard!

Nous sommes maintenant en 1964 et, selon les indiscrétions savamment calculées d'une haute personnalité gouvernementale, le processus de la modification des rapports entre la France et la Chine communiste est engagé. La nouvelle, qui a fait quelque bruit dans le monde diplomatique, n'a pu surprendre que ceux qui n'avaient point eu la clairvoyance d'enregistrer un certain nombre d'indices annonciateurs. Ici même, nous avions souligné, il y a quelques semaines, le caractère semi-officiel du long voyage d'exploration politique entrepris en Chine par M. Edgar Faure, ancien président du Conseil, comme nous avions précédemment insisté sur ce qui apparaissait peu à peu comme le "grand dessein" du général de Gaulle à l'égard de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique du Sud et des pays du tiers-monde en général. Les propos gaullistes d'août dernier concernant le Viet-Nam ne perdaient leur caractère saugrenu que s'ils étaient entendus dans une resonnance "réaliste" plus large, incluant de nouveaux rapports entre ce pays et la Chine communiste, d'une part et entre celle-ci et la France, d'autre part.

Apparemment, les choses sont allées beaucoup plus vite qu'on ne le pensait généralement. Depuis longtemps sans doute de Gaulle envisageait de réintroduire, sous une forme ou sous une autre, l'influence de la France en Extrême-Orient. Mais il lui fallait attendre le moment favorable, à la fois du point de vue intérieur, et du point de vue international. Ce moment est-il arrivé? Toujours est-il que de Gaulle pense qu'il peut aujourd'hui réaliser ce que les joueurs de bridge appellent un joli "squeeze" contre Moscou et Washington en jouant la carte de ce "mort" qui s'appelle Mao Tsé Tung. Le coup, qui risque de bouleverser toutes les données du problème diplomatique, est bien dans la manière gaulliste: il déconcerte et laisse pantois les amis comme les adversaires de son auteur, enfermés les uns et les autres dans un conformisme prolongé.

Depuis le 5 janvier dernier, on pressentait l'approche de ce coup de tonnerre diplomatique. Ce jour-là, en effet, M. Edgar Faure avait donné au "Figaro" une très longue interview — deux pages entières du journal — dans laquelle il se prononçait sans inutiles circonlocutions pour une normalisation rapide des rapports entre la France et la Chine communiste. L'ancien président du Conseil est un homme extraordinairement intelligent et habile, auquel, par ailleurs, le courage politique ne manque pas, comme il le prouva en 1955 en prononçant la dissolution de l'Assemblée nationale, malgré les pressions et les menaces de tous ses amis, et parce qu'il considérait de son devoir d'agir ainsi.

S'il est allé en Chine à l'automne dernier, c'est probablement à la demande du général de Gaulle, avec lequel il s'est d'ailleurs longuement entretenu à son retour. Et si, dans son interview au "Figaro" il a mis carrément les pieds dans le plat, et les y a agités consciencieusement, c'est qu'il avait été mandaté pour le faire. Il avait notamment déclaré, après avoir constaté le "fait" chinois: "Je marque une préférence pour la méthode simple, directe et loyale, c'est-à-dire le rétablissement pur et simple des relations diplomatiques telles qu'elles existaient avant la coupure survenue en 1949. Je maintiens ma formule: concordance du droit avec le fait. Si la Chine n'existe pas, elle n'a ni commerce ni culture. Si elle existe, nos relations économiques et culturelles doivent trouver leur pivot dans une représentation politique normale".

C'est au nom de ce réalisme politique, donc, que de Gaulle se prépare à la reconnaissance **de jure** de la Chine populaire par la France qui pense tirer de son initiative, outre des avantages diplomatiques difficiles à mesurer dans l'Etat actuel des choses, des ouvertures économiques et culturelles non négligeables. En fait, c'est une mission du patronat français, conduite en Chine par M. Georges Picot, ancien représentant de la France à l'O.N.U. qui a ouvert la voie aux "explorations" politiques de M. Edgar Faure, et aux décisions du général de Gaulle. C'est pareillement au nom de la formule "business is business" que la Grande-Bretagne a établi des relations avec Mao Tsé Tung voici plus de dix ans déjà. Un marché de plus de 600 millions de consommateurs n'est à négliger par personne!

Ce faisant, le général de Gaulle n'ignore pas que son initiative va soulever de violents remous à Washington. Il y a quelques semaines déjà, Washington a fait savoir à Paris que la reconnaissance de la Chine populaire par la France ne servirait pas la cause du monde libre, et celle de l'alliance atlantique. Il ne fait pas de doute, en effet, que l'initiative française risque d'avoir de profondes résonnances à l'O.N.U. où, dès lors, la Chine populaire peut espérer pénétrer jusqu'au coeur même du Conseil de Sécurité, puisqu'elle figure nominalement parmi les cinq membres permanents de cet aéropage suprême, avec les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Union Soviétique et la France. Son siège est actuellement occupé par Tchan Kaï Check, mais tout donne à penser qu'un changement ne tardera guère après le coup de grisou allumé par de Gaulle.

La réaction américaine sera probablement très vive, ce qui n'améliorera certainement pas les rapports franco-américains, dont on connait la température . . . polaire. Mais, en agissant vite, de Gaulle pense en avoir terminé avant l'ouverture de la campagne électorale aux Etats-Unis, ce qui évitera une amplification des ressentiments politiques et psychologiques du peuple américain et de ses dirigeants.

Au demeurant, le geste du général de Gaulle, qui sera longuement commenté dans la conférence de presse que le président de la République tient le 31 janvier prochain, comporte un certain nombre de risques. Des commentateurs estiment qu'il s'agit là de quelque chose de "peu raisonnable" dans la mesure où la Chine communiste nie la coexistence pacifique et s'emploie à diriger des menées subversives dans diverses parties du monde, en Asie, en Afrique et jusqu'en Amérique du Sud. "Vous faites le jeu du communisme le plus intransigeant", disent à de Gaulle certains de ses adversaires.

Mais l'intéressé ne semble pas avoir cure de ces remontrances. Il applique la politique du "risque calculé" chère à feu Foster Dulles. Il gêne Moscou, en délicatesse avec Pékin, et embarrasse Washington. Et, sur le plan intérieur, il coince" le parti communiste lui-même en prenant une mesure que celui-ci réclame à cor et à cri depuis longtemps.

"Les choses étant ce qu'elles sont . . ." De Gaulle n'a pas fini d'étonner . . . et d'inquiéter.

Maurice HERR.

Langue étrangère enseignée dès l'école maternelle à Nancy

PARIS (France-Soir) — Les représentants de neuf pays européens (Allemagne, France, Belgique, Grande-Bretagne, Grèce, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Suède) qui assistaient à Luxembourg — les 18 et 19 novembre — à la réunion des fédérations de parents d'élèves ont décidé à l'unanimité de demander à leurs ministres de l'Education nationale respectifs d'avancer le plus possible l'âge de l'étude des langues vivantes.

Le petit écolier de demain apprendra les langues étrangères avant de savoir écrire et compter. Si l'expérience qui devrait débuter l'année prochaine à Nancy réussit, la preuve sera faite: plus tôt un enfant commence l'étude d'une langue, plus facilement il l'apprend.

Actuellement en France, de nombreux bacheliers qui ont étudié l'anglais, ou l'espagnol (entre autres) pendant sept ans, peuvent lire un texte de Shakespaere, ou de Cervantès, mais sont incapables de se débrouiller tout seuls à Londres ou à Madrid. Deux raisons à cela: ils ont une connaissance uniquement livresque de la langue; ils en ont commencé l'étude trop tard.

Or, la connaissance pratique d'une ou plusieurs langues sera indispensable dans le monde de demain. C'est ce qu'ont compris des pays comme la Suède qui vivent surtout de commerce et d'échanges avec l'extérieur. En Suède, par exemple, tous les enfants apprennent l'anglais dès l'âge de huit ans. Ils ont à leur disposition des moyens audio visuels tels que des magnétophones et la télévision.

A Nancy on doit aller plus loin; c'est dès le jardin d'enfants qu'on va apprendre une langue.

En quoi consiste cette expérience?

Cours du soir pour les parents

Les petites filles et les petits garçons des maternelles seront confiés non seulement à des jardinières d'enfants françaises, mais à des Anglaises et à des Allemandes, qui leur parleront dans leur langue. (Par exemple, à un enfant qui rapportera un jouet l'Anglaise ne dira pas "Merci" mais "Thank You".) Les enfants comprendront ainsi petit à petit les mots usuels. Plus tard, on leur apprendra à s'exprimer et enfin à lire et à écrire.

La progression: comprendre — parler — lire — écrire, est la façon naturelle dont un bébé, puis un enfant, apprend sa langue maternelle. Pour une langue étrangère c'est vraisemblablement aussi une des meilleures solutions, notamment pour avoir un bon accent.

L'expérience de Nancy pourrait se généraliser, par exemple en faisant des échanges de jardinières d'enfants entre villes jumelées. Et plus tard, à l'école primaire, il ne faut pas que l'enfant perde ce qu'il a appris tout petit, il pourrait y avoir des échanges d'instituteurs.

Les défenseurs de cette expérience, M. Sven Nord, du Conseil de l'Europe, M. Grandpierre, membre du Conseil de l'Université et doyen de la Faculté des Lettres de Nancy, essaient aussi de mettre au point des cours du soir pour permettre aux parents d'apprendre en même temps que leurs enfants et continuer à la maison l'heure de l'école.

Le Centre St-Jean Bosco, pour Indiens et Métis, situé au numéro 87 de la rue Isabel à Winnipeg, a été ouvert officiellement dimanche dernier. Le centre, sous la juridiction de la paroisse Ste-Marie, est confié aux Pères Oblats, le directeur en étant le R. P. A. Carrière. L'ouverture a été un évènement "oecuménique" au sens le plus large, avec concours de représentants gouvernementaux et ecclésiastiques, de prêtres et de ministres. Sur la photo l'on voit, première rangée, ordre habituel, Mme A. G. Leslie, M. Leslie, surveillant régional des Affaires indiennes, l'hon. J. B. Carroll, ministre provincial du Bien-être social, Son Exc. Mgr G. B. Flahiff (l'archidiocèse est propriétaire de l'immeuble), M. David Mulligan, échevin, le R. P. A. Lizée, provincial des Oblats. En arrière l'on voit M. le chanoine E. Scott, anglican, le Rév. Dr J. F. Douglas, de l'Eglise-Unie, le Rév. I. Harvey, M. Lloyd Lenton et M. l'abbé J. F. Fitzgerald. On dira la messe à cet endroit les dimanches et jours de fête dans une chapelle d'occasion, en plus du travail régulier qui consiste à promouvoir le bien social et spirituel des membres.

Début de la phase légale de la "grève" scolaire

L'incident des élèves de l'école paroissiale de St-Vital qui font école buissonnière depuis les débuts du mois de novembre entrera d'ici quelques jours dans sa phase légale.

Question de transport

Les enfants de six familles se sont absentés de l'école paroissiale St-Emile dans la division scolaire de St-Vital à la suite d'un changement dans la politique de la commission scolaire par rapport au transport des élèves de l'école paroissiale. Depuis quatre ans ces élèves voyageaient gratuitement sur les autobus loués par la commission pour le transport des élèves de l'école publique Lavallée, qui se trouve à deux pas de l'école paroissiale. L'augmentation du nombre des élèves d'année en année (et surtout la fermeture de l'école Vermette, en campagne) obligea le pourvoyeur du service d'autobus à renégocier le contrat. La commission décida alors de faire payer aux enfants de l'école paroissiale un taux de $6.00 par mois. (Le contrat de la Commission scolaire de St-Boniface revient à peu près au même prix, soit un peu plus de 30 cents par jour par enfant.) Les parents de six familles ont refusé de payer ces frais et ont décidé en conséquence de garder leurs enfants à domicile. (La compagnie de transport explique que le nouveau prix du service d'autobus revient à $13.00 par jour sans les élèves de l'école paroissiale et $19.00 par jour avec ces enfants, c'est-à-dire $120.00 par mois de plus pour 21 enfants.)

Le lundi de cette semaine, en effet, le nouveau ministre de l'Education, le docteur G. Johnson, a reçu un groupe de parents de ces élèves pour les exhorter à renvoyer leurs enfants à l'école et pour les informer que la machinerie légale, prévue par la loi de la Fréquentation scolaire suivrait son cours incessamment. Le Département a pris connaissance des rapports envoyés par l'école St-Emile en conformité de la loi, indiquant l'absence de ces enfants pendant une partie du mois de novembre et pendant le mois de décembre. Les parents en question avaient d'ailleurs averti les autorités provinciales, directement et indirectement, du fait que leurs enfants manquaient la classe.

La "machinerie"

La procédure suivra les étapes normales. En premier lieu, le Département avise la commission scolaire de St-Vital des absences qui paraissent dans les rapports de l'école. La Commission scolaire en traitera à l'occasion de sa réunion, jeudi soir de cette semaine. Si l'on décide d'agir légalement et immédiatement, le surveillant de la Fréquentation scolaire enverra des avis aux parents délinquants. Un exemplaire de cet avis paraît en appendice de l'acte de la Fréquentation scolaire, sous le titre "Schedule A". Ce geste peut être retardé si l'on croit nécessaire de faire une enquête. On estime généralement qu'il faut trois jours pour l'enquête et trois jours de grâce après la réception de l'avis par les parents. Le refus de se conformer à la loi entraine un procès devant un magistrat de la police ou un juge de la paix, avec amende nominale ou la déposition d'un cautionnement de $100.00. Si l'amende est imposée et refusée, l'emprisonnement s'ensuit jusqu'à vingt jours au maximum. La peine augmente avec le nombre d'offenses.

Avant la réception de l'avis, faisant suite à leur conversation avec l'hon. M. Johnson, les parents ont tenu une réunion et ont rédigé un communiqué, qui fut distribué aux quotidiens, au **Sunday Herald**, et aux postes de radio, mardi. (La traduction française de ce communiqué par **La Liberté et le Patriote** paraît ailleurs dans ces colonnes.) Dans cette déclaration, les parents se disent préparés à aller en prison, plutôt que de renvoyer leurs enfants à l'école sans bénéficier du service d'autobus gratuit.

Origines de la loi

La loi en question date de l'année 1916, le texte en ayant été annoncé précisément au début du mois de janvier. La fréquentation scolaire n'a pas été imposée en 1890 lors de la création du système des écoles publiques, parce que les autorités légales craignaient une telle obligation contraire aux droits que l'Acte de l'Union du Manitoba avait réservés aux minorités.

En effet, quand la loi des écoles publiques a été soumise au Comité judiciaire du Conseil privé de l'Empire, plus tard, dans le cas Barrett, Lord MacNaughten a déclaré que cette loi n'enfreignait pas les droits des catholiques, parce que ces derniers pouvaient encore construire et gérer leurs écoles, "sans molestation ou interférence. Aucun enfant n'est obligé de fréquenter une école publique". (. . . without molestation or interference. No child is compelled to attend a public school.)

En 1916, toutefois, afin de promouvoir l'instrucion des immigrants, une loi de Fréquentation scolaire a été approuvée dont le texte a été dicté en grande partie de façon à éviter l'écueil de la non - constitutionnalité. La loi (Chapitre 234 des Statuts de Manitoba) oblige les enfants à fréquenter l'école, et le mot "école" est défini dans les préambules comme "école publique".

"Excuses"

Cependant, si un enfant ne fréquente pas cette école régulièrement, on reconnait comme excuse légitime le fait qu'il soit instruit, soit à la maison, soit dans une école privée. Dans les deux cas, il faut que l'inspecteur contrôle l'instruction donnée afin de s'assurer qu'elle est équivalente à celle qui se donne dans l'école publique. L'école privée doit, en outre, faire rapport mensuellement de la régularité de fréquentation. (La loi approuvée en 1916 était beaucoup moins détaillée que celle qui est en vigueur aujourd'hui. On mentionnait par exemple l'instruction au foyer, mais non pas celle d'une école privée, qui était englobée dans l'expression "elsewhere" (ailleurs). Depuis ce temps les rapports entre le ministère et les écoles privées (paroissiales) quant à la Fréquentation scolaire ont été précisées dans une section spéciale, no 19.)

Il y a dans la section 6 de cette loi, en plus de la clause "a" relative aux écoles privées, six autres clauses qui expriment autant **d'autres** raisons qui dispensent un enfant d'âge scolaire de fréquenter une école publique. Par exemple, la clause "b" décrit la situation d'un enfant qui reçoit une éducation convenable au foyer même.

Distances et transport

Dans la clause "f" on mentionne les distances. Un enfant de moins de 10 ans n'est pas obligé de fréquenter l'école publique si celle-ci se trouve à deux milles de distance de chez lui; un enfant de plus de 10 ans n'est pas obligé de fréquenter l'école publique si celle-ci se trouve à trois milles de distance de chez lui. Dans les deux cas, cependant, **cette excuse n'est pas valable** dans un district qui s'occupe de transporter les enfants, qui fournit l'autobus prévu par l'Acte scolaire.

Cette clause est au centre de la controverse actuelle. Car, s'il n'y avait pas de service d'autobus scolaire gratuit dans la division scolaire de St-Vital à l'heure actuelle, selon cette loi, les enfants de l'école publique seraient excusés de manquer la classe, tandis que les enfants de l'école paroissiale seraient encore obligés de fréquenter une école quelconque. En un mot, le fait qu'il y a un service d'autobus gratuit pour les enfants de la division enlève l'excuse de distance pour **tous** les enfants et, en somme, oblige tous les enfants à fréquenter l'école, **même ceux qui ne peuvent pas tirer profit du transport gratuit, parce qu'ils sont inscrits à l'école privée.**

Cette clause est certainement contraire à la liberté dans le choix de l'école que Lord MacNaughten a signalé comme étant un droit garanti aux catholiques par l'Acte de l'Union de Manitoba. La structure de cette section ne permet même pas aux élèves des écoles privées d'être excusés de la classe pour raison de maladie, ce privilège étant limité aux élèves des écoles publiques!

Partialité délibérée

C'est cet aspect de la loi sur la Fréquentation scolaire qui fait voir comment la "grève" des enfants de l'école St-Emile est dans la même ligne que la lutte qui a eu lieu par rapport aux manuels scolaires gratuits. Dans le jugement qui a été rendu dans ce cas il a été démontré que la législation scolaire manitobaine tourne autour de l'école publique, exclusivement, à moins de mention explicite d'une autre intention. Les clauses de la loi sur les subventions pour manuels scolaires pouvaient être plus ou moins claires, mais le principe général l'emportait sur l'obscurité: seules les écoles publiques peuvent tirer profit de fonds publics destinés à financer l'éducation au Manitoba. Il en va de même pour la gratuité du transport scolaire. Ce service est limité aux élèves qui fréquentent l'école publique — il est même défendu d'en faire bénéficier d'autres personnes. Par conséquent, les élèves des écoles paroissiales qui se trouvent à une certaine distance de l'école, soit paroissiale, soit publique, ne peuvent pas utiliser l'autobus scolaire pour vaincre cet obstacle, et s'ils ne disposent pas d'autres moyens pour se rendre à l'école paroissiale, ils sont tenus de fréquenter l'école publique, en se servant de l'autobus scolaire.

La "grande" question

C'est parce que le transport gratuit, et les manuels gratuits, sont réservés aux écoles publiques que cet incident de St-Vital fait partie, qu'on le veuille ou non, de la grande question des subventions publiques aux écoles paroissiales. En théorie, le problème du transport aux frais du public pourrait se régler autrement; en pratique, tout amendement de l'Acte scolaire destiné à résoudre cette partie du problème général déclenchera nécessairement le débat sur toute la question. C'est pour cela que ceux qui se préoccupent d'améliorer le sort des écoles paroissiales ne peuvent pas s'empêcher de s'inquiéter du choix du champ de bataille et du genre de bénéfices possibles qui seraient utiles au plus grand nombre de parents.

Il est à retenir qu'un plaidoyer de non-culpabilité pourrait se justifier dans le cas St-Emile, à plusieurs titres. Par exemple, cette loi contient plusieurs sections qui affirment un principe maintenant suspect, à savoir que ceux qui sont accusés d'infraction doivent se prouver innocents. Il y a aussi le fait que l'année scolaire est maintenant divisée en deux "termes", du 1er janvier au 30 juin, du 1er juillet au 31 décembre; le manquement de classe est calculé par "termes" et, par conséquent, il n'est pas dans l'ordre de poursuivre des parents en janvier pour un manquement au mois de décembre, "terme" achevé, ni pour un manquement au mois de janvier, pour lequel mois les rapports de fréquentation ne sont pas disponibles au ministère avant la fin du mois. Une "grève" d'enfants est d'ailleurs soumise à d'autres considérations, non-légales, qui en rend l'usage d'une délicatesse spéciale, soit au point de vue du bien des enfants et du devoir des parents, soit au point de vue de la réaction populaire chez la majorité des citoyens de la province qui auront toujours le dernier mot à dire sur tous les efforts pour améliorer le sort des écoles paroissiales.

R. D.

★ ★ ★

DECLARATION DES PARENTS CATHOLIQUES DE ST-VITAL

Le 20 janvier 1964

Les parents ont décidé aujourd'hui (20 janvier) que les déclarations du ministre d'Education ne changent pas la décision qu'ils ont été obligés de prendre en novembre dernier. "Si pour obtenir la justice et protéger nos droits civils, il faut subir la poursuite légale, nous sommes prêts à en accepter les conséquences, disent-ils.

"Nous ne comprenons pas encore ce que le ministre voulait dire quand il a soutenu que nous avons fait le 'point'. Nos enfants sont demeurés à la maison, non pas pour faire un 'point' mais simplement parce qu'ils ne pouvaient se rendre à l'école faute de transport."

Commentaires des parents:

"Si le gouvernement veut vraiment les intérêts des enfants, il pourrait utiliser ses fonds pour aider les enfants à se rendre à l'école plutôt que pour nous intenter un procès.

"Nos enfants se rendaient à l'école St-Emile trois ans moyennant l'autobus public, pendant trois ans, avant que le gouvernement ne décide de les en empêcher à coups de pied. Maintenant c'est au gouvernement de les faire remonter dans l'autobus. S'il veut le faire en poursuivant les parents, qu'il le fasse. Nous sommes prêts, parents, à subir les conséquences de n'importe quelle action injuste et discriminatoire de nos chefs.

"Depuis trois mois on envoie promener ces familles, mais non pas de la façon qu'elles le désirent pour leurs enfants."

Dr Johnson a dit qu'il n'y a jamais eu un cas semblable d'absence de l'école dans l'histoire du Manitoba; si nos enfants ne montent pas bientôt dans l'autobus, ils seront sans doute les premiers du genre à assister à une session (législative).

Mme B.-J. Champagne,
Mme William Schick,
(Traduction de La Liberté)

Aujourd'hui ...Autrefois

Il y a 50 ans (1914)

M. Thomas Molloy (plus tard sénateur) était choisi comme porte-étendard des libéraux dans le comté de Carillon.

L'Ouest canadien traversait une crise financière très aigue. Un correspondant de Spring Grove, Sask., déclarait que le prix de la viande dans les villes de Saskatoon et de Prince-Albert, le boeuf se vend à 9c la livre, au quartier, comparavement à 16 cents à Montréal. Le porc, dans l'Ouest, se vendait à 8 cents la livre lorsque le cultivateur pouvait le vendre. Le correspondant suggère que les marchands de l'Est achètent leur viande des provinces de l'Ouest.

Le "Mixed Farming Car" du Collège d'Agriculture de Winnipeg était en montre à Fannystelle. Quelques professeurs du collège accompagnaient ce wagon - exposition dans lequel on avait rangé les plus belles bêtes du collège. Les professeurs étaient sur place pour donner des conseils pratiques aux fermiers. Le correspondant de Fannystelle se disait enchanté de l'exposition, si seulement les fermiers avaient "la galette" nécessaire pour améliorer leurs troupeaux.

A Fannystelle on donnait le rapport financier de la paroisse. En 1913, les recettes avaient été de $6,480.48 et les dépenses, de $5,511.57. En 1913 on avait dépensé la somme de $673.88 pour l'achat d'un carillon.

Il y a 40 ans (1924)

Statistiques du Collège de St-Boniface en 1924: il y avait un total de 263 élèves répartis comme suit: 99 pensionnaires, 119 externes et 45 junioristes. Le collège offrait alors les deux cours, français et anglais, au niveau secondaire. Les deux groupes se fusionnaient au niveau universitaire. Il y avait donc 69 universitaires, dont 28 pensionnaires, 35 externes et 8 junioristes. Le cours de grammaire comptait 171 élèves de langue française et 92 de langue anglaise. Les étudiants de langue française se composaient de 67 pensionnaires, 83 externes et 21 junioristes. Le cours anglais comprenait 32 pensionnaires, 36 externes et 24 junioristes.

De Ste-Anne-des-Chênes on apprend qu'il s'expédiait en moyenne 70 bidons de lait et 5 à 6 bidons de crème à tous les jours. Le tout s'expédiait à la crèmerie Crescent à Winnipeg. Le prix payé au fermier était de $2.50 le 100 livres de lait contenant 3.6 livres de gras.

Le nombre d'automobiles au Canada était de 600,000. Ce chiffre était supérieur à celui des voitures en Grande-Bretagne.

Les annonceurs de l'époque comprenaient le Café Breault, 240, rue Main, en face du Bureau Industriel (l'édifice fédéral); G. H. Carman & Cie, pharmaciens, on recommandait au lecteur de demander de se faire servir par M. P. Renaud; E.-S.-D. Proulx, marchand de bois de chauffage, 43, rue De la Morénie, St-Boniface; Adolphe Huot, tailleur, 101, rue Masson, St-Boniface; le Pacifique Canadien offrait un prix d'excursion pour Vancouver au prix de $72; Stevenson & Price, 344, rue Main, en face de l'édifice Board of Trade (l'édifice fédéral) annonçait des spéciaux en mercerie; la Maison Blanche, 15, avenue Provencher, St-Boniface, offrait des occasions irrésistibles dans le domaine du vêtement pour la famille.

Il y a 30 ans (1934)

Sous la rubrique "Autour de la Ferme", le Frère Thomas Pineault, C.S.V., directeur de l'Association des Apiculteurs du Manitoba, présentait un compte rendu très intéressant des activités de cette association. On apprenait, par exemple, que l'agronome de St-Pierre, M. Joseph Lafrance, avait donné des cours apicoles à St-Pierre et à Ste-Anne au cours de l'hiver. Aussi que l'association avait fait approuver par les autorités provinciales le prix de 10 cents la livre pour le miel vendu au wagon. Le rapport indiquait en plus que quelque 450 personnes s'étaient rendues à la Maison St-Joseph d'Otterburne pour y observer le travail des abeilles dans la ruchette d'observation.

M. Conrad Dansereau, de Letellier, recevait la visite d'un hôte imprévu. Il s'agit du jeune Roland Rainville, âgé de 14 ans, venant de Manor, Sask., qui tentait de se rendre chez lui, à Windsor, Ontario. Il s'était arrêté à Letellier parce qu'il n'avait pas les vêtements nécessaires pour se préserver du froid. Le garçonnet, à l'âge de 11 ans, avait été abandonné en Saskatchewan par son oncle. Il travailla chez un cultivateur jusqu'à ce qu'il eut gagné suffisamment d'argent pour s'acheter un cheval et ensuite il se dirigea vers l'Ontario quêtant le gite et la nourriture pour lui-même et sa monture.

Le Frère Joseph, S.M., fêtait le 25e anniversaire de sa nomination au principalat de l'Institut Collégial Provencher de St-Boniface. Un grand banquet avait été organisé pour fêter dignement cet éminent éducateur que fut le Frère Joseph. C'est par milliers que le jubilaire comptait les garçons qui avaient été éduqués sous sa direction, et les orateurs au banquet n'ont pas manqué de louer le magnifique travail accompli par cet humble religieux.

Il y a 20 ans (1944)

L'émission du Comité de la Survivance Française pour le mois de janvier 1944 comprenait une causerie par M. l'abbé (Son Exc. Mgr l'Archevêque) Maurice Baudoux, alors curé de Prud'homme, Sask. Cette émission émanait du poste CBV de Québec et elle passait sur les ondes de tous les postes du réseau français.

La Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg élisait ses officiers pour 1944: président, J.-E. Frey; chapelain, le R. P. I. Desautels, O.M.I.; vice-président, J.-A. Rhéaume; secrétaire, J. Gauthier; trésorier, H. Poirier; directeurs, J. Gagnon, L. Sala et B. Léveillé.

Le rapport financier de la cathédrale de St-Boniface indiquait que les recettes avaient été de $48,123.19 et les dépenses, de $42,833.60. Ce surplus encourageant permettait de payer $2,000 sur la dette.

Le conseil de ville de Prince-Albert, Sask., passait un règlement pour maintenir l'ordre et la paix. Toute personne qui troublait la vie paisible des citoyens en se servant de paroles trop grasses en public, ou qui titubait un peu trop, devenait passible d'une assez forte amende ou d'un stage au cachot municipal.

Il y a 10 ans (1954)

C'était le 20 janvier 1954 que Son Exc. Mgr Aimé Decosse recevait la plénitude du sacerdoce des mains de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, alors archevêque-coadjuteur de St-Boniface, assisté de Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Regina, et de Mgr M.-J. Lemieux, archevêque d'Ottawa. La cérémonie se déroula dans la cathédrale de Gravelbourg devant 2,000 personnes. Le nouvel évêque de Gravelbourg naquit à Somerset, Man., le 21 juin 1903.

M. René Jutras, député de Provencher aux Communes à Ottawa, était nommé président du comité de l'agriculture pour la session en cours en janvier 1954.

Au début de 1954, la paroisse de Dunrea comprenait 113 familles catholiques dont 83 Canadiennes françaises, 20 Irlandaises et 10 Belges. Le rapport de 1953 indiquait qu'il y avait eu 29 baptêmes d'enfants et un d'adulte, sept mariages et trois décès.

A Bellegarde, Sask., on élisait les officiers du Conseil de la Coopération, région no 2. Le conseil se composait de MM. Jean Carrière, Fernand Blerot, François Bernuy, Régis Ferraton, A. Gatin, Maurice Craeyveldt, Henri Pinvidic, Alphonse Aimé, Lucien George, Gilbert Mahin et Jean George.

J.-R. DOIRON.

Quelques chiffres sur la 2ème session du Concile

ROME — Les différentes allocutions, relations et interventions orales présentées au cours de la deuxième session conciliaire ont été enregistrées sur 180 bandes magnétiques de 400 mètres chacune, ce qui représente un total de 72,000 mètres. Transcrites, ces différentes bandes forment neuf volumes d'un total de 2,792 pages. La transcription est effectuée par les quinze sténographes conciliaires, travaillant par groupes de trois.

Au cours de cette deuxième session, on a enregistré un total de 1,489 interventions (dont un bon nombre présentées par écrit seulement), auxquelles il faut ajouter 46 allocutions et relations.

Le schéma sur "L'Eglise" a été étudié pendant 23 congrégations générales et a fait l'objet de 323 interventions orales et de 475 interventions écrites. Le schéma sur "Les évêques et le gouvernement des diocèses" a occupé neuf congrégations générales, avec 149 interventions orales et 218 interventions écrites. Le schéma sur "L'oecuménisme" a été discuté pendant onze congrégations, avec 142 interventions orales et 156 interventions écrites.

Au cours des 43 congrégations générales qu'a comporté la deuxième session, les pères ont voté à 94 reprises au moyen de bulletins de vote et à dix reprises par assis et debout. Pour les votes écrits, il a fallu 230,300 bulletins, tandis que 107,800 cartes de présence ont été distribuées. La congrégation générale qui a vu le plus grand nombre de votes a été celle du 30 octobre, au cours de laquelle les pères ont exprimé neuf fois leur opinion.

Deux votes ont eu lieu au cours de la séance publique du 4 décembre, comportant chacune plus de 2,100 bulletins de vote. Grâce au système électronique, le dépouillement du scrutin sur la constitution sur "La Liturgie" n'a exigé que seize minutes, tandis que le résultat du vote concernant le décret sur "Les moyens de communication sociale" a été connu en onze minutes.

Le Pape remercie les journalistes

ROME — Pour remercier les journalistes de la façon dont ils ont rendu compte de son pèlerinage, le pape Paul VI a fait envoyer par le cardinal Cicognani deux télégrammes, l'un au président de l'Association de la presse étrangère en Italie et l'autre à M. Manzini, rédacteur en chef de l'"Osservatore Romano", en sa qualité de président de l'Union catholique de la presse italienne.

"Le Souverain Pontife, appréciant vivement la notable coopération des journalistes au succès du pèlerinage en Terre Sainte, déclare le premier message, me charge de vous exprimer, ainsi qu'à vos collègues de très vives félicitations et remerciements. Veuillez vous faire l'interprète des sentiments reconnaissants du Souverain Pontife auprès de tous les représentants de la presse pour leur admirable effort, durant ces mémorables journées. Sa Sainteté invoque de tout coeur sur tous des faveurs divines."





A l'Hôtel de Ville *La Veillée* du lundi soir

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le lundi 20 janvier avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville.

M. David-D. Parent se présentait devant le comité des travaux publics pour s'opposer à ce que les résidants de la Place Cabana nord soient seuls appelés à payer pour le pavage de cette rue lorsque les résidants de la rue Deschambault utilisent aussi cette rue; le comité demande des rapports afin de pouvoir étudier cette question qui date de 1958.

Les maisons d'affaires de St-Boniface qui croient que leur évaluation pour taxes d'affaire est trop élevée ou trop basse pourront en appeler devant une commission du Métro, qui siègera à l'Hôtel de ville de St-Boniface, le 26 février, à 8 h. p.m.; ils devront toutefois soumettre leur demande avant le 17 février.

La commission de la bibliothèque de St-Boniface demande que $5,000 lui soient octroyés jusqu'à ce que les prévisions budgétaires soient acceptées.

L'avocat de la ville, M. W. R. Appleby, donna un rapport verbal sur la réunion préliminaire qui eut lieu pour décider du choix d'un avocat pour représenter les villes et municipalités dans la question de l'établissement du tarif du gaz naturel. La compagnie de gaz naturel prétend qu'elle aurait droit de demander un prix plus élevé, vu le coût de construction des installations, etc., et ceci pourrait coûter plusieurs milliers de dollars aux clients; une commission s'occupe de cette question et en discutera plus longuement; cette étude requiert des consultations avec des comptables experts qui s'y connaissent aussi en système de distribution de gaz, etc.; le comité recommande que le maire de St-Boniface appelle une réunion de représentants de Winnipeg, St. James et Kildonan afin d'étudier cette question et d'en arriver à présenter des arguments solides.

La ville considère l'achat d'une addition mécanique pour ses chasse-neige, laquelle permettrait à l'opérateur de nettoyer les rues et ruelles sans obstruer les entrées de garage; la dépense en est que d'environ $1,500 et éviterait nombre d'imprécations de la part d'un bon nombre de citoyens qui se voient obligés de déblayer l'entrée de leur garage après que la charrue a passé. A ce sujet, M. le maire racontait que lors de la dernière tempête de neige, il avait reçu plusieurs appels de citoyens et de citoyennes qui disaient ne pouvoir sortir de chez eux. Pour leur montrer qu'il ne faut pas toujours compter sur la ville comme sur la divine Providence, mais qu'il suffisait seulement de quelques coups de pelle, M. le maire y ait allé lui-même et en quelques minutes réussissait à déblayer leur entrée; M. le maire prouvait à ces gens que le problème n'était pas insurmontable et que ça demandait un peu de bonne volonté. De grâce, n'allez pas apepler M. le maire la prochaine fois qu'il neigera, car il ne veut pas enlever le travail à ceux qui en ont besoin.

Comme les signataires de la pétition contre la pose d'une conduite d'eau de six pouces sur la rue Bertrand représente, en valeur immobilière, plus de 60 pour cent, le comité recommande de ne pas procéder avec ce projet.

Le comité de législation recommande que la question de délimitation des quartiers pour le scrutin sera étudiée au mois de mars.

Le comité des propriétés foncières remettra à l'étude la question du terrain de l'école Reine Elisabeth afin d'en arriver à une décision équitable.

Le S.P.M. essaie d'enseigner le véritable sens du mariage

La préparation au mariage et les fiançailles sont des problèmes de vie auquels doivent être accordés beaucoup de soins, d'attentions, car ils sont parmi les plus importants dans la vie des jeunes travailleurs.

Combien de foyers brisés, malheureux existent aujourd'hui dans les paroisses! Que d'erreurs circulent dans les milieux de travail, de loisirs, sur l'amour, le mariage! Devant les faits de chaque jour, pouvons-nous conclure que la jeunesse est suffisamment préparée à la grande réalité de l'amour dans le mariage? Voyons les affiches de cinéma, écoutons les chansons à la mode, les conversations: la pureté, l'amour bien vécu, la vocation du mariage . . . tout cela est-ce des chimères? ou un idéal réalisable? Dans un tel climat, n'est-ce pas difficile pour les jeunes de croire à l'amour, de se préparer au mariage. Mais il ne suffit pas de voir le problème et de gémir sur les causes, les conséquences des "échecs matrimoniaux", il faut trouver des solutions.

Les buts précis du Service de Préparation au Mariage de la JOC sont, en résumé: préparer la masse des travailleurs fiancés à suivre, le plus parfaitement possible, la doctrine chrétienne du mariage. Aider les fiancés à profiter du maximum de cette période enrichissante de leurs fiançailles. Vouloir rendre conscients les fiancées et les fiancés de tous les problèmes qui se posent dans leur milieu. Préparer les fiancés d'aujourd'hui à bâtir des foyers ouvriers apôtres.

Les cours débutent dans deux paroisses, au mois de janvier. Serez-vous de ceux qui préparent leur mariage?

Mlle Suzanne Tremblay, digne hôtesse de la Place des Arts

Mlle Suzanne Tremblay quittait St-Boniface il y a déjà trois ans pour Montréal où, après avoir joué un rôle enrichissant au Conseil Catholique d'Immigration, elle est maintenant l'hôtesse de la "Chambre Verte" de la Place des Arts. Tout récemment, au cours de vacances chez ses nombreux parents et amis de la ville-cathédrale, elle eut maintes fois l'occasion d'expliquer en quoi consiste son travail actuel. (C'est chez Mme Pauline Boutal que Mlle Tremblay séjourna à St-Boniface pendant ces trois semaines de repos.)

La Chambre Verte, dit-elle, est un petit salon où ont lieu les réceptions en l'honneur des hôtes distingués de la Place des Arts. C'est ainsi qu'elle y reçut Mme Georges Vanier lors d'une réception en l'honneur de la troupe de ballet du Théâtre Bolshoi de Moscou, le capitaine Armand Ferland (autrefois de St-Boniface) qui dirigea un remarquable concert donné par la fanfare de l'Armée canadienne, le général Fleury de France, M. André Malraux, ministre des Affaires culturelles de France, le fameux chanteur noir Belafonte, etc., etc.

La Place des Arts ne peut vraiment avoir meilleure hôtesse, car Mlle Tremblay s'est longuement entraînée à ce rôle délicat au cours de ses années de travail au Consulat de France de Winnipeg. Que de personnages éminents de France et du Canada elle connut, reçut, renseigna ici au Manitoba, soit comme secrétaire du Consulat, soit comme consul intérimaire du départ de M. le comte Serge de Fleury à l'arrivée de M. Damien Giordani!

Félicitations à cette Franco-manitobaine qui sait adopter "la belle province" sans renier la sienne.

Soirée amusante au Cercle Molière

Le Cercle Molière offre à ses admirateurs cette semaine (mercredi, jeudi et vendredi) une soirée amusante par la présentation de la comédie mousseuse de Louis Velle, "Mousseline". Pièce en quatre "actes" avec scène unique (un beau salon de bourgeois gentilhomme, à la campagne), elle se prête bien aux limitations de la salle académique du collège de St-Boniface. Cettte fois, les "jeunes" d'il y a deux ou trois ans, deviennent des "vétérans" parfaitement à l'aise dans sept rôles assez variés.

La comédie roule autour de l'amour, au sens sentimental, avec autant de mépris sur l'objet de l'amour qu'il y a de personnages dans la pièce, multipliés géométriquement. Mousseline (Rose-Marie Bryner), débutante dans la vie émotive, aime successivement Valentin (André Gélinas), qui aime les vaches et plus tard Suzon (Marie-Rose Guay), Pierre, son parrain, (Alphonse Tétreault) qui n'aime plus mais enfin aime la baronne Nathalie (Pauline Guénette) et Nicolas (Pierre Boux), prince styrien déguisé en valet de chambre. Même Armand (Jean-Guy Roy), vieux routier sur le chemin du coeur, se croit aimé pendant un temps par la jeune et naïve orpheline. Les affections fusent entre tous ces figurants secondaires, dans une série incessante de "pas de deux", de dialogues et de trialogues ornés de phrases mousseuses et parfois lubrifiées.

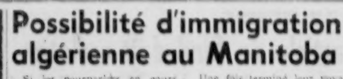
Ont collaboré à la mise en scène de ce feu d'artifices, Mme Pauline Boutal, Gilles Guyot, Alphonse LaRivière, John Harris, Pierre Dumont-Lepage, Denis LaRivière, Irène Lane, Christianne LeGoff, Rose Bouchard, Danièle Colette. M. le Dr J.-M. Huot a souhaité la bienvenue à la mince foule, la première soirée.

La ceinture fléchée, emblème provincial?

Le mardi soir 21 janvier, M. E. Russenholt, l'ex M. Beau-Temps du canal 3, donnait une conférence des plus intéressantes sur le district d'Assiniboia devant les membres de la Manitoba Historical and Scientific Society. M. Russenholt fit une description des débuts de la colonie et démontra comment nous sommes redevables aux "voyageurs" canadiens-français et aux Métis pour l'avenir de la civilisation dans notre pays.

Il illustrait sa conférence de nombreux épisodes humoristiques et préconisait l'usage de la ceinture fléchée comme emblème provincial du Manitoba pour les fêtes du Centenaire. M. Russenholt ne voit pas bien pourquoi nous, du Manitoba, adopterions ce "ten gallon hat", puisque l'épopée des cowboys se déroulait plus à l'ouest. C'est ici, cependant, au confluent de la Rouge et de l'Assiniboine que se rassemblaient grand nombre de voyageurs et qu'alors la ceinture fléchée était à l'honneur.

Aimé Muller, fils de M. et Mme A. J. Muller, de 585, rue Langevin, St-Boniface, a été choisi le Clerc-Servant de l'année pour la paroisse Cathédrale. Aimé est âgé de treize ans, il est clerc-servant depuis bientôt quatre ans. Il est élève de Mlle L. Guyot, 8e année, à l'Académie Provencher.



Possibilité d'immigration algérienne au Manitoba

Si les pourparlers en cours, entre deux représentants du gouvernement français, MM. Robert Beaudouy, du ministère des Affaires étrangères, et Jacques Toutain, directeur des Finances au département des rapatriés d'Afrique, et les gouvernements d'Ottawa et du Manitoba réussissent, la province du Manitoba pourrait recevoir au cours de l'année 1964 quelques centaines de familles françaises, venant toutes d'Algérie.

C'est ce qui ressort d'une importante visite effectuée à Winnipeg, en fin de semaine, par MM. Beaudouy et Toutain qui ont reçu une efficace réception de la part des autorités, particulièrement du ministère manitobain d'Agriculture et du ministère fédéral d'Immigration. En plus de Winnipeg, les deux visiteurs français doivent aussi visiter toutes les capitales provinciales du Canada, à l'exception de St-Jean, Terre-Neuve.

Une fois terminé leur voyage d'investigation au sujet des possibilités de faire émigrer ici et là au Canada des familles de Français d'Algérie qui cherchent à s'établir hors de France (car le gouvernement français ne peut définitivement les installer sur des terres sises à l'intérieur de son territoire), MM. Beaudouy et Toutain feront rapport à leur gouvernement. S'il s'avère que les résultats de leur enquête sont satisfaisants, même encourageants, dès l'été prochain le Canada recevra la visite de spécialistes et représentants de ce groupe de cultivateurs français d'Afrique du Nord, afin d'étudier les modalités de leur "transplantation" en divers endroits du Canada, particulièrement au Manitoba.

M. Damien Giordani, consul de France au Manitoba, accompagna les éminents visiteurs chez le lieutenant-gouverneur, auprès du premier ministre Duff Roblin et autres responsables intéressés, surtout du ministère d'Agriculture et du département d'Immigration, chez Son Exc. Mgr Maurice Baudoux qui les reçut à dîner dans son archevèché, etc. Puis il organisa une brillante réception dans les salons du consulat où hommes politiques, fonctionnaires, journalistes, éducateurs, hommes d'affaires, etc., se pressaient pour entendre les communications des deux Français.

Parlant aussi bien l'anglais que le français, M. Beaudouy remercia alors les autorités manitobaines qui avaient si fortement collaboré au projet à l'étude en donnant toutes les réponses aux questions posées, et il assura qu'il avait été impressionné par les possibilités d'immigration qu'offrait le Manitoba. Il conclut ses brèves remarques en assurant que les familles françaises d'Algérie qui, éventuellement, pourraient venir s'établir ici étaient composées de fermiers doués de hautes qualités de travail et d'honnêteté, et capables de s'adapter sans difficultés aux conditions de vie du Canada. "Surtout, je puis vous assurer que ces Français et Françaises sont faits de la même matière première que les pionniers du 17e siècle qui ont créé en Amérique du Nord la nation canadienne-française".

Trente-cinq jeunes filles visitent les Soeurs Grises

Le samedi 11 janvier, trente-cinq jeunes filles de quatre différentes écoles de Winnipeg: St-Edouard, Ste-Anne, St-Georges et Académie Ste-Marie, se rendaient à la Maison provinciale des Soeurs Grises, rue Despins, afin de rencontrer les postulantes et les novices.

Ces jeunes demoiselles, réunies en club de vocations, désiraient rencontrer différentes communautés religieuses, afin de connaître leurs oeuvres, leurs coutumes, leur manière de vivre, etc. Afin de les renseigner sur ces points, les novices et les postulantes, futures Soeurs Grises, avaient préparé un programme spécial.

En arrivant chacune inscrivait son nom et son adresse dans un registre; une postulante leur souhaita la bienvenue. Soeur Irène Borowski, novice, expliqua en quelques mots ce que la communauté exige d'une jeune fille qui aspire à la vie religieuse et donna ensuite une idée de chacune de ses oeuvres; Soeur Hélène Prescott décrivit la vie au noviciat et donna un aperçu général de chacun des cours suivis pendant ces années de formation.

Puis débuta la période des questions. Plus de cinquante questions spontanées, toutes aussi intéressantes les unes que les autres, furent lancées. Postulantes, novices et professes répondirent de façon aussi exacte que possible, toujours dans le but d'éclairer ces jeunes qui sont avides de connaître le genre de vie d'une religieuse de 1964. Suivit le goûter: les religieuses mêlées à ce groupe continuèrent, tout en dégustant beignets et friandises, de répondre aux questions posées dans chaque petit groupe. Avec simplicité, ces jeunes filles avouèrent avoir trouvé une heureuse adaptation.

En pénétrant au noviciat, elles furent surprises d'y trouver une télévision, un tourne-disques stréréophonique et les jolies décorations de Noël donnant une atmosphère tout à fait spéciale à ces lieux. L'une d'elles s'exclama: "My, it's just like a real home here!" (Mais, c'est un vrai chez-nous ici!).

Avant de partir chaque jeune fille voulut apporter avec elle toute la littérature dont les Soeurs Grises pouvaient disposer.

Ces mêmes jeunes exprimèrent le désir d'assister à la prochaine prise d'habit.

Quel beau geste ont posé les Soeurs de Notre-Dame-des-Missions, en donnant ainsi à leurs jeunes filles, l'occasion de connaître d'autres congrégations! Ces religieuses font ainsi preuve d'une véritable compréhension de l'apostolat catholique.

Décès

MME E. TOUPIN

Le 13 janvier 1964, à l'hôpital général St-Boniface est décédée à l'âge de 86 ans et 8 mois, Mme Eliane Toupin, née Gratton, épouse de feu Amable Toupin, de 511, rue Ritchot, St-Boniface. Née à Ste-Thérèse de Blainville, Qué., elle vint au Manitoba en 1879.

La défunte laisse dans le deuil six filles, Cordélia (la Rév. Sr Marie-Flore), Maria (la Rév. Sr Marie-Cordélia), Soeurs Blanches, Agnès (Mme Edouard Lambert), Dorothée (Mme Ernest Schoenfeld), Marie-Ange et Flore; un frère, Arthur Gratton, de Ste-Agathe; quatre petits-enfants et six arrière-petits-enfants.

Le service funèbre fut célébré en la basilique de St-Boniface le mercredi 15 janvier. Le R. P. A. Lemoine, O.M.I., curé du Précieux-Sang, neveu de la défunte, officiait, assisté de MM. les abbés Gérard Toupin et Léo Couture, comme diacre et sous-diacre. Son Exc. Mgr M. Baudoux chanta l'Absoute.

Les porteurs étaient les quatre petits-fils de la défunte, Denis, Raymond, Roger et Marcel Lambert, et deux de ses neveux, Albéni Toupin et Joseph-Arthur Gratton. L'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface.

* * *

M. J.-A. LEMAY

Le 14 janvier, M. Joseph-Alphonse Lemay est décédé à l'hôpital général St-Boniface à l'âge de 78 ans. Il résidait à 161, rue Dumoulin.

Les prières furent récitées à la chapelle funéraire P. Coutu et le service funèbre fut chanté en la basilique de St-Boniface le jeudi 16 janvier. L'inhumation se fit au cimetière paroissial, dans le lot familial.

M. Lemay est né à St-Boniface le 26 juin 1885 et vécut dans cette ville pendant toute sa vie. Il fut employé en 1920 avec la distillerie Shea et y travailla jusqu'à sa retraite en 1947. Il était membre du Cercle Ouvrier St-Joseph.

Son épouse, Albina (née Surprenant) le précéda à la tombe en février 1949. Le défunt laisse dans le deuil trois fils, Albert, de Hull, Qué., Antoine, d'Ottawa, Ont., et Armand, de St-Boniface; deux filles, Mme Jules-Joseph Perret, de Windsor Park, et Mme Sylvio Schnobb, d'Ottawa, Ont.; deux frères, Arthur, de St-Boniface, et Edmond, de San Mateo, Californie, et une soeur, la Rév. Sr Arthur-Marie, S.N.J.M., de St-Jean-Baptiste.

Sincères condoléances aux familles éprouvées.



Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface 3158

Notre Conseil, ayant levé le gant et accepté le défit du Conseil Windsor Park, a fait très bonne figure. Après une lutte chaudement disputée sur la glace de la patinoire du Club St-Michel, le samedi 18 janvier, nos gars ont fait preuve de courage et de savoir-faire, sans compter qu'ils ont démontré une habileté sans égale dans le maniement du balai tout aussi bien que le ballon. Aux défenseurs de la cause, les frères L. Bérubé, G. Vrignon, G. Rousseau, N. et B. Toupin, G. et J. Tardi et R. Raiche, nos plus sincères félicitations. Quant au résultat de la partie, on nous laisse entendre qu'on a fait match nul. En tout cas, si tel n'est pas le cas, les amateurs de Windsor Park peuvent toujours affronter les vaillants combattants de notre Conseil. Qu'on aime ça accepter de tels défis. Le frère R. Savoie objectera peut-être sur le compte-rendu de cet événement; nous serions véritablement curieux d'entendre les objections qu'il pourrait avoir. Ce dernier serait peut-être plus à l'aise sur patins; il garderait plus facilement une position verticale . . . Un de nos coéquipiers, jeune, célibataire, qui ne fume ni ne consume de boissons, a même la réputation d'être un athlète en bonne forme, a été un désapointement pour ses collègues. Le balai, le ballon et la personne ont disparu de la surface glacée quelques minutes seulement après le début du match, et pour cause: il n'était pas tout à fait en forme . . . Mais il affirme que la prochaine fois . . .

Une des choses qui nous a le plus préoccupés avant les Fêtes était la vente et le retour rapide des billets du grand tirage. L'effort apporté par le comité en charge de ce travail a rapporté des résultats inattendus, tel que mentionné la semaine dernière. un dernier coup d'épaule est requis pour faire de cet événement annuel un succès très éclatant. D'ici la mi-février, il faut donc travailler sans relâche.

A notre assemblée générale du 27 janvier prochain, nous aurons le plaisir et l'honneur de recevoir dans les salles de notre Conseil un visiteur de marque en la personne de Son Exc. Mgr M. Baudoux. Lors de sa visite l'an dernier, ceux qui se sont fait un point d'honneur d'accueillir le distingué visiteur sont repartis avec une tout nouvelle conception des activités du Concile oecuménique. Encore cette année, un forum portant sur le plus grand événement de notre siècle aura lieu. Ce forum portera fruit à quiconque se donnera la peine d'y assister et sera préparé à poser toutes les questions qui lui plaira. Inutile d'ajouter que Son Excellence "excelle" dans ce genre de communication avec ses ouailles. Alors on se retrouve en plus grand nombre que jamais à l'assemblée du lundi 27 janvier.

Ceux qui désirent participer à la retraite de la fin de janvier à la maison des retraites feraient bien de faire part aux frères Ben Pelletier, Gilbert Vrignon ou encore à notre Grand Chevalier de leur intention. Cette retraite aura lieu du 31 janvier au 2 février prochain.

Perle de la semaine: Deux copains se rencontrent et leur premier bonjour se lit comme suit: "Comment, toujours en vie, je te pensais malade . . . Pourquoi me demander cela? Et de répondre l'autre: Tu as l'air mort . . .

APRES TOUT.

TRIBUNE LIBRE

le 20 janvier 1964,
St-Boniface, Man.

R. P. Rédacteur,

Ceci fait allusion à un article qui a paru en première page de **La Liberté et le Patriote** du 15 novembre 1963.

L'article concerne la commission Laurendeau-Dunton, où l'on fait ressortir les points saillants que présentent les différentes Associations et commissions. Et en outre celle du parti Libéral du Québec qui mentionne, et je cite: "Il faudrait que tout Canadien ait accès aux avantages de la culture française ou de la culture anglaise, selon son choix, dans tout le pays". (fin de la citation)

Ils disent bien dans tout le pays, mais je crois qu'il ne veulent référer qu'à la province de Québec, où il sera alors plus facile pour eux d'appliquer leur remède.

Les remèdes ainsi apportés par le parti libéral ne démontrent pas d'encouragement pour nous ici au Manitoba. Si les Canadiens français veulent obtenir quelque chose, ce sera l'individu et non une commission qui en grande partie le leur apportera et ça en écrivant quand certains points importants surgissent. Le domaine des écoles est certainement suggéré dans cette proposition.

En vous remerciant, Révérend Père, de votre obligeance, je demeure bien sincèrement,

ANTI POLITICIEN.

Attention! Amis des Scouts



Les Parents Scouts des paroisses Cathédrale et Précieux-Sang organisent une partie de cartes au profit du mouvement **"Scout Catholique de la région de l'Ouest"** Les responsables vous invitent, tout particulièrement les paroissiens de la Cathédrale et du Précieux-Sang, à venir nombreux les encourager et les soutenir dans leur travail pour les jeunes. **"Il nous faut une salle comble"**. Pas de "Bongo", mais de nombreux prix.

Cette partie de cartes aura lieu le mardi 28 janvier, à 8 h. 15 p.m., en la salle St-Vincent, 191, rue Kenny, St-Boniface.

Rendez-vous mardi prochain, 28 janvier, au Précieux-Sang.

Le Comité.



CITÉ DE ST-BONIFACE *AVIS*

AVIS est par les présentes donné que le Rôle d'Evaluation pour taxes d'affaire de la Cité de St-Boniface, pour l'année 1964, est complété et pourra être examiné à mon bureau. Ceux qui désirent porter plainte contre leur évaluation devront adresser leur plainte à mon bureau pas plus tard que le 17 février, A.D. 1964.

La Commission de Révision de la Corporation métropolitaine du Grand-Winnipeg tiendra la Cour de Révision en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de St-Boniface, le mercredi vingt-sixième jour de février, A.D. 1964, à 8 heures du soir, pour examiner lesdites évaluations et recevoir toutes plaintes y relatives reçues dans le délai ci-dessus spécifié. Les plaintes ou demandes de révision devront se faire par écr[illegible] l'on devra y donner les raisons et la nature de ces plainte[illegible] que la description de la propriété en question. Lesdit[illegible] ntes devront être adressées au Greffier.

DONNE à St-Boniface, ce vingt-quatrième jour de janvier, A.D. 1964.

Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Canadiennes françaises invitées...

(Suite de la première page)

ciation pour l'accueil chaleureux et affable de leur hôtesse! Il n'est donc pas surprenant que la compagnie Air Canada réclame d'abord de ses hôtesses ces qualités d'amabilité et de sociabilité. Elle exige aussi les conditions suivantes: une solide éducation secondaire de qualité, une bonne connaissance de l'anglais et du français, être âgée de 20 à 26 ans (au temps de l'emploi), avoir de 5 pieds 2 pouces à 5 pieds 8 pouces, un poids proportionné (mais pas plus de 135 livres), être célibataire. Mais, encore une fois, la priorité revient à la tenue, au tact, à la diplomatie, à la débrouillardise, au charme des manières, au courage, à l'enthousiasme intelligent, au sourire engageant.

Conditions de travail

Ce travail attrayant offre des salaires intéressants: dès son examen final à l'école d'entrainement, l'hôtesse recevra, par mois et pour 65 heures de vol, le minimum garanti de $282 en plus des heures de vol supplémentaires le cas échéant. Le traitement augmente parallèlement à l'importance du temps de service: par exemple, selon le temps de service et les heures de vol, elle recevra un minimum d'environ $345 par mois, lequel salaire pourra atteindre éventuellement un maximum de $512.

Il arrive rarement qu'il faille faire plus de huit heures de vol d'un seul trait, en une journée. C'est vrai qu'il faut savoir se soumettre à des heures irrégulières de travail, mais ces désavantages sont amplement compensés par le fait de voyages d'un bout à l'autre du pays, sinon vers l'Europe ou les Antilles, par la rencontre de gens intéressants, par l'élargissement des connaissances que procurent les visites dans des villes inconnues, et aussi par la chance de jouir de deux fois plus de loisir que de travail.

Temps de préparation

La candidate doit d'abord suivre un cours spécial d'entrainement à Dorval, Qué. Pendant cinq semaines on la paiera pour étudier ($150 pour un mois), tout en défrayant pour elle le logement dans l'hôtel, les repas, le transport de l'hôtel à l'école et vice versa. La compagnie paiera même 50 pour cent du coût de la tunique, de la blouse, du manteau, du chapeau.

Le programme d'étude comporte l'histoire générale de l'aviation, l'histoire d'Air Canada, la géographie du Canada, les routes aériennes, le temps d'envol, les opérations d'envol, la radio et les communications, la médecine de l'air, les devoirs de l'hôtesse de l'air, etc. La candidate subira des examens au cours des leçons, et aussi un voyage de familiarisation. Puis, si elle subit les examens avec succès, elle sera envoyée à une des bases suivantes: Montréal, Toronto, Winnipeg, Calgary ou Vancouver.

Désormais elle reçoit son plein salaire d'hôtesse, plus ses dépenses de repas, d'hôtel, de taxi, quand elle est éloignée de sa base. Après un an de service elle a droit à deux semaines de vacances "payées"; après dix ans, trois semaines. Pour ses vacances elle jouit d'un laisser-passer: après six mois de service, un laisser-passer de familiarisation outre-mer et un autre vers la Jamaïque; après cinq ans, deux "au bout de la ligne", soit Zurich, Suisse, et la Jamaïque, et deux autres au pays sur une distance de 1,000 milles. Si elle désire aller plus loin, elle n'aura à payer qu'un demi-prix. De plus, elle a droit au fonds de pension, à l'assurance-santé, etc. Ces avantages marginaux ne sont certainement pas à dédaigner, en plus d'un salaire plus que respectable.

Bilinguisme de rigueur

Dès le mois de mars prochain, et ce, pendant la durée du cours préparatoire à Dorval, la compagnie Air Canada exigera de toutes ses candidates qu'elles soient complètement bilingues, si elles veulent être établies à la base de Montréal et avoir éventuellement la chance d'être assignées aux vols transatlantiques. En ce qui concerne ces voyages auxquels, selon Mlle Eileen Rowan, toutes les jeunes filles rêvent, les qualifications auront priorité cette année, alors que dans le passé le choix s'établissait souvent selon l'ancienneté.

C'est ainsi qu'Air Canada entend démontrer l'importance des deux langues officielles du pays, et du coup contribuer au mouvement bilingue et biculturel qui gagne tant de force au Canada. A ce propos il est intéressant de lire des lettres écrites par des passagers, et aussi les réponses données par Air Canadae, sur cette question du bilinguisme des hôtesses. Voici, en guise d'exemple, des extraits d'une lettre parmi celles que nous a remises M. Vladimir Slivitzky.

✦ ✲ ✦



M. Vladimir Slivitzky, représentant commercial d'Air Canada à Winnipeg, est un Russe de France. Il parle couramment le russe, le français, l'allemand et l'anglais. Ses connaissances linguistiques ont poussé la compagnie Air Canada à le transférer de Montréal à Winnipeg, afin que le fait bilingue soit mieux respecté dans l'Ouest du pays. M. Slivitzky est naturellement fier de sa diversité culturelle, mais il tient particulièrement à ce que son fils de six ans ne perde pas à l'école sa langue et sa culture françaises. C'est pourquoi il l'a inscrit à l'école paroissiale du Sacré-Coeur de Winnipeg. Il a confiance que de nombreuses Canadiennes françaises des Prairies répondront à l'invitation d'Air Canada et l'aideront à implanter le fait bilingue dans cette partie du pays.

✦ ✲ ✦

En date du 23 mai dernier, M. A. R. Godbold, adjoint au directeur du trafic d'Air Canada, répondait ainsi à un correspondant de langue française (du Manitoba) qui se plaignait du manque de personnel bilingue sur les avions: "Au sujet de la question linguistique que vous soulevez, nous voudrions vous donner l'assurance que nous sommes parfaitement conscients de la nécessité où se trouve notre compagnie de servir les deux formes de la culture canadienne. Toutefois, nous éprouvons des difficultés importantes dans le recrutement d'un personnel bilingue dont le nombre nous permettrait d'en doter tous nos itinéraires. Il s'ensuit que, parfois, aucun agent de langue française ne se trouve à bord d'un avion et nous reconnaissons que c'est là une situation à laquelle il y a lieu de porter remède. Chaque fois qu'il est possible, les annonces faites aux passagers en vol le sont dans les deux langues officielles et nous regrettons que tel n'ait pas été le cas lors de votre déplacement".

Air Canada a donc décidé d'agir, en cherchant à recruter dès maintenant 200 nouvelles hôtesses parfaitement bilingues. Combien de jeunes filles des Prairies sont prêtes à poser leur candidature? Elles n'ont qu'à écrire à à M. Vladimir Slivitzky, représentant commercial, Air Canada, Winnipeg, Manitoba.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

La demande suivante sera entendue par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 9 h. 30 a.m., le mardi 4 février 1964, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre ladite demande seront entendues.

9 h. 30 a.m.

Cas no 56-64 **St-Boniface**

Demandeur: D. A. Turner, propriétaire.

Objet: De permettre la construction d'un entrepôt d'un étage, 48 pieds par 54 pieds sur une partie de terrain situé dans la région Inondation, ladite bâtisse devant être située selon le plan classé dans les filières du bureau de la soussignée.

Propriété: 45, rue Archibald.

Mlle M. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

Les demandes suivantes seront entendues par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 9 h. 30 a.m., le mardi 28 janvier 1964, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre lesdites demandes seront entendues.

9 h. 30 a.m.

1) Cas no 42-64 **St-Boniface**

Demandeur: Rebiffe Construction Co. Ltd., au nom du propriétaire, Omer Marcoux.

Objet: De varier les restrictions R-4 afin de permettre que les pièces existantes à l'arrière (servant présentement comme logement résidentiel) de la bâtisse non-conforme (magasin et logement) soient transformées pour servir d'annexe au magasin.

Propriété: 381, avenue Traverse.

2) Cas no 48-64 **St-Boniface**

Demandeur: D. H. Bell, optionnaire.

Objet: De permettre la construction d'un immeuble-appartements de deux étages et demi comprenant 12 logements, le lot ayant une superficie, y compris la moitié de la ruelle, de 8,184 pieds carrés au lieu d'une superficie de 8,400 pieds carrés tel que requis, ledit immeuble-appartements ayant une cour de côté de 6 pieds sur le côté est et de 10 pieds de largeur sur le côté ouest au lieu des cours de côtés de 12 pieds tel que requis.

Propriété: Côté sud du chemin Bibeau entre les chemins Cottonwood et Speers.

3) Cas no 49-64 **St-Boniface**

Demandeur: F.-R. Avanthay, au nom du propriétaire, J.-O. Rivard.

Objet: De permettre le maintien tel que construit d'un autoport attenant ayant une cour de côté de 2.7 pieds de largeur du côté nord au lieu de 5 pieds tel que requis.

Propriété: 185, chemin Speers.

Mlle M. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.

L'Association à l'oeuvre

2,000 heures de travail gratuit

Bien des Franco-Manitobains se demandent parfois: "Que fait, qu'accomplit l'Association d'Education?". La question est légitime et d'ordre pratique. Pour y répondre, le Comité de publicité se propose, à chaque semaine si possible, de mieux renseigner les Franco-Manitobains sur le travail qu'accomplit notre Association nationale, en publiant une série d'articles illustrant l'un ou l'autre des aspects du travail qui a été fait et aussi des nouvelles locales ou provinciales.

Cette fois, nous avons cru bon de publier les statistiques des réunions tenues par les différents comités de l'A.E.C.F.M. depuis le dernier congrès général du 4 mai dernier. Ces chiffres sont assez éloquents par eux-mêmes pour démontrer que l'Association est plus active que jamais et qu'elle s'acquitte avec sérieux du mandat qui lui a été confié.

Mentionnons tout spécialement l'assiduité de la plupart des représentants des secteurs ruraux, qui assistent aux réunions de l'Exécutif avec une régularité au moins égale à celle des membres de la ville. Par exemple, M. Armand Guénette, de St-Lazare, l'un des deux représentants du secteur no 6, s'impose un déplacement d'environ 450 milles pour assister aux réunions de l'exécutif.

Ajoutons aussi, qu'en plus des réunions mentionnées dans le tableau ci-dessous, de nombreuses démarches ont été faites par le Comité de liaison, sous la présidence de M. Raymond Bernier, et qu'un mémoire relatif aux manuels de français actuellement en usage et préparé par le Comité de fonctionnement scolaire, a été présenté à M. F. Davies, directeur au Département d'Education, du programme des études. La Rév. Sr Jacques-Fernand, S.N.J.M., présidente de l'Association des Instituteurs de Langue Française du Manitoba, et M. Joseph Desrosiers, président du Comité de fonctionnement scolaire, ont pris une part très active à ces démarches.

Voici le calendrier des réunions tenues par l'A.E.C.F.M. depuis son dernier congrès:

Réunions tenues par l'Association d'Education depuis le 25e congrès jusqu'à fin décembre 1963

		présences	excusés	motions adoptées
MAI:				
(1)		(34)	(4)	(23)
15 mai	— Exécutif	34	4	23
JUIN:				
7 juin	— Visiteurs	6		3
10 juin	— Publicité	4		
10 juin	— Administration	5	1	32
13 juin	— Exécutif	29	4	26
14 juin	— Administration	4	2	3
17 juin	— Publicité	4		9
20 juin	— Administration	4	2	15
26 juin	— Administration	4	2	13
(8)		(60)	(11)	(103)
JUILLET:				
3 juillet	— Administration	4	2	16
10 juillet	— Perception	5		
10 juillet	— Exécutif	31	2	28
17 juillet	— Administration	4	2	22
18 juillet	— Exécutif (réunion spéciale)	29	3	1
23 juillet	— Assurance-Vie Desjardins	8		
24 juillet	— Comité spécial des Finances	7		5
24 juillet	— Administration	5	1	4
(8)		(93)	(10)	(76)
AOUT:				
7 août	— Administration	3	3	7
11 août	— Administration	4	2	13
(2)		(7)	(5)	(20)
SEPTEMBRE:				
6 septembre	— Administration	6		18
11 septembre	— Perception	3		
11 septembre	— Exécutif	31	1	17
12 septembre	— Administration	5	1	3
17 septembre	— Comité spécial, motion Dr Doyle	3		
18 septembre	— Vie Française	5		3
24 septembre	— Comité spécial (cours de méthodologie française)	6		2
25 septembre	— Exécutif (réunion spéciale)	40 dont 15 invités	3	11
30 septembre	— Comité spécial des Finances	7		6
(9)		(106)	(3)	(60)
OCTOBRE:				
3 octobre	— Sous-comité du film	8		
7 octobre	— Administration	4	2	20
8 octobre	— Réunion conjointe: administration et visiteurs	6		5
9 octobre	— Exécutif	19	5	22
9 octobre	— Perception	3		
25 octobre	— Administration	6		17
26 octobre	— Fonctionnement scolaire	15		4
(7)		(61)	(7)	(68)
NOVEMBRE:				
4 novembre	— Sous-comité du film	8		
5 novembre	— Vie Française	6		
11 novembre	— Administration	5	1	15
13 novembre	— Perception	3		1
13 novembre	— Exécutif	27	4	15
22 novembre	— Administration	4	2	16
26 novmebre	— Vie Française (réunion spéciale)	8		
27 novembre	— Exécutif (réunion spéciale)	11	5	3
28 novembre	— Publicité	4		
(9)		(76)	(12)	(50)
DECEMBRE:				
9 décembre	— Administration	5		2
9 décembre	— Réunion conjointe: administration et et publicité	8		2
10 décembre	— Vie Française (réunion spéciale)	8		
11 décembre	— Exécutif	19	6	19
13 décembre	— Comité spécial (revision de la constitution)	3		
14 décembre	— Fonctionnement scolaire	15		6
16 décembre	— Sous-comité du film	4		
20 décembre	— Administration	6		14
(8)		(67)	(6)	(44)

soit un total de 52 réunions, avec 504 présences, 60 membres s'étant excusés de ne pouvoir participer à ces réunions. Au cours de ces 52 réunions, 444 motions ont été adoptées. Le tout représente un minimum de 2,000 heures de travail fourni gratuitement par les membres de l'Exécutif et des Comités.

(Comité de Publicité de l'AECFM)




M. J.-A. Dansereau, président général de l'AECFM

M. Auguste Dansereau est né à Letellier, Man., le 27 juillet 1903. Après avoir fait ses études primaires à l'école de Letellier, il entra au collège de St-Boniface, où il fit ses études universitaires, de 1916 à 1923, date à laquelle il obtint son baccalauréat ès Arts.

Il consacra les 18 années suivantes de sa vie à une première carrière dans l'enseignement, qui lui permit de prendre contact avec plusieurs régions distinctes du Manitoba, puisque, de 1923 à 1941, il enseigna successivement aux endroits suivants: école St-Pie de Letellier, Fisher Branch, Dunrea, St-Lazare, St-Claude, Somerset, Powerview et Mud Falls.

Dès 1942, M. Dansereau quitte l'enseignement pour se consacrer à une carrière administrative. Il devient administrateur de la municipalité de Piney, tout en conservant un contact étroit avec l'enseignement, puisqu'il est nommé, pour cette même année, commissaire officiel du District Municipal de Piney.

En 1943, cependant, il pose un jalon de plus en accédant au poste de secrétaire de la municipalité de Lorette, fonction qu'il occupa jusqu'en 1959, date à laquelle il démissionne pour devenir secrétaire-trésorier de la Division scolaire de St-Boniface.

Fort de cette vaste expérience acquise, aussi bien dans l'enseignement que dans l'administration, M. Dansereau ne ménagea pas son dévouement à de nombreuses activités sociales.

Convaincu de la valeur de la culture française, sachant lui-même s'exprimer dans un verbe français pur, élégant et précis, et pénétré de l'importance de l'enseignement français à l'école, aux élèves de langue française, il fut élu, en 1947, président de l'Association des Comissaires d'Ecoles de langue française du Manitoba.

De 1958 à 1960, on le retrouve à la présidence de notre poste de radio de langue française, CKSB.

C'est cependant au service de l'Association d'Education que M. Auguste Dansereau consacra la majeure partie de ses activités sociales, puisqu'il y fut élu membre de l'Exécutif en 1944, et en demeura membre jusqu'en 1946, date à laquelle il interrompit ses activités à l'Association d'Education pour goûter à une autre expérience: celle des activités politiques. Dès 1954, il revint toutefois à l'Exécutif de l'Association d'Education, et en est membre depuis. Signalons qu'en 1956, il fut élu vice-président de l'AECFC, alors que Me Louis Deniset en assumait la présidence.

Le 15 mai 1963, enfin, il voulait bien accepter la présidence de l'Association d'Education, prenant le relai de M. Léo Rémillard, qui remplit ces fonctions durant les quatre années précédentes.

Nul doute que sous son habile direction, notre Association d'Education continuera à progresser vers de nouvelles victoires.

Comité de Publicité
de l'AECFM.

La Commission "B" et "B" ...

(Suite de la première page)

Au Collège

Le lundi après-midi 20 janvier, MM. Davidson Dunton et André Laurendeau, présidents conjoints de la Commission sur le Bilinguisme et le Biculturalisme au Canada, acceptaient l'invitation de l'Union des Etudiants de l'Université de Manitoba et se rendaient à la salle académique du Collège de St-Boniface pour y entendre les opinions des universitaires sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Comme on pouvait s'y attendre les opinions ont touché à toutes les notes de la gamme de ce sujet de brûlante actualité.

Un universitaire, anglophone et unilingue, ne voyait que des désavantages pour le Canada s'il devenait officiellement bilingue. Il s'est apitoyé sur les groupes ethniques minoritaires qui avaient aussi des droits officiels, selon lui. L'orateur n'a pas caché sa crainte que si le français était admis au même titre que l'anglais dans les écoles du Manitoba, les groupes français de la province en profiteraient pour y donner un enseignement catholique. Malheureusement, les auditeurs n'ont pas eu l'occasion de lui poser des questions qui lui auraient fait préciser sa pensée.

Un autre orateur, trilingue celui-ci, puisqu'il est ukrainien d'origine et parle sa langue en plus du français et de l'anglais, a fait un plaidoyer en faveur des groupes ethniques qui sont ni français ni anglais.

Mentionnons ici que le président de la réunion, un étudiant anglophone de l'université, possédait la langue française au point qu'il a pu diriger le débat presque uniquement en français.

Le côté français a été exposé par quatre universitaires du Collège de St-Boniface. Ces étudiants ont fait honneur à l'institution où ils ont puisé leur formation. En termes précis ils ont donné leurs raisons pourquoi le français doit avoir droit de cité au Manitoba tout comme l'anglais. Au cours du débat, plusieurs élèves ont exprimé des idées à la fois justes et raisonnables: le peu de français aux cours primaire et secondaire qui enlève aux enfants franco-manitobains la chance de suivre des cours avancés dans leur propre langue; le manque d'opportunité qu'ont les diplômés du Collège de St-Boniface de continuer leurs études dans leur propre langue au Manitoba; l'obligation dans laquelle ils se trouveraient de travailler en anglais toute la journée et de ne pouvoir parler leur langue que le soir après le travail, ou, comme le disait l'un d'entre eux, d'accrocher sa langue à la patère avec son chapeau dès qu'il se présente au travail le matin; la crainte de voir leurs futurs enfants s'angliciser à cause de l'influence anglaise à l'école et dans la plupart des moyens de communication.

L'Union des Etudiants de l'Université de Manitoba mérite des félicitations pour cette initiative et le président de l'assemblée en mérite aussi pour l'impartialité avec laquelle il a conduit le débat.

UN TEMOIN.

La progression s'est poursuivie en 1963 selon la Banque Canadienne Nationale

MONTREAL — La Banque Canadienne Nationale a tenu à Montréal, le mardi 14 janvier, sa 89e assemblée générale annuelle. En l'absence du président de la Banque, M. Ulric Roberge, retenu par la maladie, l'hon. J.-M. Dessureault, vice-président du Conseil, occupait le fauteuil.

Dans la plupart des secteurs de l'économie, a fait observer l'hon. Dessureault, la progression que l'on avait constatée l'année précédente s'est poursuivie en 1963. La reprise momentanée de la demande mondiale a facilité l'écoulement d'une très abondante moisson de blé et allégé des stocks excédentaires. La dévaluation du dollar, qui favorisait nos exportations, a coïncidé avec un regain d'activité dans la plupart des pays du monde libre, notamment aux Etats-Unis et en Angleterre, nos deux principaux marchés, alors que la hausse des prix des métaux et de diverses autres matières premières en augmentait la valeur.

La progression de l'activité industrielle s'est bien soutenue au cours de l'année, mais elle est encore trop lente, ainsi qu'en témoigne la persistance du chômage qui trahit un profond désordre de l'organisme économique. Le progrès que constatent les statistiques n'en est pas moins un pas dans la bonne direction, et il devrait nous permettre de nous acheminer vers l'assainissement de l'économie nationale. Ce sera là une oeuvre de longue haleine, qui consistera à stimuler la mise en oeuvre de nos ressources et de nos moyens de production: main-d'oeuvre, matières premières, équipement industriel et capitaux d'investissement. Pour atteindre cet objectif, il faudra d'abord s'efforcer de rétablir l'équilibre du budget et surtout de réduire graduellement le déficit de nos comptes internationaux.

L'assainissement et le renforcement de notre armature financière demanderaient que nous réduisions le déficit de nos comptes internationaux. Le plus sûr moyen, ce serait sans doute l'adoption d'une politique fiscale stimulant la formation des capitaux et leur investissement, que ralentissent les charges excessives qui pèsent sur l'économie du pays.

A l'exemple de plusieurs nations européennes, nos gouvernants élaborent, à tous les échelons, des programmes de planification économique. Dans un pays vaste comme le nôtre et dont les ressources et les objectifs varient tellement selon les régions, il est évident que la décentralisation s'impose. Au Québec, on a fondé une société de financement ayant pour objet d'orienter l'épargne populaire vers les placements industriels. On projette la création d'un complexe sidérurgique dont le capital serait constitué à la fois par des fonds publics et des capitaux privés, et qui favoriserait l'établissement d'industries de transformation. Même quand il est nécessaire de recourir à l'autorité publique, il ne faut pas se reposer entièrement sur elle, ni lui demander plus qu'elle ne peut donner, ni s'en rapporter à elle pour l'exercice de fondations que le secteur privé pourrait remplir avec plus d'efficacité.

En conclusion, l'hon. Dessureault souligne que l'essor de l'économie canadienne depuis la dernière Grande Guerre est le plus sûr garant de ses progrès futurs. Que tous ceux qui contribuent à la production, conscients de leur dépendance mutuelle, collaborent en toute loyauté, recourant au besoin à l'arbitrage de l'Etat, et le pays continuera d'aller de l'avant.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH
sous la direction des Clercs de St-Viateur
OTTERBURNE, MAN.

Les sports

Depuis le retour au collège après le congé de Noël, les activités sportives les plus en vogue sont le hockey et le curling. Douze équipes de curling ont leurs joutes régulières les mercredi et samedi de chaque semaine. Au hockey, deux équipes font partie d'une ligue: Molloy Juvéniles et Molloy Bantams. Nos juvéniles, grâce à leur dynamique entraîneur, le R. P. Viateur Martineau, ont déjà deux victoires à leur crédit dans les séries. En plus, dimanche après-midi, ils ont annulé une partie avec un club de Oak Bluff, tandis que le 12 janvier, ils imposèrent une défaite aux junioristes de St-Boniface. Le club juvénile se compose des élèves suivants: gardiens de but: Edward Hay, Gérald Turenne; défenses, Gilbert d'Auteuil, Henri Goulet, Emile Brunel, Gilles Parent, Norman Tougas; avants, Régis Cantin, capitaine, Paul Graveline, Jules Comeault, Roger Duclos, Wayne Richardson, Alain Leclair, Léo Bonin, Brunelle Loiselle, Ronald Valois, Ronald Proulx, Robert Goulet, René Clément.

Donald TRUDEL, 11e année, chroniqueur sportif.

Les Bantams ont joué deux parties de la série et ont remporté la victoire les deux fois: contre New Bothwell, 5 à 2, contre St-Pierre, 6 à 4. L'équipe des Bantams a comme entraîneur Richard Sabourin (12e année) et est composée des élèves suivants: Paul Gilmore, Claude Goulet, Christopher Girardin, Serge Audet, Yves et Marcel Vermette, Georges Moal, Brunel Delorme, René Asselin, Léo Timmerman, Horace Dansereau, Gérald Hébert, Gary Masniuk, Jean-Paul Bérard, Marcel Lamoureux, Roland Trudeau et Gilbert Chaput.

Richard SABOURIN, 12e année.

La chorale à la résidence Ste-Thérèse

C'est le dimanche 12 janvier que M. et Mme Arthur Gratton fêtaient leur 60e anniversaire de mariage. La cérémonie religieuse s'est déroulée à la résidence des vieillards à Otterburne. Le R. P. Adéodat Gagnon, C.S.V., célébrait la messe, le R. P. Gérard Clavet, C.S.V., touchait l'orgue et faisait l'allocution d'usage. Une partie de la chorale, sous l'habile direction du R. F. Dépôt, exécutait le chant liturgique. Bien entendu, le soin du chant grégorien était laissé à des gens plus compétents: quelques membres de la schola sous la direction du R. F. Lucien Langlois, C.S.V.

Nous avons été très heureux de faire notre part dans l'organisation des noces de diamant de M. et Mme Gratton. La chapelle bien décorée était remplie par les enfants et les petits-enfants des jubilaires.

Après la cérémonie, parents et amis se sont dirigés vers Ste-Agathe, où les agapes étaient préparées en l'honneur des jubilaires. Un soixantième anniversaire est un événement peu commun. Nous souhaitons donc au vénérable couple encore de nombreuses années de bonheur conjugal en attendant la récompense que Dieu leur réserve.

A.O.D., C.S.V.

Liturgie

Tel qu'annoncé dans "Les Cloches de St-Boniface" au calendrier des Quarante-Heures, nous étions inscrits cette année pour une journée d'adoration, le dimanche 19 janvier. Le Saint Sacrement fut exposé à la fin de la grand-messe avec toute la splendeur réclamée par la liturgie. Au cours de la journée, les étudiants et le personnel du collège se sont succédés à tour de rôle devant l'Hôte Divin. L'heure sainte de clôture prêchée par M. l'abbé Gérard Dionne, vicaire à St-Jean-Baptiste, s'est déroulée dans une atmosphère de piété. Le prédicateur, lui-même très ému, a su communiquer à chacun d'entre nous par la chaleur de sa parole, et la beauté des textes bibliques qu'il a commentés avec éloquence, le message du Christ. Tous en conviennent, notre journée d'adoration a été vraiment édifiante grâce à la ferveur dont chacun était animé.

Le comité de liturgie.

Réunion de l'exécutif des Anciens

Le dimanche 19 janvier, l'exécutif des Anciens s'est réuni au bureau du R. P. supérieur. Etaient présents: MM. Gérard Therrien, président, Denis Lussier, vice-président, Norman Picard, Roger Gobeil, Rénald Parent et Clément Fortier. Membres excusés: Louis Gosselin, secrétaire, Gabriel Catellier et Pierre Gendreau. M. Parent agissait comme secrétaire en l'absence de M. Gosselin. Nous donnerons quelques extraits du rapport du secrétaire dans la prochaine chronique.

Avis à tous les Anciens: une joute de hockey contre les élèves du collège et les Anciens aura lieu le dimanche 9 février. Bienvenue à tous!

La chronique des Jeunes Travailleuses

Bonjour toi,

Sais-tu que la JOC existe dans plus de 90 pays du monde? J'aimerais parler aujourd'hui d'un pays en particulier, la Corée, de l'influence jociste dans ce bout du monde.

Le rôle principal de la JOC en Corée est de faire découvrir la valeur du travail (le travail manuel est facilement méprisé dans ce pays), et d'éveiller chez les jeunes la conscience du travailleur. En même temps, la JOC essaie d'approfondir la vie chrétienne chez ses membres.

Grâce à l'action de la JOC, le gouvernement du pays a pris conscience de l'existence de groupes de chiffonniers, restés totalement ignorés auparavant, n'ayant même pas de statut social et de carte de citoyenneté.

Après être entrée en contact avec ces groupes, la JOC a su y intéresser les autorités civiles qui en ont pris la charge.

Bon nombre de ces garçons vivaient dans une grande misère matérielle et morale. Actuellement, plusieurs d'entre eux, formant ce qu'on appelle le groupe St-François, ont reçu le baptême et sont devenus de fervents jocistes.

A Séoul, il y a environ 1,500 de ces garçons qui se sont enfuis de leur famille malheureuse ou d'orphelinats. Ils bénéficient maintenant de la protection de la police. Grâce à la JOC, ils ont compris la valeur de leur travail et de leur souffrance.

Des jeunes travailleuses se transforment par la JOC. Grâce à une meilleure compréhension du travail, leur tristesse se change en joie, à l'étonnement de leurs compagnes qui le remarquent. Une jociste a ramassé de l'argent pour une compagne malade afin que celle-ci puisse être soignée à l'hôpital: ce geste a touché le coeur du patron qui s'est abstenu de la renvoyer.

Ne trouves-tu pas que toi et moi, dans notre coin, l'Ouest du Canada, pourrions en faire autant pour les jeunes travailleuses de St-Boniface?

Nouvelles de sections
Précieux-Sang

Equipes des soirées: Plus de 80 jeunes assistaient à la Danse à la Paille de la paroisse du Précieux-Sang, dimanche dernier. Les gars et filles se sont amusés aux sons de la musique entraînante. L'invitée d'honneur étaient Mme Maurice Desautels. La maîtresse de cérémonies, Marjolaine Beauchemin, s'est très bien acquittée de sa tâche.

Equipe de sports: Mariette Desaulniers, chef de cette équipe, nous annonce qu'il y aura une "toboggan ride" le dimanche 2 février. Le lieu de rencontre est le Club St-Vincent. Hâtez-vous de vous procurer vos billets. Vous pouvez les obtenir de tous les membres du Précieux-Sang. On promet du plaisir pour tous. Les billets sont $1.50. Une danse et un goûter auront lieu après la partie de plaisir.

Equipe S.P.M.: Jeannine Asselin nous dit que plusieurs couples se sont inscrits aux cours. N'oubliez pas que la série commence le dimanche 26 janvier au Club St-Vincent, à 2 h. p.m. Le premier cours sera donné par le R. P. J.-M. Soulodre, O.M.I., et portera sur les cours en général.

La Cathédrale

J'ai pensé parler ici du beau travail qui s'accomplit chez les gars de la Cathédrale.

Ils ont trois équipes:

Equipe de soirées: Gerry Lussier est chef de cette équipe. Roland Desautels, Daniel Rémillard et Roger Gauthier lui aident dans l'organisation des soirées. Leurs réunions ont lieu le lundi soir au Club St-Michel, rue Cathédrale. Leur prochaine soirée, le dimanche 26 janvier, au Cercle Ouvrier, sera une soirée Hawaïenne avec l'orchestre de Johnny Cloutier. Les décorations comme d'habitude seront formidables. Depuis trois semaines, les gars travaillent à les faire. Félicitations Roland, Gerry, Daniel et Roger, vous accomplissez un travail magnifique.

Equipe de sports: Michel Langlois et Georges Rowan travaillent avec leur chef, Raymond Rémillard, depuis quelque temps, à organiser une ligue de ballon-balai. Faut croire qu'ils ont réussi puisque la ligue groupe maintenant des équipes de St-Boniface, Lorette et St-Pierre, qui jouent tous les dimanches.

Equipe de publicité: Michel Rocan est en charge de l'équipe avec Raymond Muller. Ces gars s'efforcent de faire connaître et rayonner notre mouvement — la JOC.

Editorial
Monde des jeunes et monde des adultes

Les relations entre les jeunes et les adultes ont de tout temps posé des difficultés. Parce qu'elles mettent en présence des jeunes en voie d'accéder à une vie autonome et des adultes qui ont une responsabilité vis-à-vis cette accession des jeunes à la maturité; elles exigent en effet de la part des uns et des autres, pour s'épanouir en de véritables amitiés, des vertus peut-être plus éprouvées que celles qu'exigent les autres types de relations humaines. Or, tous les hommes, laissés à eux-mêmes, n'ont pas toujours ni la lucidité ni la force nécessaires pour pratiquer ces vertus.

Aujourd'hui plus qu'en d'autres temps, parce qu'elles s'établissent dans un monde qui connait des transformations à la fois très profondes et très rapides, les relations entre les jeunes et les adultes n'ont bien souvent ni le temps nécessaire, ni surtout l'esprit assez libéré pour pouvoir engager un dialogue fructueux avec les jeunes. Ceux-ci de leur côté, naturellement attirés dans le tourbillon d'une vie mouvementée, marquée sous le signe de la liberté, ne sont pas des hommes et des femmes capables de leur aider. Les uns et les autres prennent alors leurs distances et tendent à former deux mondes séparés, de plus en plus imperméables l'un à l'autre.

Une telle situation, qui peut en même temps compromettre le bonheur des jeunes et des adultes, l'harmonie et la vitalité de la société, la vie surnaturelle des baptisés et le progrès de la communauté chrétienne, offre aux laïcs, jeunes et adultes, un terrain particulièrement propice à la réflexion et à l'action apostolique.

Nouvelles religieuses
Nous sommes des instruments

Souvent notre action sera difficile justement pour que nous nous souvenions que nous ne sommes que des instruments, que ce n'est pas nous qui travaillons, mais Lui par nous et que nous avons besoin de Lui pour accomplir Son oeuvre. Devant des difficultés, des échecs, des actions qui nous semblent dures à poser, nous recourons à la prière. Nous irons à la messe, nous réciterons une dizaine de chapelet pour aider Claude qui a un problème de famille, Claire, qui vient de briser ses fiançailles, Yvon qui est toujours en boisson, pour réussir une soirée, etc.

Notre action, notre apostolat est donc un moyen de nous rapprocher de Dieu parce que nous sentons que nous avons besoin de Lui: et qu'on doit se changer, se rapprocher de Lui.

Souvent nous commencerons vraiment à découvrir le sens de la prière et la nécessité de prier à travers notre action.

Donc la charité que nous avons pour ceux qui nous entourent nous mène à l'amour de Dieu. Plus nous allons agir, plus nous allons demander à Dieu de guider notre action, plus nous allons désirer qu'à travers toutes ces activités ce soit son message à Lui qui passe. Plus aussi nous allons désirer que ce soit sa volonté qui se réalise chez les jeunes dont nous avons la responsabilité d'où la nécessité de chercher constamment son plan, sa volonté, sa pensée. La prière est un excellent moyen pour y arriver et notre aumônier, par la direction spirituelle va nous aider à progresser dans notre vie de prière.

CLAUDINE.

Ste-Anne-des-Chênes

Villa Youville Inc.

Oui "Villa Youville Inc.", car c'est sous ce nom que désormais vous entendrez parler de ceux qui travaillent au projet d'un foyer pour personnes âgées à Ste-Anne-des-Chênes.

En effet ce groupe de citoyens dévoués ont été incorporés par le gouvernement de la province du Manitoba, en compagnie sans but lucratif le 24 décembre 1963, sous le nom de "Villa Youville Inc.".

Cette incorporation permet à ce groupe d'hommes d'exister comme personne morale qui a droit de posséder et d'agir civilement.

Cela ne veut pas dire que le travail de ces messieurs est terminé. Au contraire, et ils le sentent très bien, car ils vous disent: l'heure du travail est maintenant sonnée; la grande souscription qui va permettre de trouver les fonds nécessaires à cette oeuvre, s'en vient.

Pour donner aux organisateurs du projet un avant-goût de la chose, des personnes charitables ont déjà fait parvenir leur don qui, dans certains cas, peut être considéré comme assez substantiel.

Veuillez le croire, bien chers lecteurs, tout geste pour aider à construire ce foyer pour personnes âgées sera toujours des plus appréciés.

Villa Youville Inc.,
C.P. 39,
Ste-Anne, Man.

Travaux d'hiver

Les projets d'hiver conçus par les municipalités vont toujours en augmentant, a rapporté l'hon. R. G. Smellie, ministre des Affaires municipales. Deux cents projets ont été approuvés jusqu'à la fin de décembre par rapport à 192 pour la même période l'an dernier. Le nombre d'hommes embauchés ou à être embauchés pour ces projets se chiffre à 3,700, soit 35 pour cent de plus que l'année dernière. Il est bon aussi de remarquer que ces projets fourniront plus de 277,000 homme-jours.

Les municipalités du Manitoba ont été très actives dans l'organisation de projets qui maintiendront l'embauchage d'hiver à un niveau plus élevé.

St-Eustache

Plus de 600 personnes ont pris part à la célébration des noces d'or de M. et Mme Alphonse Carignan. Le journal publiera un rapport de cet événement la semaine prochaine, avec photos.

Chevaliers de Colomb

Conseil de La Broquerie

Cher anonyme, à toi mes premières salutations! Félicitations pour ta dernière chronique, celle que j'ai cherchée fièvreusement, mais n'ai pu trouver. A la dernière réunion, tu aurais vu le frère G. T. te lancer certaines remarques (certains les jugent impertinentes). Cependant, au désarroi de te voir absent il s'est contenté de rire aux dépens du retard du frère A. B.

Frères Chevaliers, attention! Il y aura le dimanche 26 janvier, un dîner-communion. Vous êtes tous invités. Eh! n'oubliez pas votre chère "moitié". Cette fois-ci, cher anonyme, ce sera communion à l'église et dîner à l'hôtel de La Broquerie. Promesse d'un conférencier intéressant et d'un sujet captivant.

Au plaisir de déguster les fèves de Wilfrid!

REVEIL-MATIN.

Vancouver

Décès

Le jeudi 9 janvier, à l'hôpital de Lions Gate, Vancouver-Nord, est décédé subitement, à l'âge de 58 ans, M. Rosario Bérard.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Lucienne; une fille, Marie-Jeanne (Mme C. F. Buchanan); deux fils, Normand et André, tous résidants de Vancouver-Nord, ainsi qu'un frère et trois soeurs, au Manitoba.

Le service funèbre fut célébré le lundi 13 janvier par M. l'abbé J. E. Kilty, curé de Holy Trinity.

M. Bérard était un ancien de la paroisse de Ste-Elisabeth, Man.

Remerciements

Les membres de la famille éprouvée désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, de toute manière, à l'occasion de leur deuil.

Transcona

Assemblée de la L.F.C.

Le mardi soir 14 janvier, la Ligue des Femmes Catholiques tenait l'assemblée du mois. Après les rapports des divers comités, il y eut décision sur les activités futures.

Les dames de la Ligue sont invitées à assister à la messe chaque jeudi soir à 8 h. 30, durant le carême. De grands bienfaits spirituels en résulteront pour la vie quotidienne si toutes participent à ces prières communautaires.

Au cours de la réunion il y eut la lecture du rapport diocésain, duquel on discuta. Ceci fut suivi d'une explication de l'aumônier sur la manière de prier. Il y eut référence à Sa Sainteté Paul VI sur la prière.

La tombola annuelle est en marche: les billets sont déjà en circulation grâce à Mme Louis Lalonde qui en a accepté la charge. Ces billets seront tirés lors du thé-bazar qui aura lieu le mercredi 6 mai.

En préparation du bazar futur, le shower en faveur de l'église aura lieu le dimanche 23 février. Mme A. Comeault en sera la responsable.

L'assemblée générale du mois de février aura lieu le mardi 11 février, à 8 h. p.m., dans la salle paroissiale. Mme G. Carney, du comité de législation, est en charge du programme.

Remerciements

Le troisième groupe remercie sincèrement tous ceux et celles qui ont coopéré à faire de la soirée sociale du 18 janvier un réel succès. Merci spécial aux amis d'autres paroisses qui sont venus encourager cette activité.

Activité prochaine

Le quatrième groupe est à organiser une partie de cartes pour le dimanche soir 16 février. Elle aura lieu à la salle paroissiale, angle Rosseau et Leola, à 8 h. p.m.

Les Intrépides et la Sinfonietta donneront un grand concert, dimanche

La chorale des Intrépides, sous la direction de M. Marcien Ferland, présentera un concert de musique instrumentale et vocale avec le gracieux concours de M. Georges Paquin et de la Sinfonietta de St-Boniface, sous la direction de M. Marius Benoist, le dimanche 26 janvier, à 8 h. 30 p.m., au gymnase Notre-Dame, angle des rues St-Jean-Baptiste et Cathédrale.

Programme

Mignon: Ouverture, Thomas, l'orchestre.

Psaume: Près du fleuve étranger, Gounod, le choeur et l'orchestre.

Hélène: Prélude, Messager, l'orchestre.

Prince Igor: Danses Polovtsiennes, Borodin, le choeur et l'orchestre; soliste, Lucien Fredette.

Roi d'Ys: La noce bretonne, Lalo, le choeur et l'orchestre; solistes, Marielle Lavoie, Georges Paquin et Alphonse Tétrault.

Pièces 'a capella': Ave Maria, Vittoria; Esté, Jean-Baptiste; Le temps passé, Folklore, le choeur.

Pêcheurs de perles: Je crois entendre, Bizet; Don Juan: Il mio tesoro, Mozart; soliste, Georges Paquin.

Messie: Finale, Handel, le choeur et l'orchestre.

O Canada: Lavallée: solistes, Cécile Fredette, Jeannine Mousseau, Marcel Painchaud et Lucien Fredette.

La chorale des Intrépides

Comité: MM. Alphonse Tétrault, président, Gilbert St-Amant, secrétaire-trésorier, et Marcien Ferland, directeur.

Membres — Soprani: G. Le Gal, G. Beaulieu, C. Fredette, C. Bibeau, Y. Asselin, L. Beaudette, O. Lambert, M. Lavoie, D. Vivian, M. Boily, T. Alarie, C. Jutras, C. Sabourin, J. Champagne et R. Lemoine.

Altos: J. Perreault, V. Bergeron, M. Ferland, M.-T. Boily, G. Ferland, J. Mousseau, J. Comeault, A. Fredette, A. Régnier, H. Carrière et M. Bibeau.

Ténors: P. Régnier, P. Raymond, J. Cyr, G. St-Amant, C. Ferland, E. Dupas, L. Forest, L. Molin, A. Desaulniers, C. Boily et M. Painchaud.

Basses: L. Fredette, A. Dubé, B. Lagacé, G. Beauregard, R. Painchaud, R. Brodeur, L. Beaulieu, J. Hébert, L. Arbez, P. Vivian, F. Fontaine, A. Tétrault et M. Lafrenière.

Aides: C. Daoust, pianiste, J. Bergeron, technicien, G. Prud'homme, symbale, C. Hébert, triangle, M. Lagacé, grosse caisse, T. Aubin et M. Lavoie, programme.

L'orchestre est subventionné par la "Music Performance Trust Fund Association".

Entrée gratuite. Venez en foule.

Mme P. Phaneuf, de Ste-Agathe est élue à la commission scolaire

STE-AGATHE — L'assemblée annuelle des commissaires pour l'école élémentaire avait lieu le samedi 18 janvier. A 2 h. 15 p.m., elle fut ouverte par M. Edmond Guertin, qui demanda à M. l'abbé A. Couture, curé, de présider à la prière. M. Elie Dorge et Mme Denise Gagnon furent nommés président et secrétaire de l'assemblée.

Mme la secrétaire lut les minutes de la dernière assemblée et l'on procéda à la nomination des candidats pour remplacer le commissaire sortant de charge, M. Edmond Guertin. On voulut le remettre sur les rangs avec Mme Pauline Phaneuf et M. Hector Bahuaud mais la tâche n'étant pas compatible avec ses occupations, il déclina cet honneur.

Pendant l'heure qui suivit, le président des commissaires, M. Gérard Lemoine, donna le rapport de l'année, dans lequel on remarqua que 198 élèves fréquentent l'école élémentaire; quatre religieuses et trois institutrices laïques s'en partagent l'enseignement. M. Hilaire Gratton, secrétaire, lut le rapport financier.

Après quelques petites discussions sur le transport des enfants à l'école on en vint à l'élection. Mme Pauline Phaneuf fut élue. Elle a l'honneur d'être la première femme commissaire à Ste-Agathe. Elle remercia ses électeurs et promit d'essayer d'acquérir la compétence nécessaire pour bien servir la cause. M. H. Bahuaud félicita aimablement son adversaire, lui souhaita bonne chance dans ses nouvelles fonctions, ajoutant qu'il espérait qu'elle ne se laisserait pas intimider par la majorité masculine de l'équipe.

Ensuite, M. L.-D. Nolette remercia M. Edmond Guertin pour les bons services qu'il a rendus à la commission scolaire pendant les quatre dernières années. Par la même occasion, il rendit hommage à deux disparus qui se sont dévoués à la cause de l'éducation dans la localité.

M. Isidore Lemoine fut commissaire pendant 15 ans. M. Signard Beaudoin le fut pour 23 ans et secrétaire pendant 22. Ce dernier travailla 39 années consécutives au service de l'école paroissiale.

A la dernière assemblée des commissaires de la province à Winnipeg, on observa deux minutes de silence à sa mémoire et l'on fit remarquer qu'il pourrait bien avoir fourni un record de dévouement à l'éducation paroissiale. Il fut proposé que l'assemblée soit close et l'on se retira satisfait.

Çà et là

Félicitations à M. Emilien Fenez, qui a été élu syndic dimanche dernier, à la place de M. François Phaneuf, sortant de charge.

Le club de hockey local et tous ses supporteurs jubilent. Après avoir été victorieux dans leurs dernières joutes, ils remportaient la coupe Molloy le mercredi soir 15 janvier, à St-Pierre, contre St-Malo. La chance les favorisait encore dimanche après-midi à Ste-Agathe, au compte de 3 à 2 contre Grunthal.

Prompt rétablissement à Mme Josephat Dorge, patiente à l'hôpital de Morris.

Athénagoras à Toronto,

TORONTO — Le patriarche de Constantinople Athénagoras, chef spirituel de 150 millions de Grecs orthodoxes, visitera Toronto au mois de novembre.

Le patriarche a posé un geste historique en embrassant le pape Paul VI, au mont des Oliviers, et en posera un autre en venant au Canada. Il est le premier patriarche de Constantinople à visiter l'Amérique du Nord.

C'est le neveu du patriarche, le Révérend George Dimopoulos, titulaire de la cathédrale de l'Annonciation de la Vierge Marie, à Toronto, qui a annoncé le projet de son oncle de 77 ans.

M. Victor Fradette est décédé à Laurier

LAURIER — Le jeudi 9 janvier s'éteignait doucement à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac un pionnier de Laurier, M. Victor Fradette. Les funérailles eurent lieu en l'église Notre-Dame-des-Victoires de Laurier, le samedi 11 janvier.

M. Fradette a connu le dur labeur des colons, ce qui ne l'a pas empêché d'être toujours gai; il aimait la taquinerie amicale; il laisse aussi le souvenir d'un coeur généreux. Agé de 73 ans, depuis déjà plusieurs mois on voyait ses forces déminuées. Sa mort a cependant surpris et peiné ses amis.

M. Victor Fradette naquit à St-Prime, Qué., le 11 juin 1890; le 18 octobre 1911, il épousait Mlle Minnie Boisvert. Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil deux filles, Alma (Mme Ernest Bouchard), de Laurier, et Marie-Rose (Mme Joseph Leclerc), de Le Pas; deux soeurs, Mme Honorat Gamache, de Ste-Rose-du-Lac, et Mme Lilianne Martin, de St-Boniface, ainsi que 11 petits-enfants.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle de l'école secondaire du village de Laurier avait lieu le mercredi 15 février.

M. Wilfrid Bouchard fut élu président de l'assemblée, qui, au dire de tous, fut une des mieux réussie depuis plusieurs années. Une cinquantaine de contribuables y assistaient. M. Maurice Gamache fut élu commissaire, remplaçant M. Alphonse Veriey.

Les autres commissaires demeurent MM. Louis Saquet, Roméo Gamache, Hervé Moigat et Jacques Péloquin. Mme Paul Bouchard agit comme secrétaire. La discussion fut vive et bien menée; tous gardent l'impression que l'école est en bonnes mains.

Ste-Amélie

Naissances

Félicitations à M. et Mme Lucien Neault, de Ste-Rose, pour la naissance d'une fille le samedi 18 janvier. Une petite soeur pour les six fils de M. et Mme Neault.

A M. et Mme Alfred Archambault (née Lorraine Pilotte), de Foxwarren, est né un fils, le 14 janvier, à l'hôpital de Birtle.

Félicitations à M. et Mme L. Archambault, grands-parents pour la première fois.

Malades

Prompt rétablissement à la petite Rita Corbel, patiente à l'hôpital de Ste-Rose depuis le 3 janvier; on espère qu'elle sera de retour chez elle bientôt, pour qu'elle puisse retourner à l'école; à Mme Ludger Soucy, patiente à l'hôpital de Ste-Rose depuis le 14 janvier, et à la petite M.-Thérèse Landry, hospitalisée à Ste-Rose durant la semaine du 14 janvier.

Va-et-vient

M. et Mme E. Denis ont rendu visite à M. et Mme E. Leclerc et autres amis, le mercredi 14 janvier.

Etaient en visite chez M. et Mme Maurice Leperre durant la fin de semaine du 18 janvier, les frères de Mme Leperre, MM. Marcel et Albert Fraser, de Winnipeg; chez M. et Mme Jules Leperre et leur famille, durant la même fin de semaine, M. et Mme B. Bilous et leur fils, Billy, de Winnipeg, et M. et Mme Peter Bilous et leur fils, de McCreary.

M. et Mme Adélard Verhaeghe ont accompagné M. Léon Verhaeghe et Mlle Léona Delaurier dans un court voyage à Winnipeg, le samedi 18 janvier.

M. et Mme Bob Crabbe et leur fils, de Neepawa, ont passé la dernière fin de semaine chez M. et Mme E. Denis.

M. Armand Rivard, de Sherbrooke, Qué., stationné à Camp Shilo pour trois mois, a rendu visite à M. et Mme E. Soucy durant la dernière fin de semaine.

M. et Mme Dale Myrha et leur famille, de Portage la Prairie, et M. et Mme Albert Ferec et leur fils, Danny, de Ste-Rose, ont rendu visite à M. Amédée Pinette, le dimanche 19 janvier.

M. et Mme René Verhaeghe et leur famille, de Dauphin, visitaient M. et Mme Gérald Verhaeghe, dimanche dernier.

Assemblée annuelle

N'oubliez pas l'assemblée annuelle paroissiale qui aura lieu le dimanche 26 janvier dans la salle au sous-sol de l'église, à 8 h. p.m..

Lorette

Çà et là

A l'occasion du dimanche de la Ste-Famille, M. l'abbé R. Bélanger, curé, présida à la bénédiction des enfants, à 3 h. p.m. L'église était remplie de nombreux parents venus avec leurs enfants participer à cette belle cérémonie. M. le curé dit quelques mots à la portée des enfants, les bénit de tout son coeur et leur fit embrasser l'Enfant Jésus.

Tous remercient M. Léo Dubois d'avoir bien voulu diriger le chant afin que tous les parents puissent chanter ensemble à l'église.

Le club Anna-Maria, ayant comme présidente, Mme Léo Sarrasin, donnera un concert à la salle paroissiale, le dimanche soir 26 janvier, à 8 h. p.m. Tous seront les bienvenus. Les profits iront aux dépenses du club et pour aider le R. P. Reed, frère de Mme Sarrasin, qui est en mission aux Philippines.

La paroisse va reprendre ses activités. On est à organiser une série de cinq parties de cartes. La première aura lieu le 2 février dans la salle et sera organisée par les paroissiens du sud de la paroisse. Tous les gens des environs sont invités à y assister.

L'on souhaite un prompt rétablissement aux malades qui ont été hospitalisés et à ceux qui sont encore patients: le jeune Roger Manaigre, Mmes René Gendron, O. Bissonnette et I. Dugas, Mlle Cécile Jeanson, MM. John Uhryn et Presiasmuk.

Mlle Mary Ann Grossman est revenue enchantée d'un voyage à Vancouver, C.-B., où elle a visité ses oncle et tante, M. et Mme Frank Grossman, ainsi que leur famille.

M. William Grossman a profité de ses vacances de quelques semaines pour se rendre à Loretteville, Qué. Il était l'invité de la famille Marcien Emond, qui demeurent là maintenant.

Réunion de l'APM

Le mercredi 15 janvier eut lieu l'assemblée mensuelle de l'Association de Parents et Maîtres. Un bon nombre de parents et de jeunes se rendirent pour écouter la causerie donnée par M. Céleste Muller, ancien inspecteur d'écoles du district, qui parla sur les cours et les carrières ouvertes aux jeunes et aux adultes.

Tout d'abord il parla sur l'importance de l'éducation, car à mesure que l'on avance dans la vie on a besoin de plus en plus d'éducation. Il expliqua que pour réussir, deux choses sont nécessaires, la volonté de réussir et la confiance en soi-même. Il y a moyen de se procurer des bourses afin de suivre des cours universitaires après le grade XI ou le grade XII. Aussi il y a des métiers qui exigent seulement les grades IX ou X, ainsi que des cours pour personnes adultes sérieuses qui peuvent recevoir un salaire tout en suivant ces cours.

Ensuite, plusieurs personnes montrèrent leur intérêt en posant des questions. Tous remercient M. Muller de son intéressante causerie. Car ce fut un plaisir pour eux de l'entendre.

St-Malo

Carnaval de glace

Les élèves de l'Institut Collégial de St-Malo invitent tous les gens de la région avoisinante à leur Carnaval de glace, le dimanche 23 février, à 1 h. 30 p.m. Les activités seront variées: courses de patins, ballon-balai, hockey et concours de déclamation. Pour refaire vos forces, les étudiants vous offriront un goûter.

Le soir même, à la salle paroissiale, il y aura une soirée d'amateurs à 8 h. p.m. Vous êtes tous les bienvenus à y participer. La reine du carnaval y sera aussi couronnée. Venez montrer votre savoir-faire et faire apprécier vos talents. Appelez Patricia Breton à 317-12, ou Cécile Tétrault à 340-13.

Les prix en valent la peine, alors venez y prendre part! Donc, cordiale bienvenue à tous à St-Malo, le 23 février.

Le Conseil Etudiant.

Haywood

Partie de cartes

Le dimanche 19 janvier avait lieu une partie de cartes organisée par la Ligue des Femmes Catholiques.

Le prix d'entrée, don de Mme E. Navillod, échut à Mme Henri Vaillant, et les prix de cartes comme suit: 1er prix des dames, don de Mme Ernest Montsion, à Mlle Diane Dheilly; 2e, don de Mme A. Marchand, à Mlle Marie Lambert; 1er prix des hommes, don de Mme Gaston Souque, à M. Hermas Labossière; 2e, don de Mme E. Navillod, à M. Louis Viallet, de St-Boniface.

Un joli centre donné par Mme A. Debusschère, fut gagné par M. Roland Rouire. Les prix de la loterie donnés par la Ligue des Femmes Catholiques, allèrent à Mlle Henriette Joly, Mme Ralph Brick, de Fort Whyte, et Mme Hélène Dubé.

Un intéressant petit programme a été rendu par quelques jeunes de l'école. Un bon goûter fut servi. M. A. Debusschère était maître de cérémonies.

Un cordial merci à tous ceux qui ont contribué à faire de cette soirée un succès.

Diplômée

Le jeudi 16 janvier, M. et Mme Gaston Souque, accompagnés de Mme Bernadette Gautron, se rendaient à Portage la Prairie pour assister à une cérémonie à l'école des Enfants Retardés du Manitoba, où Mlle Yvette Souque reçut son diplôme de garde-malade psychiâtre, après quoi la récipiendaire passait quelques jours de congé à la maison paternelle. Félicitations à Mlle Souque.

Visiteurs

Les enfants de M. et Mme Joseph Tougas se réunissaient le dimanche 12 janvier pour fêter les 72 ans de leur père bien-aimé. Ce sont M. et Mme Georges Tougas, de St-Claude, M. et Mme Ernest Montsion, de Haywood, M. et Mme Louis Rey, de St-Norbert, M. J.-Léon Tougas, de Winnipeg, et M. Gilles Tougas, de Toronto, Ont. Ce dernier était en congé après avoir servi sept ans dans la Marine canadienne. Manquaient au rendez-vous, M. et Mme René Tougas, de Sudbury, Ont., et M. et Mme Maurice Tougas, de Stoney, Alta.

M. et Mme Jean Vaillant (Alexine Lambert), de White Horse, Yukon, accompagnés de leurs fils et bru, M. et Mme Joseph Vaillant, de St-Albert, Alta, passaient la semaine dernière à visiter leurs nombreux parents et amis de Haywood et St-Claude. Puis samedi ils se rendaient à St-Boniface pour assister à la fête organisée à l'occasion des noces d'or de M. et Mme J.-B. Jolicoeur, anciens de la paroisse, et pour visiter leurs fille et gendre, M. et Mme Rosaire Jolicoeur, et nombre d'autres parents. Ils retournaient ensuite à White Horse.

MM. Léopold et Albert Lévesque étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Louis Lévesque.

Malades

MM. Louis Lévesque et Louis Ouellette sont hospitalisés à St-Claude. Mme Marguerite Labossière, qui est en voyage en Colombie-Britannique avec son fils, Maximilien, et sa petite-fille, Mlle Thérèse Labossière, est hospitalisée à Vancouver, C.-B.

Baptêmes

Le 29 décembre: Noël, fils de M. et Mme Lucien Vaillant, né le 22 décembre.

Le 29 décembre: Béatrice, fille de M. et Mme François de Rocquigny, née le 21 décembre.

Félicitations aux heureux parents.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement ... et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur 41-27-43P.

INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER

dirigé par les Marianistes



Rédacteur en chef — Roger Letourneau
Assistants — Philippe Gouthier, Gilbert Pelletier et Gérard Guay

Tournoi de ballon-panier

Le vendredi 20 décembre fut une grande soirée pour les joueurs de ballon-panier des écoles Glenlawn, Daniel MacIntyre, Windsor Park et Provencher. L'occasion? Le tournoie de Windsor Park.

Ce concours était organisé en six joutes, dont deux par soirée. Le 20 décembre, Provencher commençait le tournoi en jouant contre une des meilleures équipes de Winnipeg, celle de Daniel MacIntyre. Provencher perdit cette partie par un point dans une joute chaude. Windsor Park et Glenlawn jouèrent alors une partie acharnée dans la deuxième partie de la soirée. Windsor Park fut vainqueur par cinq points.

Nous avons joué trois soirs consécutifs. Deux soirées au gymnase Notre-Dame et une à l'école de Windsor Park.

L'équipe de Daniel MacIntyre remporta la victoire et reçut un splendide trophée. Provencher se tenait en deuxième place et comme prix reçut une balle de ballon-panier. Windsor Park et Glenlawn occupaient les troisième et quatrième places respectivement.

Nous pouvons dire que ce tournoi fut un grand succès. Chaque soir les parties attirèrent une grande foule. Je suis certain que les spectateurs se sont beaucoup divertis.

La fin du tournoi fut marquée par une danse-victoire au gymnase Notre-Dame, le lundi 23 décembre.

Tally-Ho

Le 4 janvier, l'école Provencher et l'Académie St-Joseph participèrent à un "Tally-ho". Quoique quarante seulement se présentèrent à cette activité, elle fut bien appréciée. A 7 h. 15 p.m., l'autobus partit du gymnase Notre-Dame avec les jeunes qui chantèrent gaiement durant le voyage. L'autobus procéda vers l'avenue Saskatchewan près de l'aéroport. Après une heure de voyage nous étions rendus à destination. Rapidement les participants sautèrent sur les voitures qui les menèrent dans les bois. Pour une heure les jeunes se poussèrent, se jetèrent par terre, se lancèrent de la neige. Alors, fatigués et gelés, ils retournèrent à la chaleur de l'autobus qui les mena au gymnase.

Danse de Noël

Les étudiants de l'école Provencher ont célébré Noël ensemble à la danse de Noël, le 27 décembre. "Fantaisie de la nuit" fut le thème de la danse cette année. Ce fut en vérité une fantaisie.

Un bon mot va aux membres du comité du décor qui travaillèrent ferme pour réaliser ce succès. Dressées sur le gros épinette qui occupait le centre du gymnase, les petites lumières bleues répandaient une atmosphère plaisante. Tous travaillèrent fort, de 4 h. p.m., jusqu'aux derniers moments avant la danse. Un groupe se dépêchait à installer les lumières bleues sur l'arbre pendant qu'un autre groupe ornait le plafond de rubans blancs. Une fois les décors terminés, la soirée commença.

Pour la musique, le Centre Récréatif Notre-Dame invita M. Woods d'Eaton avec sa fameuse collection de disques. Tous eurent le plaisir d'entendre des morceaux variés que M. Woods faisait jouer. Vers 11 h. 15 p.m., on interrompit la danse pour donner un air plus sérieux à la soirée. On chanta des cantiques de Noël. Après quoi la danse reprit jusqu'à minuit. D'après tous les commentaires, ce fut un véritable succès.

Voyage inoubliable, à Montréal, de citoyens de St-Jean-Baptiste

ST-JEAN-BAPTISTE — M. Arthur Vermette, maire de la Municipalité de Montcalm, ainsi que son épouse et ses filles, Pauline, Rose, Diane et Marie-Thérèse, se rendirent à Montréal, Qué., pour passer Noël avec leur fille et soeur aînée, Jeannine (la Rév. Sr Marie-Rose-Pauline), au Noviciat des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, à Outremont, Qué., et visiter quelques parents et amis de Montréal, Sorel, Sherbrooke et Dorion, Qué., et Oakville, Ont., ainsi que les Manitobaines novices à Outremont.

Passant par Toronto, Ont., ils se rendirent à Niagara Falls, Ont., pour voir les chutes et monter dans la tour Seagram, d'où on peut admirer toute la ville, étant à une altitude de 325 pieds. De là, ils se rendirent au Musée Niagara pour revoir un peu d'histoire du Canada et des Etats-Unis: Christophe Colomb, La Fayette, Davey Crockett, John Brown, Lincoln, Mark Twain, Lindberg, Jean Cabot, Jacques Cartier, Maisonneuve, Jeanne Mance, La Salle, Frontenac, les missionnaires Jésuites, Montcalm, Pontiac, Louis Riel, Sir Wilfrid Laurier, Madeleine de Verchères, le général Isaac Brock, Alexander Graham Bell, etc.

A Montréal, Qué., ils visitèrent l'Oratoire St-Joseph et la crypte bâtie en 1916. Sa voûte aux arcs surbaissés crée une atmosphère d'intimité bien propre à la prière. Des millions de pèlerins viennent chaque année prier saint Joseph, dont une statue de toute beauté, sculptée dans le marbre blanc de Carrare, orne le maître-autel.

La Fontaine des Grâces coule doucement au sommet du luminaire principal dans la chapelle votive de l'Oratoire.

La magnifique statue de saint Joseph, sous un halo doré, apparaît dans un relief saisissant à la douce lueur de 3,000 lampions qui scientillent à ses pieds.

On voit aussi le tombeau du Frère André, décédé le 6 janvier 1937, à l'âge de 91 ans. Depuis, son corps repose dans ce tombeau devant lequel les pèlerins s'agenouillent spontanément. La chapelle primitive bâtie en 1904 par le Frère André est visitée aussi. L'oratoire est d'une hauteur de 506 pieds.

Après avoir diner à l'Oratoire, au cafeteria, ils visitèrent la Maison-Mère des Soeurs Jésus-Marie, à Outremont, c'est-à-dire, la magnifique chapelle (où les visiteurs assistèrent à une très belle messe de minuit en parties chantée par les religieuses, novices et postulantes. Ensuite, ils furent conduits au tombeau de Mère Marie-Rose, fondatrice. Ils eurent le plaisir de voir la Rév. Mère Luce-Marie, autrefois à St-Jean-Baptiste, ainsi que les Rév. Srs Joseph-de-Bethléem et Anne-Elisabeth, cette dernière soeur de M. l'abbé S. Caron, de St-Jean-Baptiste.

Une autre attraction fut le Musée Historique Canadien à Montréal. C'est un musée de cire d'art historique. Il contient des scènes animées de personnages de cire (grandeur naturelle) qui rappellent les premiers temps de l'ère chrétienne, des sujets bibliques et d'autres dioramas traitant du début de l'histoire du Canada.

Toutes les scènes sont exécutées avec un fidèle respect de la tradition et un grand souci d'exactitude archéologique. Les personnages de cire, plus de 200, sont tellement "vivants" que les visiteurs s'attendent à les voir bouger ou à les entendre parler.

L'architecture particulière de l'édifice, la richesse des décors, les effets des lumières, tout contribue à créer une atmosphère de réalisme saisissant.

Les traits des personnages historiques sont d'une ressemblance étonnante, les figurants sont typiques des races qu'ils représentent; les costumes sont rigoureusement authentiques de leur époque.

Les enfants remarquèrent surtout "Le Cirque Romain", où les chrétiens furent livrés aux bêtes féroces. "Les Catacombes de Rome", "Le baptême", Marguerite d'Youville, fondatrice des Soeurs Grises, Jeanne Mance et Marguerite Bourgeoys, fondation de l'hôpital de Montréal (1644), un mariage, le portrait d'un gardien en repos, où est marqué "Information", Jacques Cartier à Gaspé en 1534, Maisonneuve et Montmagny, la fondation de Montréal en 1642, etc.

Ils remarquèrent la Croix du Mont-Royal, illuminée et vue dans toute la ville, ainsi que de nombreuses et belles églises, sans oublier la cathédrale et l'église Notre-Dame, où ils assistèrent à la messe.

Ils se rendirent à Sherbrooke, Qué., voir une tante, la Rév. Sr Marie-Adélard, F.d.l.C., supérieure et principale, où ils passèrent d'agréables heures. Ils visitèrent aussi des amis, sans oublier M. et Mme F.-X. Tisseur et leur fils, Raymond, de Dorion, Qué., autrefois de St-Jean-Baptiste, des Dorge, de Pincourt, des Vermette et Campeau, de Montréal. Ils furent si bien reçus partout qu'ils n'oublieront pas leur promenade à Montréal.

Revenant par Ottawa, Ont., ils durent se rendre aux édifices du Parlement et dans la Tour de la Paix. Ils admirèrent la belle statue de la Reine Victoria, le bureau de l'orateur du Sénat et sa salle de réception, la salle du Sénat, le fauteuil de l'orateur des Communes, la Chambre des Communes, le Livre du Souvenir, la bibliothèque du Parlement, l'énorme horloge du dôme où ils y montèrent pour mieux voir la ville d'Ottawa. Ils passèrent ensuite par North Bay, Sudbury, Blind River, traversant le beau pont à Sault Ste-Marie, Duluth, Bemidji, où encore une fois ils visitèrent le musée. S'arrêtèrent saluer Paul Bunyon, mesurant 18 pieds de hauteur et pesant 2½ tonnes, et son boeuf qui pèse 5 tonnes, sur les bords du lac Bemidji, Minn.

Tous furent unanimes à dire que ce voyage, malgré la neige et les chemins parfois très glissants, restera un souvenir inoubliable.

St-Adolphe

Commission scolaire

M. J.-A. Leclerc a été réélu président de la commission scolaire élémentaire (école Dubuc) à l'assemblée annuelle qui eut lieu le vendredi 17 janvier. Commissaire sortant de charge, il fut d'abord réélu membre de la commission. Les autres membres sont MM. Auguste Lagassé et Urbain Perron. Mme Gabrielle Courchaine en est la secrétaire. Président de la Caisse populaire de St-Adolphe depuis 15 ans, M. Leclerc a été élu membre de l'exécutif du Conseil de la Coopération du Manitoba à l'assemblée annuelle de ce dernier au mois de décembre. Pendant plusieurs années président de l'Association de Parents et Maîtres, il a dû démissionner l'an passé afin de donner plus de temps à ses autres activités.

La Broquerie

Départ

Le lundi 6 janvier, Mlle Jeannette Fréchette quitta les siens pour se diriger vers St-Paul l'Ermite à Montréal, où elle est entrée au noviciat des Soeurs Missionnaires de St-Joseph.

Félicitations à Jeannette et voeux de persévérance. Qu'elle soit assurée des ferventes prières de ses coparoissiens qui conservent pour elle le meilleur souvenir.

Baptême

Le 19 janvier: Yvonne-Jeannette-Marie, fille de Jean-Paul Dégagné et de Lucille Côté, née le 14 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme René Dégagné.

Dunrea

Anniversaire

M. et Mme Henri Côté ont été l'objet d'une joyeuse démonstration d'amour filial et d'amitié, lorsque le jeudi 2 janvier, 35e anniversaire de leur mariage, une fête-surprise préparée par leurs enfants, rassemblait un groupe joyeux de parents et amis à la demeure de M. Olivier Côté, ferme paternelle et ancienne demeure familiale des jubilaires, qui demeurent maintenant au village.

Un succulent souper avait été préparé avec soin, et sur la table surchargée de mets de toutes sortes on pouvait admirer un superbe gâteau, offert par la fille des jubilaires, Lucille (Mme Nazaire Légaré), et confectionné par Mme Norbert Carney, experte en la matière.

Toute la famille réunie, enfants et petits-enfants, prirent part aux agapes familiales, puis plusieurs proches parents et quelques amis se rendirent pour la veillée où les rires fusaient de toutes parts.

Des souhaits et des félicitations furent offerts aux héros de la fête, ainsi qu'une jolie table pliante et quatre chaises pour joueurs de cartes, de la part des enfants, et une pendule-coucou, cadeau des invités.

Prirent part à cette célébration, les enfants de M. et Mme Henri Côté, Mme Nazaire Légaré, MM. Olivier et Raymond Côté et leurs épouses, M. Gérard Côté et leurs neuf petits-enfants, tous de cette localité, ainsi que MM. et Mmes Auguste et Benoit Garand, Philippe Bisson, Léo Manoney, René Côté et Armand Beauchemin, Mme Edouard Côté, Mme Jos. Côté et son fils, Richard, Mlle Yvette Blérot, de Storthoaks, Sask., amie de la famille.

Sports

Une trentaine d'équipes venant des alentours prirent part, la semaine dernière, au bonspiel local. Les vainqueurs et vaincus éprouvèrent un plaisir fou à se mesurer sur la glace, malgré quelques courbatures.

Au gouret, les jeunes étoiles locales ont été les vainqueurs dans plusieurs joutes contre les équipes de Margaret et Minto, tout récemment; ce qui promet pour l'avenir de ce sport dans cette localité.

Filles d'Isabelle de N.-D.-de-Lourdes

Premier bébé de l'année

Mme Gérard Badiou, de Notre-Dame-de-Lourdes, donna naissance, le 6 janvier, à une fille, Noëlla-Annette (7 livres et 4 onces), une petite soeur pour Denis, 5 ans, et Lynn, 3 ans et demi. Noëlla est le premier bébé né à Notre-Dame-de-Lourdes en 1964. Sincères félicitations à la famille Gérard Badiou.

Le comité des malades du Cercle des Filles d'Isabelle a bien voulu recueillir les dons pour offrir à cette première-née. Voici la liste des donateurs: M. Josaphat LeNéal, Notre-Dame Motors, MM. Emile Paulhus, Marcel Delaquis et Albert Deleurme, tous garagistes; M. le Dr Hubert Delaquis, médecin; M. le Dr Denis Robitaille, vétérinaire; les magasins Albert Delaquis, Union Commerciale, Co-op et Moulin; M. Joseph Deroche, Caisse populaire; M. Ralph Vuignier, vendeur de graines; Crèmerie Notre-Dame, Mme Céline Boulic; M. Lionel Brisson, agent de gare Canadien National; M. Norbert Bosc, Laminated Rafters; M. Albert Augert, maître de poste; M. Gabriel Delaquis, agent de produits White Rose; M. Jean Delaquis, agent d'assurance; M. J.-B. Pantel, magasin de robes; M. Marcel Lejeune, cour à bois Beaver; Mlle Odette Deleurme, coiffeuse; Mlle Céline Fouasse, coiffeuse; M. Guy Durand, transfer Notre-Dame; M. Mirade Roch, Notre-Dame Sundries; Boulangerie Notre-Dame, les frères Meyer; Mlle Cécile Delaquis, administratrice de l'hôpital; Mlle Berthe Weicker, agente de produits Avon; M. Marcel Roch, hôtel Notre-Dame; Mme Raymond Badiou et Mlles Emma Simon et Gisèle Vuignier, central téléphonique; M. René Monchalin, élévateur Federal; M. Marcel Beaudry, élévateur Pool. Un gros merci à tous ces bienfaiteurs.

Au début de cette année 1964, on souhaite à tous les membres de notre Cercle et leur famille une Bonne et Sainte Année. Prenons de bonnes résolutions. Il nous faudrait faire un bel effort en 1964 pour recruter dans notre Cercle autant de nouveaux membres que possible. A chacun d'y mettre du sien.

Un prompt rétablissement à une de nos soeurs, Mme Denise Vigier, patiente à l'hôpital général St-Boniface.

LA REDACTRICE.

Au Juniorat de la Ste-Famille

Responsable: Arthur Chaput

Le hockey garde sa vogue

Après deux semaines de vacances, quoi de mieux pour se remettre en train qu'une bonne joute de hockey? Le dimanche 12 janvier, il y avait deux parties à l'affiche.

Les Mazenods, notre grande équipe, se rendait à Otterburne pour y affronter l'équipe du collège St-Joseph. La voiture du Juniorat et celle de M. Rioux, frère de notre entraîneur, le Père Rioux, étaient à la disposition de l'équipe.

La température était idéale: 5 degrés sous zéro. Et c'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'on sauta sur la glace, à 2 h. p.m. C'est René de Rocquigny, assisté de Jean-Paul Lemoine, qui eut l'honneur de compter le premier but de la joute, en faveur des Mazenods. Mais Otterburne égalisa et la première période se termina un à un. A la deuxième, Gérald Paquin redonna l'avance au Juniorat, sur une passe de Paul Mulaire. Mais encore une fois, l'équipe adverse ne mit pas long à égaliser les chances avant la fin de la deuxième.

Dans la troisième période, René de Rocquigny, l'étoile des Mazenods pour cette joute, assisté cette fois d'André Chaput, brisa l'égalité. Mais Otterburne redoubla d'ardeur et revint de l'arrière une troisième fois, pour enfin triompher en comptant dans les dernières minutes de jeu. Compte final: collège St-Joseph 4, Juniorat 3.

Malgré la défaite, les Mazenods sont heureux de leur partie, remercient l'équipe du collège St-Joseph et l'invitent à St-Boniface.

François PARADIS,
Versification,
Dunrea, Man

Le même jour et à la même heure, ici au Juniorat, les Alouettes, notre équipe des moyens, recevait la visite de l'équipe de l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg. Les joueurs firent de leur mieux et y mirent tout leur coeur. Nos Alouettes eurent légèrement l'avantage au début, et menaient 1 à 0 à la fin de la deuxième période. Mais, plus costaud, le club du Sacré-Coeur s'assura la victoire à la troisième période, en comptant trois buts. Compte final: 3 à 1. Félicitations à Ian Kenway, qui compta le but des Alouettes.

Durant la partie, un seul, Roger Laurin, perdit son sang froid, lorsqu'il écopa d'une punition de mauvaise conduite "entre" deux périodes. Par ailleurs, Maurice Marion et Hubert Chaput perdirent leur sang chaud lors de collisions avec des objets égarés: rondelle, coudre, ou je ne sais quoi . . . Seuls nerveux sur la glace, nos deux arbitres "pee-wee", Sylvain Jutras et Ronald Bourret, imposèrent trois punitions durant la joute. Ils furent surpris de leur propre audace.

Malgré la défaite des Alouettes, l'entraîneur Jean-Maurice Lemoine, était bien fier de son club . . . et de lui-même.

Grand merci au club de l'école du Sacré-Coeur. Ce fut une belle partie.

Ernest GAGNON,
Syntaxe,
Ste-Amélie, Man.

L'aérogare de Winnipeg occupe le même espace que deux pâtés et demi de maisons

OTTAWA — La nouvelle aérogare de $13,000,000 du ministère des Transports à l'aéroport international de Winnipeg comprend deux immeubles principaux: l'immeuble d'administration et la gare proprement dite.

Chaque immeuble a un étage, en plus du rez-de-chaussée. Sur l'immeuble de l'administration s'élèvent les six étages de la tour de contrôle, laquelle abrite les services que le public ne voit généralement pas comme le contrôle de la circulation aérienne, les télécommunications et la météorologie.

L'aérogare mesure 250 pieds sur 625, soit l'équivalent de deux pâtés et demi de maisons. Huit portes conduisent aux avions de sorte que les voyageurs ont une distance minimum à parcourir pour se rendre aux avions qui les attendent.

Le nombre des portes pourra être porté à 20 ou plus à mesure de l'augmentation du trafic. L'embarquement des passagers pourra se faire plus tard au niveau du premier étage au moyen de corridors couverts télescopiques conduisant directement à la portière de l'avion.

Au rez-de-chaussée, les deux immeubles sont séparés par une route à sept voies. Une passerelle enjambant cette route relie les immeubles au niveau du premier étage, tandis qu'un tunnel établi sous la route permet la circulation des camions.

La superficie globale des deux immeubles est de 461,000 pieds carrés.

Une des caractéristiques de l'aérogare est la vaste salle d'attente au premier étage qui est celui de la mezzanine. Elle a un plafond de 35,000 pieds carrés illuminé au moyen de 8,000 tubes fluorescents que les préposés à l'entretien peuvent remplacer sans être vus en utilisant une passerelle de service établie au-dessus du plafond.

On accède à la salle d'attente principale soit par l'escalier roulant à partir du rez-de-chaussée ou, en venant de l'immeuble de l'administration, par la passerelle couverte qui relie les deux immeubles.

Les voyageurs qui arrivent à l'aérogare entrent dans l'immeuble au rez-de-chaussée; ils se présentent à l'un des comptoirs d'enregistrement de l'un ou de l'autre côté de l'entrée principale et prennent ensuite l'escalier roulant pour se rendre à la salle d'attente.

Les compagnies de transport aérien ont des comptoirs qui s'étendent sur une longueur de 200 pieds. Les bagages sont acheminés vers les avions au moyen de transporteurs mécaniques.

Très pratique

Deux plateaux tournants pour la livraison des bagages se trouvent à chaque extrémité de l'aérogare au rez-de-chaussée. Les bagages provenant des avions qui arrivent sont acheminés vers ces plateaux tournants au moyen de tapis roulants. Les voyageurs prennent tout simplement leurs bagages sur ces plateaux tournants.

D'autres installations dont est doté le nouvel immeuble comprennent cinq chambrettes à deux lits et cinq chambrettes à un lit que peuvent louer les voyageurs qui désirent se reposer entre deux vols, des salles de conférence, une salle à manger et un foyer autorisés à servir des boissons alcooliques et ayant place pour plus de 200 personnes, un buffet pour 144 personnes, une garderie, des pièces réservés aux hommes d'Etat importants et les salles de réception d'une compagnie de transport aérien.

On trouve aussi dans la nouvelle aérogare un coiffeur pour hommes, un salon de coiffure pour dames, une banque, une librairie et boutique de bibelots ainsi qu'un bureau de poste avec services directs de livraison par avion.

Il y a six salles d'attente dans lesquelles les compagnies de transport aérien peuvent réunir leurs passagers juste avant l'embarquement.

Une terrasse surplombe l'aire de stationnement des avions. Cette aire a une superficie de 30 acres et comprend huit espaces de service. Chacun de ces espaces circulaires a 220 pieds de diamètre et peut recevoir un DC-8 ou un avion à réaction 707. Dans le cas d'avions plus petits, le service peut être assuré à deux avions dans l'un de ces cercles.

Les droits de l'art

L'aérogare est ornée d'oeuvres d'art contemporaines exécutées par des sculpteurs et des peintres canadiens éminents. Dans l'une des cours, une sculpture en métal de Gérard Gladstone est animée par des jets d'eau provenant d'une fontaine située au-dessous.

Dans une autre cour, une sculpture totémique de Walter Yarwood est suspendue au-dessus d'une fontaine.

Une expressive sculpture sur acajou exécutée par Anne Kahane est le point d'intérêt principal de la passerelle couverte qui relie l'aérogare à l'immeuble de l'administration. Cette sculpture rappelle le souvenir du capitaine F. J. Stevenson, pionnier de l'aviation à Winnipeg, dont le nom avait à l'origine été donné à l'aéroport.

Dans le foyer du restaurant, un mur semi-circulaire est couvert d'une murale aux couleurs vives exécutée par l'un des aînés des peintres canadiens contemporains demeurant au Canada, Alfred Pellan.

Enfin, des décorations murales exécutées par les sculpteurs Eli Bornstein et John Graham ornent les murs nord et sud du grand hall où se trouvent les plateaux tournants à bagages. La murale du professeur Bornstein est un motif rythmique réalisé au moyen de cubes métalliques émaillés aux brillantes couleurs, tandis que la composition du professeur Graham est un assemblage de tuiles colorées en plexiglass et de carreaux mosaïques.

Pour revenir aux aspects plus prosaïques de la nouvelle aérogare, un parc de stationnement offre 750 places en plus des 300 espaces réservés aux voitures des employés.

Addition éventuelle

Les plans prévoient l'addition éventuelle d'un immeuble de stationnement de trois ponts, avec accès direct entre le pont supérieur et le premier étage de l'aérogare où seront situés des comptoirs d'enregistrement et des salles d'attente.

L'aérogare a été conçue de façon que le bruit des avions et les odeurs de combustible qui y parviennent soient réduits autant que possible. Les immeubles sont entièrement climatisés.

L'aérogare a une charpente d'acier, représentant 4,000 tonnes d'acier de charpente, un mur-rideau à double glacis de verre et d'acier inoxydable et un revêtement extérieur en pierre Tyndall du Manitoba.

L'aérogare a été conçue par les architectes Green Blankstein and Russell Associates et construite par la Commonwealth Construction Ltd., qui sont deux sociétés de Winnipeg.

L'ensemble du projet comprend, outre l'immeuble de l'administration et l'aérogare, une centrale d'énergie électrique, des routes, des aires de stationnement des avions et des voies de circulation au sol ainsi que des parcs de stationnement pour les voitures. Le coût total de l'entreprise est d'environ $13,000,000.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	79.2	79.2	79.2	79.2	79.2
C.W. no 3	76.4	76.4	76.4	76.4	76.4
Fourrage no 1	75.4	75.4	75.4	75.4	75.4
Fourrage no 2	72.4	72.4	72.4	72.4	72.4
Fourrage no 3	69.4	69.4	69.4	69.4	69.4
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	130.2	130.4	130.4	130.4	130.4
C.W. no 3—6 rangs	128.2	128.4	128.4	128.4	128.4
Fourrage no 1	114.2	114.4	114.4	114.4	114.4
Fourrage no 2	113.2	113.4	113.4	113.4	113.4
Fourrage no 3	110.2	110.4	110.4	110.4	110.4
SEIGLE —					
C.W. no 2	160⅝	160⅝	160.6	161	161⅝
C.W. no 3	157⅞	158⅞	158.2	158	158⅝
C.W. 2 rej.	156⅞	157⅛	157.2	157.4	158⅛
C.W. no 4	142⅜	142⅝	142.6	142.4	142⅝
Ergot	137⅜	137⅝	137.6	137.4	137⅝
Sur voie net	159⅜	159⅝	159.6	159.4	159⅝
OPTIONS — WINNIPEG					
COLZA —					
Janvier	286	287.6	286.4	286	286.4
Mars	289.4	289.6	289.4	289	289.4
Mai	292	292.6	291.6	291.2	291.4
AVOINE —					
Mai	81.4	81.4	81⅜	81⅜	81⅜
Juillet	80⅝	80⅝	80⅛	80⅛	79⅞
Octobre	79⅞	79⅞	79⅝	79⅝	79⅝
ORGE —					
Mai	120.2	120.4	120.4	120⅜	120.4
Juillet	118.6	118⅞	118.6	118⅝	118⅝
Octobre	117.4	117⅝	117.2	117.2	117.2
LIN —					
Mai	330.2	330.6	330.2	330.2	333.4
Juillet	324.4	324⅞	324⅜	324.2	326
Octobre	321⅝	321.6	321⅛	321.4	323.2
SEIGLE —					
Mai	165⅝	165⅝	165.6	165.4	165⅝
Juillet	158.2	158⅝	158⅜	157⅝	157⅝
Octobre	154⅞	155.2	155.2	154.4	154⅝

(Pour la semaine du 13 au 17 janvier 1964)



Sergent W. R. Leja

Haute décoration au sergent Leja à Montréal

MONTREAL — Le sergent quartier-maître régimentaire (sous-officier 2) Walter R. Leja, 42 ans, du Génie royal canadien, sérieusement mutilé le 17 mai 1963 alors qu'il essayait de neutraliser une bombe terroriste, dans la cité de Westmount, Qué., vient de recevoir la "George Medal" avec l'approbation de Sa Majesté la Reine.

Cet ancien combattant de la Deuxième guerre mondiale, natif de Pologne, était en période de service continu lorsqu'il fut blessé par l'explosion d'une bombe. Il est encore à l'hôpital, à Montréal, où on le soigne pour la perte de son avant-bras gauche, pour les lésions qu'il a subies au cerveau et pour d'autres blessures pour lesquelles il y a peu d'espoir de guérison sensible.

En décrivant les événements qui menèrent à l'explosion, la citation qui accompagne sa décoration, déclare que ce soldat "a manifesté un courage insigne et un dévouement remarquable".

La citation déclare en outre que, "en plus d'encourager et de rassurer ceux qui devaient l'accompagner, sa conduite a clairement démontré qu'il se souciait beaucoup plus de la sécurité des autres que de la sienne".

Le sergent quartier-maître Leja a servi avec le 17th Duke of York's Royal Canadian Hussars, au nord-ouest de l'Europe et faisait partie du 3e Régiment du génie de campagne (Milice), de Montréal, au moment de son emploi avec l'Armée régulière, lorsque cette explosion presque mortelle a eu lieu.

Sa femme, Mme Sophia Leja, et leur fils, James, 16 ans, demeurent 2419, avenue Papineau, à Ville Jacques-Cartier, Montréal.

De Gaulle ira au Mexique en mars

PARIS — Le général de Gaulle se rendra au Mexique en voyage officiel dans le courant du mois de mars prochain. Sur le chemin de retour en France, le chef de l'Etat s'arrêtera en Guadeloupe et en Martinique.

C'est le général de Gaulle lui-même qui a fait l'annonce officielle de son voyage dans une conversation avec des journalistes qui étaient venus lui présenter leurs voeux.

Commission d'enquête sur la sobriété

QUEBEC — La formation d'une Commission d'enquête et d'étude sur la situation actuelle de la sobriété au Canada français et sur le rôle de l'Association Lacordaire dans la promotion de la sobriété a été annoncée récemment à Québec.

La nouvelle a été rendue publique par le Dr Réginald Grand'Maison, président national de l'Association Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc du Canada, au cours de l'assemblée annuelle générale de cette association.

Portant la parole devant plus de 125 dirigeants nationaux et diocésains du mouvement, le Dr Grand'Maison a expliqué que le but de cette commission sera d'étudier sur la situation actuelle de l'alcoolisme au Québec et de situer le rôle de l'Association dans la promotion de la sobriété.

Wolseley

Soirée paroissiale

Dimanche dernier, les Chevaliers de Colomb organisèrent une soirée paroissiale qui fut très goûtée de tous. Les divers prix aux cartes allèrent aux suivants: M. Gédéon Langlois et Mme John Schneider, premiers prix; M. Francis Coueslan et Mme Bill Bieber, prix de consolation. Les chanceux aux bingo furent MM. Herman Bieber, Roger Béliveau (2), L. Perra, Adrien Bonneville, Mmes Georges Béliveau (2), Ben. Schneider, Roger Béliveau et Léo Perra. Le billet de $5.00 alla à Mme Francis Coueslan, et Mme Claude Dureau remporta le prix d'entrée.

Le tout se termina par un délicieux goûter préparé et servi par les Dames des Chevaliers. M. Emile Tourigny, à titre de Grand Chevalier, adressa la parole et remercia les gens qui aidèrent à faire de cette soirée un succès.

Çà et là

Mlle Léona Dureau, de Vancouver, est en visite chez ses parents, M. et Mme Lucien Dureau.

Mme Yvette Pollock et ses deux fils sont déménagés à Moosomin, où Mme Pollock est au service de la compagnie de téléphone de la Saskatchewan.

Mme Anna Laplante se remet d'une opération subie à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

M. et Mme Laurent Langlois sont les heureux parents d'un fils.

Mme Adrien Bonneville passe quelque temps chez sa soeur, Mme Fred Dolter, à Sintaluta, tandis que M. Dolter est hospitalisé à Regina.

M. et Mme E. Klein et leurs enfants, de Regina, et M. et Mme Josaphat Malach, d'Odessa, étaient les hôtes de Mme Alphonse Pitre durant la dernière fin de semaine.

Mme W. Cayer, de Willow-Bunch, est décédée le samedi 11 janvier

WILLOW-BUNCH — Mme William Cayer (Cordélia Douillard), née à Ange-Gardien, Qué., le 24 juin 1868, est décédée le samedi 11 janvier, au Foyer d'Youville de Gravelbourg, où elle résidait depuis le mois de juillet 1963.

La dépouille mortelle fut exposée en l'église la veille des funérailles jusqu'à l'heure du service funèbre, qui fut chanté par M. l'abbé Adrien Chabot, curé. M. Ross, d'Assiniboia, était en charge des funérailles.

M. Richard Cayer conduisait le deuil. Les porteurs étaient MM. Gérard, Denis et Philippe Cayer, Arcand et Lucien Lalonde et Léopold Beauchesne, tous petits-enfants de la défunte. Portaient les rubans de la bannière des Dames de Ste-Anne, dont Mme Cayer était membre depuis plusieurs années, Mmes Denis et Philippe Cayer, Lucien Lalonde, Roger Beausoleil, Orphis Champigny et Jean-Denis Bruneau; ces deux dernières firent la quête.

M. et Mme Cayer unirent leurs destinées à Ste-Catherine, Qué., en 1886, et vinrent s'établir à Willow-Bunch en 1916. De cette union naquirent 14 enfants, dont six sont vivants. M. Cayer précéda son épouse dans la tombe en avril 1944.

La défunte laisse dans le deuil trois fils, Henri, Josaphat et Albert; trois filles, Mme Léona Beauchesne et Arsélia (Mme Alphonse Lafrenière), toutes deux de Willow-Bunch, et Olivina (Mme Jos. Rail), de Maillardville, C.-B.; trois demi-frères et deux demi-soeurs; 45 petits-enfants, 154 arrière-petits-enfants et deux enfants de la cinquième génération.

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Remerciements

La famille Cayer remercie tous ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympathie et ont offert des messes à l'occasion de ce deuil si cruel qui vient de la frapper. Un merci spécial aux religieuses et gardes-malades du Foyer d'Youville de Gravelbourg, ainsi qu'au Père aumônier de l'hôpital.

Statistiques

Les statistiques de la paroisse pour l'année 1963 sont les suivants: population, 912; famille, 194; célibataires, veufs et veuves, 67; baptêmes, 21 enfants et trois adultes; première communion, 26; sépultures, 10; mariages, 11.

Le dimanche 13 janvier, à 4 h. p.m., eut lieu la récitation du chapelet et la bénédiction du Saint Sacrement, qui furent suivies de la bénédiction de nombreux enfants qui assistèrent à cette cérémonie accompagnés de leurs parents.

Le dimanche 19 janvier, après la grand-messe, eut lieu l'élection d'un nouveau syndic. M. Robert Gosselin fut élu. Cette élection fut suivie de l'assemblée annuelle de la paroisse.

Va-et-vient

Mmes Robert Gosselin et Léo Fitzpatrick sont allées passer quelque temps à Vancouver, C.-B., où Mme Gosselin visite sa soeur, Mme Sjodin, et Mme Fitzpatrick, sa mère, Mme Lodomez, et deux soeurs. M. Fitzpatrick les conduisit jusqu'à Moose Jaw, où celui-ci visita ses parents.

M. et Mme Gaston Duperreault, de Regina Beach, sont venus visiter leur fils, Gilbert, et autres parents et amis durant les Fêtes de Noël et du Jour de l'An.

Sont venus passer les Fêtes chez leurs parents: MM. et Mme Roger Cayer et leurs cinq enfants, de Gravelbourg, chez les familles Cayer et Lavallée; M. et Mme Ted Maynihan et leur famille, de Regina, chez leurs parents, M. et Mme A. Allard; M. et Mme J. Beattie et leur famille, de Moose Jaw, et M. et Mme Ralph Eckar, d'Estevan, chez leurs parents, M. et Mme Albert Lemieux; M. et Mme Gérard Lalonde et leur famille, de Moose Jaw, chez leurs parents, MM. et Mmes George Dosch et Alphonse Lafrenière; M. et Mme Guy Boulianne, de Winnipeg, et M. J. Boulianne, de l'Université d'Ottawa, Ont., chez leur tante Maura, et leur soeur, Thérèse.

M. et Mme L. Sylvestre sont allés passer les Fêtes chez leurs fille et gendre, M. et Mme Primhouse, à Regina.

Mme E. Fontaine est partie passer quelques semaines de vacances à Vancouver, C.-B.

Mme Emile Benoit est retournée à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, dernièrement.

Malades

Sont patients à l'hôpital local: MM. Pierre Campagne et Pierre Desautels, Mmes Joseph Bruneau et Alphonse Lafrenière.

Mlle Colette Giraudier, fille de M. et Mme Jean-Claude Giraudier, de Willow-Bunch, a subi une opération à l'hôpital local et est retournée chez elle le samedi 18 janvier.

Zenon Park

Foyer-Ecole

Le lundi soir 13 janvier avait lieu à l'école du village l'assemblée mensuelle de Foyer-Ecole; 75 personnes prirent part aux discussions et forums. M. l'abbé R. Gaudet, curé, fut l'orateur invité et il tint son auditoire vivement intéressé par l'étude des problèmes actuels en rapport avec l'éducation des enfants.

Décès

Le samedi 11 janvier, la Rév. Mère Supérieure de l'hôpital Notre-Dame de Zenon Park se rendait à Prince-Albert assister à une réunion des dirigeants d'hôpitaux, ainsi que Mlle Cécile Tremblay, du personnel du même hôpital. Cette dernière dut retourner chez elle à Victoire vu le décès de sa mère, Mme Arthur Tremblay survenu ce jour-là, après une courte maladie. Sincères condoléances aux familles Tremblay et Duret, si cruellement éprouvées par ce deuil.

Çà et là

M. et Mme Louis-Philippe Hudon avaient le plaisir de recevoir les souhaits de leurs fille et gendre et petit-fils, M. et Mme Yvan Pinard et Claude, de Sherbrooke, Québec, comme chaque année par voie téléphonique au cours de la soirée du 1er de l'An.

Le lundi soir 30 décembre, M. Louis Lessard, de Ste-Marie de Beauce, Qué., voulut causer une agréable surprise à son ami, M. l'abbé Bruno Moffet, de Ste-Marie de Beauce également, parti depuis le 28 octobre pour Cuernavaca, Mexique, où il se familiarise avec la langue du pays, l'espagnol, avant de se rendre en Amérique du Sud. Ce bienfaiteur eut l'ingénieuse idée d'arranger un appel téléphonique entre l'abbé Moffet, au Mexique, et ses deux soeurs, qu'il n'avait pu voir avant son départ, Mme Gaston Hudon, de Prince-Albert, et Mme Edmond Hudon, de Zenon Park. L'on imagine facilement l'émotion mêlée à la surprise et la joie où chacun à leurs foyers en quatre différents endroits si éloignés échangèrent leurs voeux et souhaits du Nouvel An, au cours d'une conversation d'une vingtaine de minutes.

M. l'abbé Bruno Moffet partira le 21 février de Cuernavaca, Mexique, pour se rendre à Asuncion, Paraguay, où il fera trois années de vie missionaire. Les meilleurs voeux de tous l'accompagnent dans la rude, mais noble tâche qui l'attend.

M. et Mme Julien Lalonde, leurs enfants, Léonard et Céline, de Saskatoon, ont visité leurs parents, M. et Mme Théodule Lalonde, récemment.

Le jeudi 19 décembre, il y eut à la salle paroissiale un concert de Noël et la distribution des prix de français de l'ACFC.

La Croix-Rouge junior, dont le comité est formé de Mlles Suzanne Leblanc, présidente, Irène Lalonde, vice-présidente, Lorina Vaillancourt, secrétaire, et Rita Courteau, trésorière, organisèrent une vente de pâtisseries tenue au magasin de M. Jos. Bussière et qui a rapporté $25.35. Vu la température inclémente, ce jour-là, des dames étant dans l'impossibilité de se rendre, deux jeunes filles allèrent à leurs foyers s'informer de ce qu'elles désiraient et le leur livrèrent. Geste courtois qui fut très apprécié.

M. et Mme Léon Renaud ont conduit leur petit garçon à Saskatoon pour examen médical, il y a quelque temps; Mme Léopold Chabot les accompagnait et a ramené sa fillette, Lise, patiente à l'hôpital St-Paul depuis plusieurs semaines.

MM. et Mmes François Boulet, Etienne Poitié et Léon Marchildon se sont rendus, le vendredi 27 décembre, à une soirée et un banquet à l'hôtel Coronet, à Prince-Albert.

La soirée de bingo bi-mensuelle, sous le patronage des Chevaliers de Colomb, qui eut lieu dans une des salles de classe de l'école le dimanche 12 janvier, était au profit des oeuvres des Chevaliers de Colomb et du cercle récréatif.

Mariage Bouchard-Chabot

On célébrait il y a quelque temps le mariage de Mlle Juliette Chabot, fille aînée de M. et Mme Léopold Chabot, de cette paroisse, à M. Francis Bouchard, fils de M. Léo Bouchard, de Kerrobert, et de feu Mme Bouchard.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Roland Gaudet, curé, et les servants étaient Francis McCrea et Roger Chabot, cousins des mariés. MM. Léopold Chabot et Léo Bouchard servaient de témoins à leurs enfants. MM. Laurent Chabot, frère de la mariée, et Alphée Poulin, cousin du marié, accompagnaient les filles d'honneur, Mlles Jeannine Chabot, soeur de la mariée, et Gertrude Malo, amie de la mariée. MM. Laurier McCrea et Gérard Chabot, cousin et oncle des mariés, agissaient comme huissiers.

Pendant la messe, Mmes Jean Lebel et Maurice Sirois, cousines du marié, chantèrent l'"Ave Maria" et un autre cantique approprié, et M. Armand Dion, le "Panis Angelicus". La Rév. Sr Marie-Alphonse, S.C.D., touchait l'orgue.

A 2 h. h. p.m., il y eut réception à la salle paroissiale, où un dîner-buffet fut servi à plus de 80 invités par les Dames Auxiliaires, sous la direction de Mme Marie Leblanc et ses aides. M. Henri Poulin était maître de cérémonies et présenta un joli programme de chants et musique au cours de l'après-midi, le tout suivi d'une soirée dansante.

M. et Mme Francis Bouchard demeurent à Superb. A l'occasion de leur mariage, des visiteurs sont venus de Regina, Dodsland, Calgary, Alta, Blaine Lake, Eastend et Tisdale.

Marcelin

Conférence éducative

Le R. P. André Renaud, O.M.I., professeur au collège d'Education de l'Université de Saskatoon, daigna répondre à l'invitation des instituteurs de Marcelin et Leask et leur donner une conférence très éclairante et très pratique, lors d'une réunion conjointe du personnel des deux écoles, le 13 janvier au soir. M. Origène Leblanc présida l'assemblée et la Rév. Sr St-Paul-de-Tarse, principale de l'école de Marcelin, présenta le conférencier qui, pendant près de deux heures, trop vite écoulées, entretint les présents du problème de l'intégration des Indiens.

"Nous grandissons, a dit le conférencier, dans une société ouverte à toutes les influences du dehors, influences non seulement nationales mais aussi internationales, et le programme que présente le cours d'étude de la province est adapté à des jeunes qui ont eu préalablement six ans d'expérience dans un tel milieu. Mais l'enfant indien, élevé sur une réserve grandit dans un milieu fermé aux influences du dehors et n'est donc pas préparé à profiter au maximum des nouvelles expériences qui s'offrent à lui à l'entrée de l'école. Voilà pourquoi les résultats ne sont pas toujours aussi satisfaisants qu'on le désirerait."

En collaboration avec le Ministère d'Education, le Révérend Père travaille à préparer des sections à inserer dans le programme scolaire, sections où l'enfant indien pourra réagir à ce qui lui est familier et l'enfant blanc aura ainsi l'occasion de se familiariser avec son frère indien et les expériences qui lui sont propres.

M. K. Lusk, surintendant de l'unité de Blaine Lake, M. Stelmachuk, surveillant des classes élémentaires dans l'Unité, et Mlle Martin, psychologiste attachée à l'Unité Sanitaire de Prince-Albert, dont Marcelin fait partie, étaient à cette occasion des invités d'honneur.

45e anniversaire

Le 14 janvier au soir, M. et Mme Raymond Dagenais (Irène Verreault), M. et Mme Maurice Dagenais (Angéline Casavant) et les soeurs de MM. Dagenais, Irène (Mme Willie Diehl), Lucie (Mme Leo Willick), Thérèse (Mme Edwin Rutten), avec leurs époux, se rendirent à Leask en compagnie de M. et Mme Roland Pelletier (née Cécile Dagenais), de Duck Lake, M. et Mme Philippe Pelletier (née Florence Dagenais) et M. et Mme Ernest Dagenais (née Ida Lacoursière), de Dawson Creek, pour célébrer le 45e anniversaire de mariage de leurs parents, M. et Mme Hervé Dagenais (née Antoinette Robin), autrefois de Marcelin. Par anticipation de leurs noces d'or, un beau divan avec fauteuils assortis leur fut présenté, leur permettant ainsi d'en jouir cinq ans de plus. Aux heureux jubilaires, les parents et amis désirent offrir de sincères félicitations.

Malade

M. Pierre Ouellette a subi une sérieuse intervention chirurgicale.

Baptême

Lynn-Marie, fille d'Ernest de Girolamo et de Maria Gauthier. Parrain et marraine, M. et Mme Martin Puchala (née Suzanne Gauthier), de Yorkton, oncle et tante de l'enfant.

Sintaluta

Réunion des Dames d'Autel

Les Dames d'Autel de la mission Ste-Hélène ont tenu leur assemblée le 8 janvier chez Mme Marcel Français. Après l'ouverture par la prière, la trésorière donna le rapport financier. Les recettes sont très bonnes; une partie servit à l'achat de la nouvelle fournaise. Après plusieurs discussions pour le travail à entreprendre, il y eut les élections des officières.

Mme Marie Matyjanka fut élue présidente, Mme Anna Plessl, vice-présidente, Mme Ruby Français, réélue secrétaire, Mme Marie Français, réélue trésorière, et Mmes Paulette Earnshaw et Annie Langenberger, visiteuses des malades.

Mme M. Français, aidée de plusieurs dames, servit un succulent goûter. La prochaine assemblée aura lieu le 5 février chez Mme A. Plessl.

Çà et là

Mme Clara Bonneville, de Wolseley, est venue tenir compagnie à sa soeur, Mme Fred Dolter, pendant l'absence de son mari, patient à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

M. et Mme Bill Spanier et leurs enfants, d'Esterhazy, sont venus le dimanche 12 janvier chez leurs parents, où il eut grande réunion de famille.

M. et Mme Marcel Français sont allés à Lac Marguerite visiter leurs enfants et petits-enfants, la famille Jean Français.

Cut Knife

Çà et là

Sont venus passer leurs vacances de Noël ici, les enfants de M. et Mme Antoine Desmarais; Alphonse et Angèle Dupuis, du couvent de Jackfish, chez leur père, M. Hildège Dupuis; Thérèse Dupuis du couvent de Jackfish, et Bernard Dupuis, du collège d'Edmonton, Alta, chez leurs parents, M. et Mme Lucien Dupuis. Tous sont retournés bien enchantés de leurs vacances.

En visite chez M. Hildège Dupuis étaient M. et Mme Robert Forest et leur famille, de North Battleford.

M. Antoine Desmarais a rendu visite à M. l'abbé Louis Leclerc, curé de Cardon, la semaine dernière.

M. et Mme Joseph Dupuis ont passé le Jour de l'An chez M. et Mme Amédée Hamel, d'Edam, parents de Mme Dupuis.

Baptême

M. et Mme Gérard Smith ont fait baptiser leur jeune fils. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Dupuis.



On voit ci-dessus les RR. PP. André Nogue, Albert Bouffard et Camille Piché, O.M.I., qui ont été ordonnés prêtres le 21 décembre dernier en la cathédrale de Gravelbourg, Sask., par Son Exc. Mgr Paul Piché, O.M.I., vicaire apostolique du Mackenzie. L'évêque consécrateur et les trois ordonnés sont des anciens du Collège Mathieu de Gravelbourg.

Laflèche

Décès

Tous regrettent le décès d'un ancien de Laflèche, M. Ovila Bourassa, survenu à l'hôpital local, à l'âge de 69 ans. Les funérailrailles eurent lieu le 4 janvier en l'église paroissiale. M. l'abbé A. Moquin chanta le service funèbre.

Les porteurs furent six neveux du défunt, MM. Georges, Marian, Richard, Howard et Bernard Sewell, et M. Alfred A. Hall.

M. Ovila Bourassa naquit à St. John, D.-N. Il vint s'établir sur une ferme au nord-est de Laflèche en 1909. Il faisait partie des Chevaliers de Colomb.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, quatre fils, Théodore et Raymond, de Laflèche, Philippe, d'Ottawa, Ont., et Alfred, de Regina; trois filles, la Rév. Mère Marie-Agnès, R.J.M., supérieure au couvent de Gravelbourg, Mmes Schnitzler, de Truax, et Goffield, de Mazenod; quatre frères, Théobald, de Laflèche, René, de Carrot River, M. le Dr D.-F. Bourassa et Eddie, de Seattle, Wash.; quatre soeurs, Mmes Jos. et Lillie Sewell, de Laflèche, Agnès Moore, de Moose Jaw, et Florence Keliges, de Seattle; 29 petits-enfants et 1 arrière-petit-fils.

Çà et là

Il y eut réunion de famille chez M. C. Périgny le Jour de l'An, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de M. Albert Périgny. Celui-ci bénissait ses nombreux enfants et petits-enfants après un succulent repas préparé par ses filles et son épouse. Mme Hélène Riberdy venait de Montréal, Qué., par avion, pour assister à cette belle fête de famille.

Sont venus de l'extérieur à l'occasion des Fêtes: Mlles Rose-Marie Desmarais, de Hamilton, Ont., Léona Perry, garde-malade diplômée, de Davidson, Dolorès Périgny, institutrice à Watrous, Carmen Lizée, institutrice à Saskatoon, et Judith Bilodeau, de Regina, MM. Roger Poliquin et Denis Palmier, de l'Université de Saskatoon, et R. Verbeke, d'Edmonton, Alta.

M. R. Clermont se rendait par avion en Ontario, y chercher un camion.

Mme Rita Phaneuf, d'Edmonton, Alta, passa quelques semaines avec ses enfants.

M. et Mme R. Bérubé ont passé des vacances à Winnipeg, Man.

Mme Germaine Brière et Thérèse Piché, de Regina, visitèrent leurs parents et amis.

Sincères condoléances aux familles Belcourt et Devronne à l'occasion du décès de M. Edmond Belcourt, P.S.S., survenu à Montréal, Qué., à l'âge de 72 ans, et du décès de M. Jérôme Devronne, à Saskatoon, à l'âge de 73 ans.

Félicitations à Mme Louise Verbeke qui vient de célébrer son 82e anniversaire de naissance, à M. Albert Périgny, du Foyer d'Youville, et à Mme Eugénie Clermont pour ses 91 ans.

M. Arthur Nobert a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina. Prompt rétablissement à ce malade.

Mlle Gabrielle Verheist, de Winnipeg, Man., a passé un congé dans sa famille.

MM. et Mmes Albert Rosy et Jules Minne se rendirent à Radville visiter de la parenté.

M. et Mme Albert Parent et leur fils, Edouard, sont allés à Chicago, Illinois, visiter des parents.

Mme Mary Poliquin passe un mois à Montréal, Qué., et assistera au mariage de son fils, Paul.

Prince-Albert

Un beau don

Récemment, au cours d'une imposante cérémonie, M. le Dr R. W. Kirkby, président du comité pour le prélèvement des fonds en faveur des vétérans hospitalisés, remit à la Rév. Sr Margaret-Mary, administratrice, en présence de quelques dignitaires, un chèque de $1,200 comme contribution partielle sur les $1,600 promis par la branche locale no 2, pour l'ameublement complet d'une chambre de quatre lits dans le nouvel hôpital Ste-Famille.

Au début de 1963, les membres de cette branche de la Légion Royale Canadienne entreprirent la tâche de solliciter des fonds à cet effet.

Tous ces fonds furent recueillis sous forme de dons fournis par les branches locales des légionnaires, des auxiliaires (féminine), ainsi que celles des environs et des amis de la Légion.

Parmi les invités qui furent témoins de cette présentation, il y avait M. D. G. Stewart, M.A.L., G. Bristowe, président actuel de la branche 2; Mlle Lillian Jacobs, présidente des Auxiliaires; la Rév. Sr Edwardina, surveillante du laboratoire, et M. J. A. Hadley, ex-président.

Baptême

Le 19 janvier: Collette-Anne, fille de Marcel Pagé et de B. Patenaude, née le 5 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Bert. Johnson (Thérèse Pagé).

Malade

Mlle Sylvia Neider vient d'entrer à l'hôpital Université de Saskatoon pour y subir une délicate opération chirurgicale. Voeux de prompt rétablissement.

Directeur français

Le salon funéraire MacKenzie désire annoncer que M. Roger Piché aura désormais la direction du service français de cette maison. M. Piché, fils de M. et Mme Dieudonné Piché, est né à Gravelbourg, où il fit ses études d'abord au collège Mathieu et ensuite à l'école des Soeurs Jésus-Marie. L'année dernière, M. Piché fréquenta l'Université d'Ottawa, où il étudia les sciences sociales. Il fera l'étude de la profession des pompes funèbres sous la direction du salon funéraire MacKenzie de Prince-Albert.

Arborfield

Réunion de la L.F.C.

La réunion mensuelle de janvier de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu à la demeure de Mme Arnold Kennedy avec 13 membres et l'aumônier, M. l'abbé B. Van den Akker, présents.

L'on décida, entre autres, de donner de plus généreuses contributions en vue des bourses d'étude. Puis les dames discutèrent le sujet "Les droits humains".

Mmes E. Lalonde et Dolores Hueser aidèrent à servir le goûter. Mme Lalonde gagna le prix d'hôtesse.

La prochaine réunion aura lieu chez Mme B. Bernisky.

Sécurité familiale

L'A.C.F.C. désire souhaiter un heureux anniversaire à M. Lucien-V. Sylvestre, C.P. 144, Antler, membre de la Sécurité Familiale.

La Journée de l'A.C.F.C.

JACKFISH LAKE

Contribution globale: $104.00.

* * *

VAL MARIE

$5.00: Emile Paradis, M. l'abbé O. Lemay, Prospère Pinel, Eugène Paradis, Lucien Alie, René Nadeau, Jean Cornst, François Pinel, Alex. Vadeboncoeur, Daniel Legault, Agnès Gosselin, Valère Dumonceaux, Olivier Pinel, Amédée Vermette, Joseph Leblanc, Louis Lemay, Maurice Lemire.

$3.00: Hector Bellefeuille, Mme Fidèle Nadeau, Lionel Lemire.

$2.00: Arthur Labelle, Constant Wanlin, Paul Denniel, Robert Arsenault, Arthur Nadeau, Albert Pinel, Arthur Lemire, Stanislas Clément, Maurille Hammond, Eugène Lanter, Lionel Jeanson, Roland Syrenne, Noël Nadeau, Philippe Beaulieu.

$1.00: Maurice Gauthier, Jos. Bouchard, Henri Dumonceaux, Ernest Pinel, Mme B. Bos, Henri Ronceray, E. Lebel, Mme S. Denniel, Lucien Cyrenne Mme J.-B. Bleau, Mme Paul Larivière, T. Facette, Paul Leblanc, André Dumont, Rosaire Bergeron, Adélard St-Jean, René Pinel, Antoine Dumont.

Total: $140.00.

Saint-Front

Feuille de souvenirs d'un ancien instituteur

Déjà 50 ans se sont écoulés depuis qu'une agréable soirée musicale et récréative unissait une quinzaine de jeunes institutrices, trois instituteurs et leurs trois professeurs pour se dire un cordial adieu au terme de quatre mois d'études pédagogiques. C'était quelques jours avant la fête de Noël 1913 dans le gymnase de l'école normale de St-Boniface, Man.

Sous la bienveillante et habile direction de l'inspecteur des écoles françaises du Manitoba, le regretté M. Roger Goulet, et de ses deux adjoints, MM. Adrien Potvin et Godias Brunet, tous ces jeunes pédagogues avaient acquis les connaissances nécessaires pour inculquer dans l'esprit et l'âme des écoliers qui leur seraient confiés, une éducation foncièrement chrétienne.

Tous se quittaient donc pleins d'espoirs; mais, hélas! plusieurs ont dû abandonner leur noble tâche; beaucoup ont travaillé sans souci de gloire ni de fortune, mais dans le seul but d'accomplir honnêtement leurs devoirs de Canadiens français.

Qu'est devenue cette jeune armée? Il en reste quelques vaillants soldats dont le plus connu est sans doute celui qui pendant une trentaine d'années fut le chef du secrétariat de l'ACFC et qui par son inlassable dévouement, a mené avec succès les activités de cette organisation dans nos paroisses: M. A. de Margerie, de Vonda.

La noble tâche accomplie par ces maîtres et maîtresses a certainement semé dans le coeur de leurs élèves un germe de vocation religieuse, professionnelle ou au moins orienté vers un idéal plus élevé de vie canadienne-française.

Si la mémoire de votre correspondant est fidèle, la liste de ces normaliennes et normaliens de 1913 se compose ainsi: Mlles Mathilda Fournier, Hélène Magne, Georgina Leclan, Marie Gaudry, Bertha Magnan, Hélène Arcand, Rosa Lacerte, Juliette Savoie, Rose-Alma Fontaine, Fabiola Dubois, Marie Dufort, Rose Gendron, Louise et Lucie Vermette, MM. Antonio de Margerie, Narcisse et Alphonse Picton.

Un des dévoués professeurs, M. G. Brunet, habite encore à St-Boniface avec son épouse, où ils ont célébré leurs noces d'or en 1962.

A tous ces chers collègues qui participèrent à cette fête lointaine et qui ont encore la joie de lire ces lignes, j'offre mes salutations sincères et je les prie de me pardonner les erreurs qui ont pu se glisser dans ce petit bulletin. Pour ceux qui ne sont plus, offrons une prière.

Alphonse PICTON,
St-Front, Sask.

Statistiques

Durant l'année 1963 il y eut 17 baptêmes, dont deux adultes dans la paroisse, quatre mariages et un décès, celui de Mme Rose Dubreuil (née Montes).

Baptême

Le 24 décembre: Perry Donald, fils de Donald Anderson et de Rose-Marie Dubreuil, né le 29 novembre à l'hôpital de Rose Valley. Parrain et marraine, Léon Dubreuil et Mme Marie Dubreuil, oncle et grand-mère de l'enfant.

Çà et là

Les heureux voyageurs qui ont passé des vacances dans les provinces de Québec ou de la Colombie-Britannique sont revenus enchantés: M. et Mme Laurent Plamondon, accompagnés de leur fille, Lorraine, étudiante au collège du Sacré-Coeur de Regina, ont visité leur nombreuse parenté à St-Raymond-de-Portneuf, leur neveu, M. F. Quessy, et sa famille, dans la ville de Québec, à Trois Rivières et à Montréal. M. et Mme Henri Moyen et leur fils, Roger, et son épouse, de Regina, ont fait un voyage en automobile vers l'Ouest, à Merritt, Vancouver, Port Albert et Prince George, où ils ont rencontré de nombreux parents et amis.

Le sport de curling a perdu un peu de son enthousiasme, seulement seize équipes ont pris part au bonspiel qui avait lieu du 6 au 11 janvier; il n'y a maintenant que dix équipes dans la grande compétition. L'hiver dernier, il y en avait une quinzaine.

M. J.-O. Lanouette a dû passer une semaine à l'hôpital de Rose Valley, dernièrement.

Radville

Elections coopératives

Le 8 janvier, un groupe de dames du service coopératif se réunirent chez Mme Betty Lalonde, la secrétaire, qui présenta un rapport de leurs activités pour l'année 1963.

L'élection de l'exécutif pour l'année 1964 donna les résultats suivants: Mme Andréa Rivière, présidente; Mme Reina Verhelst, vice-présidente; Mme Eva Mazinc, secrétaire-trésorière; Mme Betty Lalonde, correspondante; Mme Marguerite Dufresne, éducation; Mme Léa Ven de Sype, activités sociales. Un délicieux goûter fut servi à la fin de la réunion.

Départ

Le 4 janvier, les membres de la famille Parkinson faisaient leurs adieux à leurs amis avant d'aller s'installer à Qu'Appelle. Un joli cadeau leur fut présenté par M. A. Prost de la part de leurs amis; M. Floyd, en mot émus, remercia l'assemblée du cadeau et des bonnes paroles.

Naissances

Marguerite-Rose, fille de M. et Mme Edouard Flynn, est le premier bébé de l'année à Radville, né à 2 h. a.m., le Jour de l'An. Une bourse, ainsi que de jolis cadeaux, gracieuseté des marchands du village, ont été offerts aux parents pour cette chanceuse petite fille.

A M. et Mme Charles Marchand est né un fils le 3 janvier, et à M. et Mme Bernard Delorme est née une fille, le 5 janvier.

Redvers

Soirée d'adieux

Il y eut soirée d'adieux pour M. et Mme Albert De Pape et leur famille, le vendredi 13 décembre, à la salle paroissiale. M. De Pape, agent pour United Grain Growers, est transféré à Winnipeg, Man.

Résidants de Redvers depuis huit ans, leur départ est sincèrement regretté par tous. Mme De Pape prit une part active dans les organisations paroissiales et communautaires: la Ligue des Femmes Catholiques, dont elle était la convocatrice spirituelle, l'Association des Enfants Retardés, et surtout comme organiste à l'église. Leurs deux fils servaient à l'autel et leurs filles prenaient part à la chorale.

M. Jos. Lajeunesse fut maître de cérémonies. Il exprima les sentiments de tous ceux présents. On leur offrit de jolies tasses et soucoupes de la part de l'Association des Enfants Retardés, présentées par Mme Armitage; lampe et cafetière électriques, des syndics de la paroisse, par M. Marcel Wecon; plaque-souvenir, de la Ligue des Femmes Catholiques, par Mme M. Debois; image de Notre-Dame-de-Fatima, de la paroisse, par M. l'abbé E. Toupin, curé; bouquet spirituel, des enfants de la chorale, par Rachelle Lajeunesse; bourse d'argent, des gens de la région, par M. Lajeunesse.

La veillée se passa ensuite à jouer aux cartes. Le goûter fut servi par quelques dames. La famille De Pape quittait Redvers le 28 décembre.

Funérailles

Mme Mary Russill, résidente de Mair depuis 1904, est décédée à l'hôpital de Redvers, le 14 décembre. Née à Londres, Angleterre, le 22 avril 1876, elle est arrivée au Canada à l'âge de 4 ans. Mariée en 1896 à M. Augustin John Russil,dans l'Est, elle vint demeurer au Manitoba en 1899 et à Redvers en 1904.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé E. Toupin, en l'église Notre-Dame-de-Fatima, le 16 décembre. L'inhumation se fit à Wauchope.

Précédée dans la tombe par son mari, le 6 novembre 1933, et une fille en 1917, la défunte laisse dans le deuil une fille, Mme Roger Pierlot, et un fils, John, de Redvers; deux frères; deux petits-enfants et 12 arrière-petits-enfants. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Sincères sympathies aussi à Mme George Toms à l'occasion du décès de sa mère, Mme Cousin, de Wauchope, le 10 janvier, et à Mme C. Belmore et autres parents, qui furent frappés par le décès de Mlle A. Cruywells, de Cantal, le 1er janvier.

Assemblée de la L.F.C.

Le jeudi 16 janvier, M. l'abbé Toupin et 17 membres assistaient à une réunion de la Ligue des Femmes Catholiques, dont Mme Dubois présidait. Mme Norbert Parent fut nommée présidente du comité spirituel pour remplacer Mme De Pape. Mme Roland Martel remplace Mme Parent au comité de publicité.

On vota un don de $5.00 à la deuxième bourse nationale de la L.F.C. pour l'éducation des travailleuses sociales. Mme Vital Freçon donna son rapport sur les Jeannettes. Elle prendra part aux cours pour les cheftaines des Jeannettes à Regina, les 7 et 8 février; la Ligue payera ses dépenses à cette occasion.

M. l'aumônier expliqua les devoirs et les obligations des dames dans la vie sociale de la communauté, dont la coopération et l'unité; il expliqua ensuite l'Octave de l'Unité Chrétienne.

Un souper à la fortune du pot aura lieu à la salle paroissiale le dimanche 16 février. Le comité en charge se compose de Mmes Anne Way, Aimé Lamotte, Fabien Cook et Albert Perreaux.

Le goûter fut servi par Mmes Henri Lamotte et Norman Maclean. La prochaine assemblée aura lieu le jeudi 13 février.

Çà et là

L'école pour les enfants retardés commençait ses classes le 20 janvier. Seize enfants se sont enrôlés, dont 10 pensionnaires et six externes. La date de l'ouverture officielle n'est pas encore annoncée. L'école est sous la direction des Soeurs de Notre-Dame-de-la-Croix.

La première assemblée des Jeannettes pour 1964 eut lieu le lundi 6 janvier au sous-sol du presbytère, sous la direction de Mme N. Maclean. Douze filles et sont enrôlées. Les assemblées ont lieu à tous les deux lundis, de 7 h. à 8 h. 30 p.m. La dernière assemblée eut lieu le 20 janvier, à la salle paroissiale.

Félicitations à M. et Mme Aimé Hardy à la naissance d'un fils, le 3 janvier, le premier bébé de l'année à Redvers, et à M. et Mme Constant Carrière à la naissance d'une fille, le 28 décembre.

St-Brieux

(Mission de Kermaria)

Décès

Le 15 décembre dernier, à l'hôpital de Spalding, M. Servais Gueguen, pionnier de la mission de Kermaria, rendait son âme à Dieu à l'âge de 70 ans et 6 mois. Malade depuis plusieurs mois, il supporta chrétiennement ses souffrances.

Le service funèbre, chanté par le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., eut lieu le 17 décembre en l'église de Kermaria. Le R. P. Mathieu, O.S.B., de Naicam, était présent au choeur.

Les porteurs, tous neveux du défunt, étaient MM. Jos. LeGatt, Servais, Pierre et Yves Crozon, Alvin Buettner et Jean Gueguen.

M. Gueguen naquit à Plourin, Bretagne, France, le 15 juin 1893. Il émigra au Canada en 1909 avec ses parents, M. et Mme François Gueguen, qui prirent un "homestead" dans la mission de Kermaria. Il unissait sa destinée à celle de Mlle Marie Jézéquel, le 2 août 1939.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, quatre soeurs, Anna (Mme René Crozon), Yvonne (Mme Joseph Crozon), toutes deux de Kermaria, Marie (Mme Athanase LeGatt), de Pathlow, et Michelle (Mme Jean Suignard), de Meskanaw; deux frères, Jean et Joseph, de Kermaria.

Remerciements

Mme Marie Gueguen désire remercier tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie dans sa dure épreuve.

Anniversaire

Célébraient leur 25e anniversaire de mariage le 3 janvier, MM. et Mmes Louis-P. Rocher et Pierre-J. Coquet, tous de St-Brieux.

Curling

Comme l'arène en voie de construction au village souffrit des caprices de la nature vers la fin de décembre dernier, il fut impossible de continuer les travaux. De cette malchance le curling reprit avec plus d'ardeur qu'il n'avait connu depuis plusieurs années. Bienvenue et bonne chance à tous ceux qui participeront au bonspiel commençant le 3 février.

Malades

Prompt rétablissement à M. Emile Leray, patient à l'hôpital de Birchhills, et à M. Joseph Thomas à l'hôpital de Melfort.

Erreur

Une erreur s'est glissée dans la dernière chronique: le 10 août, M. Roger Kayner est décédé, et non M. Georges Kayner.

Ferland

Va-et-vient

M. l'abbé J. Bernier, curé, partait pour la province de Québec et la ville d'Ottawa, le lundi 13 janvier. Il sera de retour à la fin de janvier. Pendant son absence, M. l'abbé Georges Thuot, curé de Mankota, le remplace. La messe est dite à 8 h. a.m., le dimanche. Tous souhaitent bon voyage à M. le curé et un heureux retour.

M. et Mme Sylvio Clermont ont visité M. et Mme N. Dion, durant les Fêtes, à St-Claude, Man.

M. Wilfrid et Mme Léontine Lacasse, MM. et Mmes Jos. et Alfred Chabot sont allés conduire M. Alfred Dion au foyer des personnes âgées, à Swift Current.

M. et Mme Gérard Desharnais recevaient la visite des familles Rouleau et Desharnais, de Ponteix, récemment.

Mgr G. Couture, de Ponteix, et sa soeur, Lilianne, visitèrent les familles Couture pendant les Fêtes.

Mlles Adrienne Chabot et Simone Massé, employées à l'hôpital de Gravelbourg, ont passé quelques jours chez leurs parents.

M. et Mme Raymond Fournier et leurs enfants, de Saskatoon, sont venus visiter leurs frères et soeurs, pendant les Fêtes.

Mme C. Hamel et son fils, Paul, de Frenchville, visitaient la famille Lucien Beaudoin, pendant les Fêtes.

Mme Douville, de Ponteix, passa quelques jours chez M. et Mme Médelger Chabot.

M. et Mme Roger Fournier et leurs fillettes se rendirent à Balcares visiter les parents de Mme Fournier, M. et Mme Cooper.

M. et Mme Raymond Chabot, de Ponteix, et leur fils, Paul, étudiant au collège de Gravelbourg, visitaient la famille Rosaire Chabot et Charles Fournier, le 2 janvier.

Les collégiens, Robert Laberge, Adrien Brisbois, Léonard Tardif, André Morin, Irénée Brisbois et Denis Chabot sont retournés au collège de Gravelbourg le 7 janvier, après avoir passé les vacances des Fêtes chez leurs parents; Joseph Morin est retourné au collège de Prince-Albert; Maurice Clermont, à l'Université de Saskatoon; Alice Morissette au couvent de Sion à Moose Jaw; Camille Chabot et Alfreda Morin, au couvent de Gravelbourg.

M. et Mme Omer Laberge et leur fille, Dianne, de Gravelbourg, et Robert Laberge visitèrent la famille Alex. Laberge, le dimanche 12 janvier.

M. et Mme Jos. Bouvier et M. Arsène Bouvier, de Gravelbourg, visitaient les familles Ephrem Bouffard et Louis Fournier, la semaine dernière.

Malades

Prompt rétablissement à M. Ephrem Bouffard qui fut hospitalisé pour quelques jours à Kincaid, et la fillette de M. et Mme René Farichon hospitalisée à Regina depuis deux mois.

Statistiques

Il y eut à Ferland en 1963 dix baptêmes, dont neuf filles et un garçon, et trois mariages; il n'y eut aucun décès dans la paroisse. Trois anciens paroissiens furent inhumés au cimetière paroissial, MM. Alfred Morissette, Homer Barsalou et Alfred Massé.

Soirée-surprise

M. Wilfrid Lacasse fut l'élu d'une soirée-surprise à l'occasion de son anniversaire de naissance, le 5 janvier. M. Lacasse est marguiller de la paroisse. MM. les abbés J. Bernier et Ducharme étaient présents, ainsi que M. et Mme Jos.-E. Chabot, de Laflèche, M. et Mme Paul-E. Lacasse et autres parents.

Lisieux

MM. et Mmes Paul Lamontagne, Arthur Sabourin et Lionel Lamontagne, ainsi que M. Albert Lamontagne, se sont rendus à Calgary, Alta, pour le mariage de Mlle Ida Lamontagne à M. Warren Smith, le 18 janvier.

Mme Henri Bouvier est actuellement patiente dans un hôpital de Regina. Prompt rétablissement à cette dame.

M. Ronald Fontaine, fils de M. et Mme Laurent Fontaine est parti le 5 janvier pour Wilcox, où il sera étudiant dans le collège de cet endroit. Cette semaine, M. Fontaine, accompagné de M. Bélisle, se sont rendus pour le visiter.

Meyronne

Va-et-vient

Etaient en visite durant les Fêtes: M. et Mme Keith Fizzel et leurs enfants, de Central Butte, Marcel Smith, de Outlook, Lise Fournier, de Regina, et Charles Brooks, de Saskatoon, tous chez M. et Mme Harvey Smith, de Kincaid; Anne Brière, de Regina, chez M. et Mme François Brière, à Meyronne; M. et Mme Louis Brisebois et leur fils, de Saskatoon, chez Mme Treffié Brisebois; M. et Mme Jim Corcoran et leur famille, M. et Mme Raymond Turgeon et M. Gérald Turgeon, tous chez M. Ernest Turgeon; M. l'abbé D. Dugas, curé de Gravelbourg, M. et Mme Guy Girardin et leur famille, de Ponteix, et M. et Mme F. Courier, de Kincaid, chez M. et Mme Marcel Monette.

M. et Mme L. Bouffard sont allés à Lethbridge, Coalhurst et Vulcan, Alta, visiter leurs parents.

M. et Mme Gérard Brisebois et leur famille ont passé Noël chez leurs parents, à Lorette, Man.

M. et Mme Cafferty ont eu la visite de M. et Mme Laurin Chabot, de Ferland, M. et Mme Dan Urbonoski, d'Edmonton, Alta, et M. et Mme L. Demontigny et leur famille, de Val Marie.

Storthoaks

Assemblée de la L.F.C.

La réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques, présidée par Mme R. Yates, eut lieu le mercredi 15 janvier, à la salle des réunions. M. l'abbé George était présent, ainsi que 14 membres.

La secrétaire lut les minutes de la dernière assemblée ainsi que la correspondance reçue qui fut suivie du rapport de la trésorière.

La présidente du comité spirituel proposa qu'une messe soit chantée pour le repos de l'âme de M. Wilfrid Raymond, ce qui fut adopté. Jusqu'à présent 38 membres ont payé leur cotisation. Les présidentes des comités d'organisation, d'Education et de Radio présentèrent leur rapport.

On discuta de l'organisation des fêtes du 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Ernest Gauthier, et de la vente des billets sur quatre automobiles, qui seront tirées, deux en juin et deux en novembre. Une partie des profits de ce tirage reviendra à la Ligue des Femmes Catholiques. Mme W. Biérot proposa que 100 livrets de billets soient commandés. Mme J.-G. Lapierre seconda.

Mmes W. Biérot, T. Dubois et C. Millette seront en charge du banquet qui aura lieu au bonspiel des dames.

Mme W. Biérot proposa l'achat d'autres casseroles pour la cuisine de la salle paroissiale. Mme T. Dubois s'en occupera ainsi que des nappes de table.

M. l'abbé George traita ensuite de sujets variés, tels la littérature, les devoirs civiques et sociaux et encouragea les dames à visiter les autres paroisses et à accepter les invitations reçues.

Çà et là

MM. et Mmes Albert et Gérard Bourgeois, de St-Boniface, Man., rendirent visite à leur mère, Mme Albertine Bourgeois, au temps des Fêtes.

Souhaits de prompt rétablissement à M. Albert Lapierre, hospitalisé à Regina.

M. et Mme Fernand Cop sont partis à Corpus Christi, Texas, où ils passent l'hiver.

Le 800e anniversaire d'un diocèse suédois

STOCKHOLM — L'Eglise de Suède fêtera, du 12 au 14 juin 1964, le 800e anniversaire de l'érection du diocèse d'Uppsala. Au cours de ces huit siècles, 64 évêques se sont succédés sur le trône épiscopal d'Uppsala.

Les trente premiers ont été des catholiques, le premier d'entre eux étant un moine cistercien, qui a reçu la consécration épiscopale à Sens (France) en 1164. Les trente-quatre suivants appartenaient à l'Eglise luthérienne.

Il faut de la noblesse et de la maîtrise de soi pour comprendre et pardonner. — D. CARNEGIE.

* * *

Ce que vous êtes parle plus haut que ce que vous dites.

EMERSON.



JEUNESSE AUJOURD'HUI

Page d'opinions et d'activités des jeunes



Réunion de l'Exécutif

Tous les membres de l'Exécutif provincial sont invités à se rendre à la prochaine réunion qui aura lieu le dimanche 26 janvier, à 2 h. p.m., à l'Institut Collégial Provencher de St-Boniface. A cette réunion on discutera surtout les points suivants: le Concours Oratoire, contributions au Central, théâtre, programme de radio, page de la Relève, bonnes expressions, congrès.

L'exécutif de la Rivière-Rouge échange des idées enrichissantes

ST-PIERRE — Le dimanche 10 novembre 1963, le comité de la Relève des écoles de la Division de la Rivière-Rouge tenait à St-Pierre une réunion intéressante. Sous la présidence de Denis Marion, un échange d'idées enrichissantes se fit aussitôt. Notre adulte responsable de la division, la Rév. Sr Marguerite-Yvonne sut éveiller notre patriotisme endormi et notre initiative.

Nous avons réalisé qu'en qualité de Canadiens convaincus, nous devons travailler ensemble à la conservation de notre foi, de notre langue. Constatant que ce travail se faisait surtout en dehors du temps de classe, il fallait donc que la Relève soit uniquement un mouvement de jeunes qui veulent prendre leurs responsabilités et affirmer leurs convictions.

Dans nos discussions sur les différentes activités nous étions unanimes à admettre que les chansonnettes françaises, les films français, les revues françaises étaient trop peu connus. Nous avons parlé de la possibilité de former des clubs de chansonnettes, de lecture, etc. Ainsi les membres de chaque groupe du club, d'après leurs goûts personnels pourraient apprendre à apprécier et à aimer notre belle langue française.

Après un plaisant après-midi d'échange d'idées, nous sommes retournés au foyer forts de nos convictions de Canadiens français.

Louise PILON,
secrétaire.

Au secours!

Seulement deux réponses!

St-Georges, Man.

Cher Bob,

Je ne suis pas d'accord avec tout ce que tu dis dans ta lettre. Premièrement, tu demandes: "La jeunesse est-elle une génération de traitres?". Je ne crois pas, car un traitre est celui qui fait du mal à son pays, sa langue, sa famille, etc. Nous ne faisons pas de mal et la majorité de nous essaie de parler le français. Mais quand on est avec des Anglais, il faut aussi être poli. "Tous les jeunes Canadiens français du Manitoba parlent l'anglais seulement". Cela est faux, très faux; tous les jeunes Canadiens français parlent l'anglais, mais ils savent aussi leur langue, la parler et l'écrire. Si les jeunes ne savent pas leur langue, pourquoi l'Association d'Education donne-t-elle tant de diplômes et de prix? Vas-tu me dire qu'on donne cela à des faillites?

Pour que tout le français disparaisse pour l'année 1967, il faudrait beaucoup d'ouvrage de la part des Anglais, et si nous sommes persécutés, nous essayerons plus que jamais de conserver notre langue. Pourquoi dis-tu "le Sunday Herald semble dire"? Il ne dit ou ne le dit pas, mais il ne doit pas sembler dire. Pourquoi, Bob, critiques-tu les autres sur le danger de perdre leur langue, quand tu es dans plus de danger que nous. Tu est évidemment un garçon de famille au nom français seulement, car tu traduis les phrases mot à mot comme fait celui qui étudie le français des Anglais. Tu dis: "En tous les cas", cela n'est pas une expression française, car ce que tu devrais dire est "en tous cas".

Oui, c'est vrai que nous avons pris des coutumes et appris l'anglais, mais nous avons gardé nos traditions et notre langue. Ne sommes-nous pas plus riches avec deux cultures et deux langues?

Dans le "melting pot" je dois comprendre qu'il y a des français qui sont retournés au fond souvent et enfin ont été relachés à cause du découragement de la part des Anglais, puisqu'il existe encore des Canadiens français "bien en vie". Tu dis que M. Roblin vient de mettre le français dans les écoles publiques, il ne l'a pas mais; tout au plus il a donné la permission de l'enseigner. Que sert ce permis s'il n'y a pas de maitresses pour en profiter? Tu demandes si notre jeunesse est morte, traitresse ou endormie: Reste en paix, elle est encore vivante et le demeurera aussi longtemps qu'il y aura des Canadiens français qui parleront et écriront leur langue, qui ne se contenteront pas d'être français de nom seulement.

Une lectrice, Elise.

* * *

Chère Elise,

Un merci très sincère de m'avoir écrit; toi et une de tes compatriotes de Powerview furent les deux seules à répondre à mes questions. Est-ce tous les jeunes Canadiens français au Manitoba? Je ne répondrais pas cette fois-ci à Pauline, de Powerview, puisque sa lettre vient seulement de me parvenir.

Dans ta lettre, Elise, tu m'attaques et tu sembles un peu aggressive. Excuse-moi si ma première lettre avait ce ton. Attaquer est peut-être bien typiquement canadien-français; cela nous évite aussi de faire du positif. Je ne relèverai pas non plus toutes les expressions anglaises dans ta lettre, mais seulement les idées.

Tu dis que nous ne sommes pas des traitres, on ne fait pas de mal, j'aimerais bien savoir le bien que nous faisons. Tu dis: "Quand on est avec des Anglais, il faut être poli et parler leur langue". Pourquoi les Anglais ne seraient-ils pas polis aussi en parlant notre langue à nous?

Dans un autre passage de ta lettre, tu dis que nous parlons l'anglais et nous savons notre langue. C'est justement ce qui m'inquiète. Nous devrions parler les deux langues facilement.

Tu me demandes si le "Sunday Herald" dit ou ne dit pas qu'il y a un "melting pot". Le "Sunday Herald" emploie lui-même l'expression. Il semble que le Canada . . .

Tu me dis que je critique les autres. Je m'excuse si j'ai donné cette impression, probablement que le ton de ma lettre pouvait donner cette impression. Tu me dis aussi que je traduis mot à mot. Il y a beaucoup de vrai dans ton accusation puisque pendant plusieurs années je parlais plutôt l'anglais que le français. J'ai finalement appris le français, quand je me suis trouvé dans un milieu français où je devais le parler, mais de moins en moins j'en ai l'occasion.

Tu me dis que nous avons gardé nos coutumes et nos traditions, pourrais-tu me dire lesquelles? Tu me dis qu'il n'y a pas assez d'institutrices pour profiter de la permission de M. Roblin. Est-ce que nous, les jeunes, nous faisons tout en notre pouvoir pour profiter des divers avantages ou bien laissons-nous les adultes se débattre à notre place? Tu me dis de rester en paix. Est-ce que nous ne sommes pas restés trop longtemps en paix sans rien faire de positif? Nous gardons notre langue, nous la défendons, mais nous ne la développons pas, nous ne faisons rien pour la faire apprécier des autres, surtout des Anglais.

Enfin, chère Elise, je dois te féliciter de ton courage. Cependant, ta lettre ne m'indique rien de positif entrepris par les jeunes pour faire valoir notre culture, on la garde, on la défend. Posons-nous la question: qu'est-ce qu'on défend et pourquoi le défendre? Nous ne sommes que trois pour faire le travail actuellement: toi-même, Pauline, de Powerview, et moi-même. Je vais écrire à Pauline le mois prochain, puisque je n'ai pas assez d'espace ce mois-ci. Comme vous l'avez constaté, il n'y a pas un seul garçon encore, sauf moi-même. Merci sincère à toutes les deux.

Bob (Robert).

Qu'en pensez-vous?

La Relève,

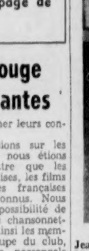
Merci infiniment pour le bon d'achat de $1.50 que vous m'avez envoyé comme prix pour les Mots croisés. Je viens précisément de faire mes achats. Je me suis choisi un livre de Mots croisés et un autre livre ayant comme titre "Renseignons-nous". On y trouve des renseignements sur tous les sujets. Merci encore. Et donnez-nous d'autres devinettes ou mots croisés. Ils sont intéressants à résoudre.

Louise CHABALIER.



"Je vois que la confiance règne".





Voici les responsables du concours des Fables de La Fontaine tenu à l'Institut Collégial St-Jean-Baptiste le 7 novembre 1963: première rangée, Claudette Bérard, Marcel Sabourin, Esther Roy, Madeleine Bissonnette, Berthe Lavallée, Léonne Beaudette, Doreen St-Vincent; deuxième rangée, Ollivier Fillion, Aurèle Rémillard, Denis Marion, Guy Dansereau, Jean-Paul Fillion et Marc Lemay. Félicitations à ces jeunes qui, par leur dévouement, ont permis à leurs nombreux compagnons de la Division de la Rivière-Rouge de réciter ou d'entendre ces belles fables françaises.

Pour vos soirées ... des disques

Les comités locaux de la Relève peuvent maintenant se procurer gratuitement les disques suivants en s'adressant tout simplement au comité central de la Relève, 370, Place Gaboury, St-Boniface. Nous vous serions très reconnaissants cependant de ne pas les faire jouer trop souvent. Le mieux serait de les enregistrer sur bobines. Voici donc les disques que vous pouvez obtenir:

Moi, mes souliers, F. Leclerc
Bleu, Blanc, Blond, Marcel Amont
Donne tes seize ans, C. Aznavour
Où sont les fleurs
Le commencement de la fin, D. Emond
Padam, padam, E. Piaff
Un Mexicain
C'est fou l'effet, Cha Cha
Pilou, piloué, Gilbert Bécaud
Au pays des incas, Les Jérolas
Le temps des copains, H. Brousseau
Loop de Loop, Dalida
Au Revoir, G. Bécaud
Viens, G. Bécaud
Le jour de retour, Dalida
Le marchand de bonheur, C. de la chanson
Enfants de tous pays, E. Macias
Sherry, Les chats sauvages
Marin, Compagnons de la chanson
Vini, vini, tamouré
Les chemins mènent à Rome, Christine Fontan

Ces disques sont également en vente chez Fides.

Nous vous serions très reconnaissants si vous retourniez les disques dans les dix jours.

Racontons-les

Annonceur à la radio:

— Les nouveaux pyjamas n'exigent aucun repassage et sèchent dans le temps de le dire. En fait, vous pouvez les laver le soir et ils seront prêts à mettre le lendemain matin!

* * *

Orateur à son auditoire:

— Je suis venu ici pour vous parler. Vous êtes venus ici pour m'écouter. Si quelqu'un d'entre vous finissait avant moi, aurait-il l'obligeance de lever la main?

* * *

Au cours d'un diner, ce monsieur accaparait la conversation pour parler de ses aventures avec diverses beautés. Une des dames présentes finit par lui demander:

— Je gage que vous n'êtes pas marié?

— Oh non, chère madame! Je cours trop vite pour qu'on m'attrappe.

— Mon Dieu! dit la dame. A votre âge, ce doit être épuisant! Et peut-on vous demander s'il y a longtemps que vous vous êtes retourné pour voir si on vous poursuivait?

La Relève lance son grand Concours oratoire

Faisant suite au désir exprimé par les étudiants de langue française réunis en congrès en avril dernier, le Comité Central de la Relève lance dès maintenant son troisième grand Concours oratoire annuel. Comme dans le passé nous comptons sur la collaboration de toutes les écoles secondaires de langue française de la province pour faire un succès de ce grand concours.

Voici les points d'information et les règlements:

1. **Ce concours s'adresse aux étudiants des 9e, 10e, 11e et 12e années.**
2. **Comme l'an dernier, le concours comprend les quatre sections suivantes: a) filles des grades 9 et 10; b) garçons des grades 9 et 10; c) filles des grades 11 et 12; d) garçons des grades 11 et 12. Donc quatre groupes de concurrents, quatre lauréats au plan classe, local, divisionnaire et provincial.**
3. **Le Concours local devrait avoir lieu avant le 1er mars. Le Concours divisionnaire devrait avoir lieu avant le 15 mars. Le Concours provincial aura lieu dans la semaine de Pâques, probablement le 31 mars.**
4. **Au plan local, les lauréats pourraient être récompensés par les autorités locales. Au plan divisionnaire, le comité de division de la Relève devrait se charger de récompenser les lauréats. Au plan provincial, le Comité Central se chargera d'offrir un prix en argent et un trophée aux quatre lauréats provinciaux.**
5. **Au plan divisionnaire, on doit s'efforcer de choisir des juges très compétents hors de la division. Au plan provincial, le Comité Central demande à chaque division de lui soumettre le nom d'un juge. Nous aurons ainsi des juges venant d'un peu partout.**
6. **Les élèves demeurent libres dans leurs choix de sujets. Voici cependant quelques sujets à titre de suggestion: a) Ce que je pense du séparatisme; b) L'Association d'Education a-t-elle justifié son existence?; c) Les adultes ne comprennent pas les jeunes; d) L'Eglise catholique — Eglise moderne?; e) La France — Ce qu'elle est aujourd'hui; f) L'homme du 20e siècle) g) Ce que je reproche à la jeune fille (au jeune garçon) moderne; h) Si j'étais le gouvernement; i) L'école d'aujourd'hui — Répond-elle à nos besoins?**
7. **Le comité de division devra s'entendre tant qu'à la date et lieu du Concours de division.**
8. **Que l'on annonce le concours à tous les plans dans notre journal "La Liberté et le Patriote".**
9. **Voici le barème à suivre par les juges du concours: fond (30 points) — Introduction, corps, conclusion: sujet, ordre, gradation, intérêt, logique, originalité; forme (30 points) — Style: exemples concrets, images, phrases, etc. — débit (40 points) — Langue: diction, jeu de physionomie, respiration, ton de voix, sincérité, gestes, ponctuation, rythme, mémoire, aisance, articulation, effet général, etc.**
10. **Aux grades 9 et 10 le discours devrait être d'une durée de 2 à 3 minutes; aux grades 11 et 12, de 3 à 5 minutes.**

**Jean LEVEILLE, président
de la Relève Franco-Manitobaine.**

Aux Clubs

On s'organise

Qu'est-ce qui se passe? Eh bien! C'est qu'au Sacré-Coeur un club est commencé: le **Club des Dynamiques.** Nom bien approprié, car ceux qui en font partie font de réels efforts pour garder le français vivant!

Nous avons des lois. Nous avons un mot de passe . . . "Dynamiques . . . Boom!". Nous avons un idéal: que le français soit de plus en plus à l'honneur au Sacré-Coeur. Nous avons nos réunions de comité tous les lundis à 3 h. 30 et celles du club entier tous les mercredis à la même heure.

Les membres du club donneront prochainement une soirée canadienne-française pour les parents des membres. Du moins au Sacré-Coeur, on essaie, on est DYNAMIQUE!

Les Norbertins

Les Norbertins! C'est bien notre nom. Nous l'avons choisi après notre deuxième réunion qui eut lieu le 14 novembre. Notre club compte présentement 58 membres. Nous avons dressé quelques règlements comme, par exemple, la nécessité d'assister aux réunions et l'obligation de parler en français pendant la durée de la soirée. Les filles et les gars aiment ces rencontres, ça leur donne la chance de se connaître, de jaser.

A notre première rencontre il fallait élire un comité. Ce fut notre premier effort, il y eut bien quelque discussion, mais à tout prendre on s'est bien tiré d'affaire.

Seriez-vous intéressés de connaître notre comité? Denise Joyal, présidente, Irénée Gauthier, Aurore Joyal, Lucille Audette, Léo Fontaine et Paulette Pineau, secrétaire.

A une autre de nos réunions on a discuté de la danse, son origine, ses aspects, son bon côté, sa nécessité, ses dangers. La discussion a été assez bonne.

En décembre les membres se sont rencontrés un soir et ont repassé une douzaine de chants de Noël. Le 16 au soir le groupe se rencontrait à l'école. Notre présidente nous dévisa en groupe de huit à dix. Chaque groupe devait se rendre à cinq ou six maisons du village pour chanter. Nous avons choisi plus particulièrement les foyers ou il y avait des gens âgés. Il y eut de la joie dans bien des coeurs ce soir-là et plusieurs d'entre nous virent des larmes perlées aux yeux des bons vieillards qui entendaient avec grande émotion des chansons chères à leur jeunesse.

Comme nos réunions comportent autant que possible une partie culturelle et une partie sociale, après notre tournée de chants nous nous sommes rencontrés à l'école pour terminer la veillée par un bon goûter.

Nous avons même osé nous mettre en scène. Sept des nôtres sous la direction de M. Robert McDonald ont préparé "Les Méfaits de la Gourmandise", comédie en actes de Léon Chancerel. Pour un premier essai c'était bien. Vous en jugerez par la photo qui parait dans cette page.

Voilà pour nos activités depuis septembre. Un peu plus tard nous vous reviendrons car nous avons encore bien des plans.

UN NORBERTIN.

Voulez-vous faire du théâtre?

Voici une liste de quinze pièces qui vous sont disponibles:

Arrêt facultatif

Quatre personnages: personnages muets à volonté.
Décor: dans une rue ou sur une route.
Durée: trois minutes.
Saynète pour fillettes.

* * *

Les maris morfondus, fondus et refondus ou les épouses confondues

Pour garçons et filles.
Décor: minimum de déguisements, d'accessoires et de mobilier.
Durée: dix minutes.
Jeu burlesque: beaucoup de dialogue, de rythme et d'effets comiques.

* * *

Le mariage du roi d'Yvetot

Pour deux filles et trois garçons.
Décor: une grande salle de manoir.
Durée: quinze minutes.
Deux petits actes en prose.

* * *

La farce du chaudronnier

Pour garçons et une fille.
Décor: un tréteau nu.
Durée: dix minutes.
Farce: à chacun d'imaginer les costumes qui ne doivent pas être copiés. La réalité quotidienne sans aucune obligation d'époque, de lieu.

* * *

Les noces impromptues

Pour garçons et une fille, ce dernier rôle peut être joué par un garçon.
Décor: un tribunal champêtre.
Durée: quinze minutes.
Un intermède burlesque: dans cette farce les acteurs parlent le patois. Il est recommandé de transformer texte, accent, noms et caractères des personnages selon la province où l'on joue cette farce.

* * *

La farce du pâté et de la tarte

Quatre personnages: une fille et trois garçons.
Décor: un carrefour à l'époque médievale.
Durée: quinze minutes.
Très bonne, fort joyeuse, modernisée et arrangée par M. Henri Faremont.

* * *

Les fausses alarmes

Une fille et cinq garçons.
Décor: un décor qui se transforme sous les yeux des spectateurs (illustration comprise).
Durée: treize minutes.
Pleine d'action, soutient l'intérêt. En plus, ceci traite d'un sujet aussi nouveau qu'ancien: l'amour.

* * *

Les méfaits de la gourmandise par Léon Chancerel

De 20 à 25 minutes.
Sept personnages (grands garçons).
Après avoir succombé à des excès de table, les victimes sont tourmentées par des douleurs jusqu'à en mourir. Un des personnages se dit médecin et présente à l'auditoire une homélie pour le convaincre de sa sobriété, mais lui-même est tenté par les mets qui restent sur la table. Il termine ainsi "Une chose est de prêcher la vertu. Et une autre de la pratiquer".

* * *

L'ile au trésor

Vingt-quatre personnages, un groupe de matelots, plusieurs rôles épisodiques.
Une fillette et vingt-trois garçons.
Décor: dix tableaux.
Durée: cinquante minutes.
Une grande aventure, susceptible d'enchanter ceux et celles qui ont de l'imagination.

* * *

Tous en scène par Lina Roth

Recueil de vingt-sept pièces de courte durée à lire ou à jouer par des enfants de 5 à 15 ans.

Simplement inclure 25 sous avec votre commande pour frais de service. De plus, afin que tous puissent profiter des pièces, ne pas les garder plus de dix jours.

Adressez vos commandes à: Théâtre de Jeunesse, 140, rue Dumoulin, St-Boniface 6, Man.

"Faire un effort pour parler correctement notre belle langue française est une façon de contribuer à son sauvetage."

A St-Jean-Baptiste

La chansonnette française aimée par plusieurs jeunes

La semaine dernière, les élèves se sont réunis à l'heure du midi pour écouter des disques français. Voici l'opinion des élèves de la dixième année:

— Je pense que ceci est une bonne idée que d'écouter des disques français. (Rose Vermette)

— Plusieurs disques français sont plus beaux que les disques anglais. En français les mots ont plus de valeur, ou peut-être que cela me frappe davantage. Ça nous aide aussi à parler le bon français. (Louise Lafond)

— J'ai écouté les disques avec grand plaisir. Même mon grand frère s'est joint à moi. (Yvette Dionne)

— J'aime le disque de "Dominique" parce que c'est comme une prière, par exemple: "Dominique, mon bon père, gardez-nous simples et gais". (Colette Perron)

— J'ai écouté beaucoup de disques français et les deux que j'ai aimés le plus sont: "Le Seigneur reviendra" et "Par la main" composés par le Père Aimé Duval. J'ai beaucoup aimé le rythme du deuxième. (Claudette Ayotte)

— J'ai aimé le disque "Semez la joie" par Jacqueline Lemay parce qu'il est rempli de joie, de reconnaissance et d'amour pour le prochain. (Vivianne Dansereau)

Denise Comeault, élève de la douzième année, transmit aussi son opinion au sujet de la situation de la chansonnette française: "Plusieurs d'entre nous disaient que la chansonnette française n'offrait rien de beau. L'écoutons-nous seulement? Pour avoir le goût de la chansonnette il faut l'écouter, ensuite l'aimer. Depuis que nous avons, dans notre école, des disques à la portée de tous, la chansonnette française est beaucoup plus appréciée. Les disques jouent bien leur rôle. Ils tournent à l'heure du midi et même le soir lorsqu'on désire les écouter à la maison".

La situation de la chansonnette française dans notre école s'améliore. Avec l'aide d'un bon nombre de disques et peut-être plus tard, des concours, la chansonnette française deviendra appréciée et aimée de plus en plus.

Soirée de la Relève réussie à St-Pierre

Le 29 novembre nous avions l'occasion d'entrevoir les talents exceptionnels des élèves de la onzième année. Avec quelle aise nous présentent-ils leur programme!

Le maitre de cérémonies, M. Edmond Beaudry, lance le cri "La Relève" et tous répondent énergiquement: "Nous y sommes!". C'est alors que commence cette soirée magnifique. Au début, quelques chansons françaises sont exécutées avec soin par Alice Roy, Jeannette Turenne, Anita Rochon, Edith Dandenault, Paulette Carrière, Annette Hébert et Claire Pilotte. Notons les titres de leurs chants: "Mon vieux chalet", "Partons la mer est belle", "En commun" et "Chantez la bonne chanson". Comme il est agréable d'entendre chanter si fièrement sa langue!

Puis, Claire Pilotte, revêtue d'un costume de marin, nous chante: "Le petit mousse". Alice Roy et Annette Hébert nous miment ensuite "La jardinière du roi". Une pièce intitulée: "Gros malin au micro", nous est présentée par Paulette Carrière, Annette Hébert, Omer Fontaine et Lionel Marquis. Ceci nous amuse vivement puisqu'Omer interrompt continuellement la jeune actrice, Annette, qui est à réciter quelques vers d'une fable de La Fontaine.

Après l'intermède, Claire Pilotte et Paulette Carrière nous présentent "Quand nous serons vieux". Claire nous débite ensuite "Un scientiste fou", un monologue très original, qui fourmille d'antithèses et qu'elle a composé elle-même. Tout l'auditoire rit aux éclats. Nous ne manquons rien des drôleries de notre artiste. Quelle bonne actrice elle pourrait être plus tard! Par ses expressions naturelles, vives, elle saura procurer de joyeuses et saines détentes à de nombreux auditeurs.

La soirée se termine par des devinettes, des charades et des jeux sous la direction d'Edith Dandenault, Anita Rochon et Patricia Barnabé.

Sincères remerciements à tous ces artistes qui ont si bien accepté la responsabilité de préparer tout le programme. Ils ont certainement su nous divertir et soutenir notre attention, notre intérêt jusqu'à la fin. Un merci tout spécial aux deux organisatrices, Carmelle Neveux et Jeannine Ruest, qui se sont dévouées pour assurer le succès de cette veillée. Félicitations chaleureuses à tous ceux qui ont mené à bonne fin une soirée intime et amusante.

Paulette PELOQUIN,
secrétaire.

Opinions et Réponses

Q. — Le Hit Parade anglais présente les nouvelles chansons bien avant le succès des chansons en français. Alors on a que du vieux.

R. — On dit ça quelquefois. Et c'est pourquoi tu seras surpris d'apprendre que le poste CKSB nous faisait entendre "Dominique" de Soeur Sourire il y a déjà un an. Mais qui aurait pensé aimer cette chanson alors qu'elle était française. Après tout, il faut d'abord que les Américains approuvent avant que nous approuvions.

Q. — C'est dommage que les Caravelles françaises aient été vieux jeux. Sans cela le Canada les aurait acceptées. Maintenant nous devons aller chez les Américains pour avoir de bons avions.

R. — Quels journaux lis-tu? Le vent souffle du sud sans doute. Certains diront que les Caravelles ont été refusées parce qu'elles étaient françaises. C'est dommage! Le Canada aurait pu se procurer des avions supérieures aux DC-9.



Dans cette photo l'on voit les heureux gagnants du concours des Fables de La Fontaine en compagnie de M. André Gélinas, de St-Pierre-Jolys, qui a bien voulu accepter de juger ce concours des jeunes de la Division de la Rivière-Rouge. Ils sont: Yvonne Marion, de St-Jean-Baptiste, Lorraine Lussier, de Ste-Elisabeth, M. Gélinas, René Trudeau, de St-Jean-Baptiste, et Réal Tétreault, de Letellier.



L'on voit ci-dessus quelques membres des "Norbertins" à l'oeuvre. Ce nouveau club est composé de jeunes étudiants de St-Norbert qui désirent se récréer et s'amuser en s'efforçant de bien parler leur français. A gauche, le photographe les a captés avec une paroissienne de St-Norbert dans l'un des foyers qu'ils ont égayés de leurs chants au cours d'une tournée de La Guignolée. A droite, on retrouve les membres du club qui, le même soir après ces courses au grand air, se réchauffent par une interprétation de "Les méfaits de la gourmandise", pièce de Léon Chancerel. Le choix des divertissements fait régner la joie dans nos nouveaux clubs français du Manitoba.

SOYEZ PLUS JOLIE EN 1964

NEW YORK — Tout le monde a le droit de briser quelques-unes de ses bonnes résolutions du jour de l'an, sauf dans un domaine, celui de la beauté.

Serez-vous plus jolie en 1964? Cela dépend de vous et vous vous le devez à vous-mêmes et à ceux qui vous entourent. Donc, sortez votre crayon et commencez une liste.

— Prenez la résolution de ne jamais passer une seule journée sans prendre de l'exercice, sous quelque forme que ce soit, afin de conserver la souplesse de vos muscles et la ligne de votre silhouette. Car, selon un spécialiste en éducation physique, sous chacune de vos courbes il y a des muscles. Que l'exercice consiste en une marche rapide dans la matinée ou la soirée, ou encore en le fait de sortir du lit quinze minutes plus tôt pour pratiquer un peu de culture physique. Quelques minutes seulement chaque jour et votre taille gardera sa minceur.

— Prenez la résolution — si vous devez perdre quelques livres — de ne pas recourir à des régimes de fantaisie. Tous les spécialistes en la matière affirment que le meilleur moyen de perdre le surplus de son poids est de diminuer le nombre de calories qu'on absorbe chaque jour.

— En même temps, refaites l'éducation de vos habitudes alimentaires, habitudes qui vous ont apporté ces quelques livres de trop. Songez que si une pomme cuite au four vaut cent calories, un morceau de tarte aux pommes en vaudra trois cent cinquante. Une pêche vaut cinquante calories, un "sundae", quatre cents.

— Prenez la résolution de ne jamais manquer, chaque soir, d'enlever le maquillage accumulé durant la journée. Si vous utilisez une crème démaquillante, servez-vous du bout de vos doigts pour masser votre menton, en remontant. C'est l'actrice Billie Burke qui disait: "La vieillesse prend les femmes par le cou".

— Prenez la résolution d'essayez un nouveau genre de coiffure au cours de l'année, ou une couleur nouvelle pour vos cheveux. Si votre visage est de forme classique, essayez une des nouvelles coupes droites et lisses. Avec un visage irrégulier, essayez autre chose en prenant conseil de votre coiffeuse. Elle vous enseignera l'art de l'illusion.

— Prenez la résolution d'étudier les mains abîmées par l'eau de vaiselle. Des mains utiles sont certainement des belles mains mais elles peuvent être encore plus belles quand elles sont souvent manucurées. N'oubliez pas de vous servir de lotion chaque fois que vous les avez mouillées.

Je me permets de vous demander aussi depuis combien de temps vous vous êtes donné un pédicure?

— Prenez la résolution de paraître à votre mieux dès le matin. Pour vous, foin des bigoudis et des vieilles robes de chambre qui font la joie des caricaturistes. Combien de temps cela prend-t-il, le matin, avant que le reste de la maisonnée soit debout, de passer la brosse dans vos cheveux, de poser un peu de rouge sur vos lèvres et d'enfiler une gentille robe d'intérieur?

— Prenez la résolution de garder l'esprit ouvert en ce qui concerne les nouveaux produits de beauté qui arrivent sur le marché, mais sans aller jusqu'à vous précipiter vers les comptoirs de cosmétiques dès que sort un nouveau produit. Expérimentez, essayez en ce qui regarde le nouveau maquillage à cils et à sourcils.

— Prenez la résolution de ne jamais oublier qu'un bon maintien est aussi important pour l'apparence générale que la beauté, la peau claire et les cheveux lustrés. Etudiez-vous davantage dans le miroir. Et tâchez fermement d'éviter la pose nonchalente qu'on prend en regardant la télévision.

— Prenez la résolution de consacrer chaque jour un certain temps à votre beauté, même si votre logis a besoin d'un époussettage et qu'il y a encore de la vaisselle à faire. La poussière et la vaisselle attendront. Mais la beauté n'attendra pas, à moins qu'on ne la dorlote un peu.

Billet du vendredi

La recluse de Ville-Marie

Spécial à La Liberté et le Patriote

Quand Jeanne Le Ber mourut à Montréal le 3 octobre 1724, elle était vêtue de telles guenilles que les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame l'habillèrent de neuf avant de l'ensevelir.

Elle était l'une des riches héritières de son temps, mais il n'y paraissait pas, sinon dans ses charités.

Elle donna des milliers de livres aux soeurs de la Congrégation, de son vivant, pour leur permettre de poursuivre leurs oeuvres de formation et d'éducation, et elle prit les moyens de leur léguer ce qui restait de la fortune héritée de sa famille, au moment de son décès.

Ce qui lui permit d'entrer dans cette pauvreté de fait qu'elle avait rêvée sa vie durant, et que son père n'avait pas permise.

Elle était donc riche par la volonté de celui-ci, mais elle vécut dans la plus abjecte pauvreté.

A sa mort, la robe qu'elle portait était si usée, élimée, rapiécée, qu'on ne pouvait exposer sa dépouille à la vénération des fidèles en si piètre apparat.

On l'habilla des pieds à la tête, faisant disparaître jusqu'à ses souliers de feuilles de maïs, retenues ensemble par des morceaux de cuir.

Elle vécut en réclusion complète, chez elle d'abord, puis dans un oratoire contigu à la chapelle des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame de Ville-Marie, de 1695 à 1724.

Il y a de cela longtemps, puisqu'elle fut presque contemporaine de Marguerite Bourgeoys, institutrice et fondatrice de la communauté susdite, mais l'on sait peu de chose de leurs relations.

Elles vécurent l'une près de l'autre, mais il est probable qu'elles ne se parlèrent jamais pour la peine.

On ne sait même pas si Marguerite enseigna à l'enfant que fut Jeanne, plus jeune qu'elle de 42 ans, car celle-ci partit un jour pour Québec, devant y faire trois années d'études chez les Ursulines.

A son retour, Jeanne s'intéresse de plus en plus à la Congrégation, mais elle ne demande pas d'en faire partie selon les normes.

Elle vit près des religieuses, sous leur toit, mais sans se mêler à leur existence quotidienne, ni à leurs dévotions, ni à leurs travaux.

Elle partage l'esprit qui les anime, leur vient en aide chaque fois qu'il lui paraît utile ou nécessaire, mais elle s'enfonce de plus en plus dans la solitude, se consacrant à la prière, la contemplation, le travail pour les pauvres, la confection d'ornements sacerdotaux et parements d'autel.

• • •

Les ouvrages ne sont pas nombreux, qui nous renseignent sur Jeanne Le Ber, et ceux qui existent donnent peu de détails précis sur celle qui fut chez nous, à sa manière, une sorte de sainte laïque.

Aussi, celui que lui consacre le romancier Léo-Paul Desrosiers, comble-t-il une lacune, encore qu'il s'attarde plus à sa mystique qu'à sa biographie.

Les moyens lui manquent à lui aussi, car Jeanne passa dans l'histoire en laissant peu de traces.

Elle était fille de Jacques Le Ber, marchand bourgeois, conseiller, soldat, sieur de Saint-Paul de Senneville, et de Jeanne Le Moyne.

Elle avait quatre frères: Louis, Jacques, Jean-Vincent et Pierre.

Ce dernier, plus jeune qu'elle de sept ans, consacra 10,000 livres au soutien de la Congrégation de Notre-Dame, et on lui doit aussi l'oeuvre des Frères Hospitaliers de Ville-Marie, qu'il fonda avec François Charron, en 1691.

Le titre du livre de Desrosiers: **Dans le nid d'aiglons, la colombe**, que vient de publier les **Editions Fides** (Montréal).

L'ILLETTRE.

Un fourreau de coupe Empire en nouveau Celasilk luxueux est un modèle élégant pour le voyage et fut photographié au Sam Lord's Castle à la Barbade. Un simple liséré orne la taille haute de cette création de Holiday Knitwear, une des premières coupées dans le nouveau tissu qui est maintenant offert dans les collections de la saison de villégiature.



Tartelettes au mincemeat

(Pour 3 douzaines de tartelettes)

- 4½ tasses de farine tout-usage tamisée une fois
- ou 5½ tasses de farine à pâtisserie tamisée une fois
- 4 c. à thé de poudre à pâte
- 2 c. à thé de sel
- 2 tasses de graisse végétale
- 1 tasse d'eau chaude
- 4 c. à thé de jus de citron
- 1 oeuf, bien battu
- 2 boîtes de 15 onces (environ 3⅔ tasses) de mincemeat préparé

Mélanger dans un grand bol la farine, la poudre à pâte et le sel. A l'aide d'un mélange-pâte, couper finement dans ce mélange 1⅓ tasse de graisse végétale. Faire dissoudre dans l'eau chaude les ⅔ de tasse de graisse végétale restant; y ajouter le jus de citron et l'oeuf battu. Incorporer ces liquides dans le mélange de farine et graisse; travailler le tout jusqu'à ce que la pâte se détache aisément de la paroi du bol.

Renverser la pâte sur une planche ou une toile légèrement farinées et la pétrir environ une minute, ou jusqu'à ce que toute trace de farine ait été absorbée. Diviser la pâte en 4 pâtons égaux; les envelopper dans du papier paraffiné et mettre au froid pendant une heure ou, si désiré, jusqu'au lendemain.

Chauffer le four à 400° F (chaud). Sur une planche légèrement farinée, abaisser au rouleau les quatre pâtons, un par un, à 1/16 de pouce d'épaisseur. Découper la moitié de la pâte en cercles d'environ 3 pouces de diamètre; en foncer des moules à muffins (moules de 2¼ pouces environ, mesure du haut à l'intérieur). Découper l'autre moitié de la pâte en petits cercles d'environ 2½ pouces de diamètre. Avec un couteau très pointu, faire dans les petits cercles de pâte des incisions en forme d'étoile. Dans chaque moule à muffin garni de pâte, déposer environ 1½ cuillerée à table de mincemeat, c'est-à-dire une quantité suffisante pour les remplir aux trois quarts. Couvrir avec les petits cercles de pâte. Festonner les bords et les souder en y appuyant les dents d'une fourchette. Répéter le procédé jusqu'à épuisement de la pâte.

Cuire au four préchauffé, de 20 à 25 minutes, ou jusqu'à ce que doré à point.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Apprenez à remercier

Oui, sachez remercier. Vous ne remerciez jamais trop, au gré de celui ou celle qui a voulu vous faire plaisir et témoigner son affection. Quand on vous apporte un cadeau bien enveloppé, ne le posez pas négligemment sur un coin de table en murmurant un hâtif merci. Défaites le paquet tout de suite. Ouvrez la boîte de bonbons et faites-en goûter. Défaites le bouquet de fleurs et choisissez un joli vase qui mettra les fleurs en valeur. Si c'est un objet décoratif pour votre intérieur, trouvez-lui tout de suite une place qui flatte le donateur. Si vous recevez un bijou, mettez-le tout de suite. Et si, quelques jours plus tard, vous savez retrouver dans une réunion, la personne qui vous l'a offert, n'oubliez pas de porter ce bijou.

✦ ✻ ✦

Il y a fausser et fausser, disait le maître de chapelle impatienté à son soliste. Si vous ne pouvez chanter juste, au moins tâchez de fausser juste.

✦ ✻ ✦

Pour pouvoir utiliser une friture dans laquelle a déjà cuit du poisson, il suffit d'y ajouter un jus de citron.

✦ ✻ ✦

Beaucoup de peintures contiennent une base de plomb et on ne doit pas en recouvrir les jouets et les meubles d'enfants. Si on veut reprendre ou retoucher ces articles, il faut consulter le marchand qui saura indiquer les peintures qui ne renferment pas de plomb.

✦ ✻ ✦

Vous épargnerez, si après vous être servie du savon, vous le déposez sur un support perforé bien sec, afin qu'il perde son humidité. Ainsi traité, il durera plus longtemps; sinon, il fondra un peu plus chaque fois.

Un avocat avait à plaider pour un paysan de qui le train avait tué 24 cochons. Pour mieux faire comprendre le grand dommage subi par son client et faire son petit effet, l'avocat s'écria d'une voix pathétique: "Vingt-quatre cochons, pensez-y bien; c'est le double de vous autres, Messieurs les jurés!"

✦ ✻ ✦

Si vous avez lu un compte rendu du film, ne racontez pas à votre compagnon de cinéma, comment finit l'histoire. Il aime mieux en avoir la surprise.

✦ ✻ ✦

La carotte, très riche en vitamine A, a les mêmes propriétés que l'abricot, mais est encore meilleure pour la peau. Appliquée en très fines lamelles sur le visage, c'est un masque de beauté extraordinaire, qui tonifie les pores dilatés, camoufle les petites rides et donne un teint frais et éclatant. La carotte crue est excellente pour tout ce qui touche à votre beauté.

✦ ✻ ✦

Si vous n'avez pas de poudre ou de liquide spécial sous la main pour nettoyer l'argenterie, utilisez de la fécule de pommes de terre qui, non seulement la fera briller mais la polira.

✦ ✻ ✦

Gérard, 3 ans, contemple l'écume que font les vagues.

— Dis, maman, les poissons . . . ils se lavent donc avec du savon?

✦ ✻ ✦

Ce qu'on dit: Les ball bearings sont usés.

Ce qu'on doit dire: Les coussinets à billes sont usés.

✦ ✻ ✦

La vie est un chapelet de petites misères que le philosophe égrène en riant.

A. Dumas, père.

Les loisirs de nos enfants

Notre époque, qui a réglementé le travail, s'est aussi occupée d'organiser les "loisirs". Désormais, chacun a des loisirs et peut les employer d'une manière intelligente et saine.

A la maison, soyons nous-mêmes "le ministre des Loisirs". Procurons au petit peuple enfantin des moments de salutaire et joyeuse détente.

Pour les moins de six ans

Ne les laissons pas jouer au hasard. Employons leur activité, si intense, leur curiosité, si vive, pour développer chez eux l'attention, l'ordre, le sens de la discipline, l'adresse, le goût.

C'est ce qu'on fait si bien dans les écoles appelées de ce nom charmant: "les jardins d'enfants". Là, les "moins de six ans" apprennent à se servir de leurs sens. Ils dessinent, découpent, modèlent, chantent, dansent.

Reprenons ces procédés à la maison.

Voici des ciseaux ronds et un catalogue illustré. Disons à l'enfant: "Découpe, bien exactement". Voici des perles: "Fais un collier, en mélangeant les couleurs d'une jolie façon". Voici un canevas: "Brode un petit tapis". Voici des crayons de couleurs: "peins ces images". Voici du papier blanc, un crayon ordinaire: "Dessine cette fleur, cette feuille, ce fruit". Voici un air de musique: "Danse bien en mesure". Voici des images: "Explique-moi ce que tu vois".

Et puis racontons des histoires, très simples, avec des enfants et des bêtes comme acteurs; et mettons-y beaucoup de dialogues, mieux compris des petits que la narration impersonnelle.

Habituons-les à ranger vêtements et jouets. Inculquons-leur le goût de l'ordre; les enfants sont plus sensibles qu'on ne croit à l'harmonie des objets qui les environnent.

Les moins de douze: garçons

Leurs jeux sont généralement bruyants et rudes: essayons d'employer au mieux cette exubérance de vie, promenade à la campagne, parties de ballon en plein air; voilà qui discipline ces turbulents personnages.

Les travaux de jardinage sont excellents. Ils peuvent encore soigner les bêtes domestiques.

Les jours de pluie, meccano, jeux électriques.

Comme lectures: récits de voyage, biographies un peu romancées, etc.

Les moins de douze ans: filles

En plus des jeux proprement dits: poupée, saut à la corde, sachons leur donner le goût des petites besognes ménagères délicates et jolies: le soin des fleurs, des oiseaux, des poissons. Apprenons-leur très tôt à tricoter.

Si nous le pouvons, faisons-leur apprendre un art d'agrément: musique ou dessin. La danse rythmique est excellente pour développer le sens musical et donner de la souplesse et de la grâce aux membres.

Comme lectures: moins de choses scientifiques que pour les frères, mais de jolies biographies, des romans enfantins.

Les moins de dix-huit ans

Ici, les sports dominent, tous les sports: tennis, natation, canotage, bicyclette, patinage. S'ils aiment à faire du camping confions-les à un groupement à la fois éducatif et sportif.

Mais rendons-les capables de rester à la maison sans ennui. Que les garçons sachent faire des travaux d'électricité, de menuiserie, de tapisserie murale. Que les filles soient capables de cuisiner, de couper et de coudre quelques vêtements.

La photo, les collections de timbres, procurent de grands plaisirs à cet âge. Il faut que l'adolescent s'en occupe sérieusement et méthodiquement.

Le poste de télévision leur plaît particulièrement. Mais surveillons l'émission: 1. parce que certaines chansons ou pièces de théâtre sont trop libres pour eux; 2. parce que la musique médiocre donnée à certaines heures peut leur gâter le goût.

Inspirons-leur l'amour de la lecture. Procurons-leur des lectures agréables et fortes, choisies avec un esprit large. Pas de médiocrités.

Quant au cinéma, il peut être un admirable moyen de formation ou une cause de dépravation: choisissons avec soin les films qu'ils verront.

Tous ces plaisirs, ils les prendront sans doute en compagnie d'amis. Cherchons à connaître ces amis, invitons-les chez nous. Ne favorisons pas les relations avec des enfants de milieux trop différents du nôtre.

Gain ou perte?

Le temps des loisirs peut devenir: ou bien le triste et fâcheux "temps perdu", ou l'occasion d'un enrichissement. Choisissons!



Q. — Pourriez-vous me dire où je pourrais obtenir des renseignements sur la Société Jacques-Cartier? Est-elle organisée au Manitoba? Fait-elle du bien? Dans quel genre? Aussi, où s'adresser pour en devenir membre? — **Aventurier.**

R. — Je n'ai pu obtenir de renseignements précis au sujet de cette société. Elle est secrète et je n'en connais que je sache aucun membre. J'ignorais même son existence avant de lire un article à son sujet dans une revue de l'Est. Pour obtenir des informations au sujet de la Société Jacques-Cartier, vous pourriez peut-être écrire à la Chambre de Commerce de St-Boniface ou même à celle de Montréal. Ces deux organisations pourraient peut-être vous renseigner, car les divers clubs, associations et sociétés leur fournissent généralement le nom de leur secrétaire.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous projetons un mariage intime au début de mai et une réception pour les membres de la famille et quelques amis très intimes: environ une trentaine d'invités. On me dit qu'il est plus de mise d'écrire soi-même les invitations. Comment dois-je procéder? Si un oncle du marié lui sert de témoin, la femme de celui-ci devrait-elle avoir un bouquet de corsage? Merci pour votre intéressant courrier. — **Micheline.**

R. — Puisque vos invités seront tous de proches parents et des amis intimes, il serait préférable, en effet, de les inviter par lettre personnelle. Comme ils sont déjà au courant de vos projets et connaissent sans doute votre fiancé, vous n'avez qu'à leur dire que vos parents, votre fiancé et vous-même serez très heureux s'ils veulent bien assister à votre mariage. Vous donnerez la date exacte, l'endroit où se déroulera la cérémonie, l'heure précise, et vous ajouterez que vous les attendez aussi pour la réception à tel endroit. Le marié ferait preuve de délicatesse en offrant un bouquet de corsage à cette tante pour la grande occasion.

☆ ☆ ☆

Q. — Récemment, j'ai fait un stage assez prolongé à l'hôpital. Comme je n'étais pas trop souffrante, je me suis intéressée aux allées et venues des infirmières, des aides et surtout, des techniciennes en radiologie. Je n'ai pas eu l'occasion de m'informer auprès de ces dernières sur les qualifications nécessaires à l'admission aux études de cette profession. Il me semble que ce travail est très intéressant. Auriez-vous l'obligeance de m'aider? Merci. — **Etudiante.**

R. — Pour avoir tous les renseignements très précis sur ces cours, adressez-vous à la directrice des études d'un de nos grands hôpitaux. Ce que je peux vous dire, cependant, c'est qu'il faut une douzième année complète et que la candidate ait dix-huit ans. En effet, le travail de ces techniciennes est très intéressant et satisfaisant aussi, car elles partagent en quelque sorte, avec les médecins et les infirmières, la responsabilité du bien-être des malades. J'espère que vous serez admise aux études et je vous souhaite bonne chance.

☆ ☆ ☆

Q. — Je suis simple sténo-dactylo dans un grand bureau. Une compagne qui occupe le bureau voisin du mien est montée d'un échelon sur l'échelle du succès au premier de l'an. Nous nous entendions très bien avant sa minuscule promotion, mais maintenant elle n'est plus abordable. Elle ne veut même plus parler au petit messager, ni aux employés, hommes ou femmes, qui ne sont que clercs ou classeuses. Si elle était devenue la secrétaire particulière du président de la compagnie, elle ne se donnerait pas de plus grands airs. Elle est un peu plus instruite que moi, mais pas à ce point. Quelle devrait être l'attitude de ces collègues envers elle?

Humiliée.

R. — Ignorez-la complètement. Ne lui parlez que pour affaires et laissez-la sur son Olympe pendant quelque temps. Sa promotion lui est montée à la tête, mais si elle possède tant soit peu d'intelligence, pour ne pas dire seulement d'éducation, elle reviendra au normal avant longtemps, surtout si ses gestes ne font pas d'effet sur son entourage. Même si elle est un peu plus instruite que vous, cela ne lui a pas donné plus de coeur et de délicatesse. Education et instruction ne sont pas synonymes, vous savez. Souvent la plus grosse dose de cette dernière, ne vaut pas un soupçon de la première. Ne vous en faites pas.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La fille du Veld

par MIRYAM

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 9

Elle courut jusqu'à la cuisine et en revint portant un fusil que Sander connaissait bien: le mauser de son père. Elle le lui tendit:

— Tiens, prends-le, dit-elle.

Il eut l'intention de refuser, d'expliquer qu'il n'en trouverait pas l'utilité et, sans doute, elle lut sa pensée dans ses yeux car elle insista:

— Ce n'est pas pour tuer que je te le donne, mon fils, c'est pour que l'esprit de ton père soit avec toi.

Il se pencha vers elle, l'embrassa une dernière fois et, la gorge serrée, il mit son cheval au trot. Il se retourna à plusieurs reprises et, la dernière fois, ce fut au sommet du kopje d'où il découvrait la plaine, la cour et le seuil de Neu Halle. Il vit sa mère agiter la main en signe d'adieu, il lui répondit en soulevant son feutre et, descendant le versant de la colline, il reprit le chemin du sud. Si ceux qui avaient connu son père l'eussent rencontré traversant le Vaal, ils auraient ouvert de grands yeux en murmurant:

— Voilà Henrik van Duren qui passe dans le vent du Veld!

Cela, tant Sander était l'image vivante de son père . . .

CHAPITRE IV

Sander n'était plus guère éloigné du campement quand il arrêta son cheval à la vue d'un cavalier qui galopait vers lui à bride abattue. En reconnaissant Storm, il eut le pressentiment d'un malheur et il se porta rapidement à sa rencontre. Il ne s'était pas trompé car à peine l'Allemand arriva-t-il à sa hauteur qu'il s'écria:

— Vite, doc, la petite est blessée!

Blessée! Marina! Comment cela était-il arrivé et quand? En quelques mots Storm le mit au courant. La veille, ils avaient attaqué un convoi de ravitaillement protégé par des Highlanders. Alors que l'affaire semblait sans risques, l'escorte s'était révélée plus nombreuse et mieux aguerrie qu'ils ne l'avaient cru. De part et d'autre, il y avait eu des morts et des blessés. Tandis qu'il parlait, des larmes roulaient dans sa barbe et Sander comprit toute la tendresse que ce gardien de troupeau mué en soldat de fortune par la force des choses vouait à Marina qu'il appelait toujours "la petite", mais à qui il obéissait sans mot dire. Et la vue du colosse, le souvenir des boucles blondes de Marina lui rappela un roman qu'il avait lu à Londres, un roman traduit du polonais et dans lequel un esclave d'une force peu commune, du nom d'Ursus, protégeait ainsi une blonde Lygienne. Ce roman avait pour titre "Quo Vadis?" et l'auteur y faisait revivre la Rome antique au début du christianisme.

— Où est-elle blessée? demanda-t-il tandis qu'ils galopaient en direction du camp.

— A l'épaule, répondit l'Allemand qui ajouta:

— On aurait voulu la transporter parce que les Highlanders peuvent revenir mais on a peur, doc, peur qu'elle ne meure.

Sander serra les dents et, pour la première fois depuis son arrivée dans le Veld, il sentit combien avait été émouvant l'appel de sa mère lorsqu'elle lui avait écrit que s'il s'était trouvé au chevet de son père, celui-ci eût peut-être survécu. Il n'avait pu le sauver mais il sauverait Marina! Et, laissant derrière lui un Storm dont la monture ne pouvait suivre l'allure de la sienne, il fonça à travers le Veld et arriva au camp bien avant l'Allemand. A sa vue, les Boers se levèrent et posèrent sur lui un regard qu'il ne leur avait jamais vu. L'un d'eux, un berger de Vecht Kop, lui montra la tente en disant:

— Elle est là!

Sander n'en écouta pas davantage et pénétra dans la tente. La vue de Marina couchée sur une couverture, un pansement grossier et rouge de sang appliqué sur l'épaule, lui pinça le coeur tandis qu'une colère sourde l'envahissait et le dressait contre ces Boers qui permettaient aux femmes de se battre. Il ouvrit sa trousse et, sortant de la tente:

— De l'eau bouillante, vite! demanda-t-il.

Puis il rentra. Avec mille précautions, il entreprit de mettre à nu l'épaule blessée. Chacun de ses gestes, quoiqu'il procédât avec toute la délicatesse dont ses doigts étaient capables, arrachait un gémissement à la jeune femme et il poussa un soupir de soulagement lorsque, enfin, la blessure apparut, vilaine d'aspect avec ses bords enflés. Le berger lui apporta l'eau et, derrière lui, Storm entra, jeta un rapide regard à Marina puis, reportant ses yeux sur le médecin:

— Tu dois la sauver, doc, n'oublie pas.

Sander poussa l'Allemand dehors:

— Laisse-moi, Storm.

Il revint près de Marina mais il hésita un moment. Extraire une balle eût été la moindre des choses s'il se fût trouvé à Londres ou même à Pretoria, dans un hôpital où il eût été en possession de tout ce qu'il fallait pour accomplir l'opération. Mais ici, dans ce Veld, n'ayant que de l'eau bouillie et un scapel, il eut l'impression qu'il allait défier le sort. Néanmoins, il dut s'y résoudre, mais lui qui, depuis longtemps, n'avait plus levé les yeux vers le ciel pour solliciter une grâce de Dieu, il joignit les mains et adressa au Seigneur une fervente prière. Puis il se décida . . . Et lorsque, ayant enfin appliqué un pansement propre et tenant entre ses doigts la balle qu'il avait extraite, il se releva le front en sueur, il se sentit très las et comme impuissant devant la volonté de Dieu. Il avait accompli son devoir de médecin, la vie de Marina était maintenant entre les mains du Seigneur.

Il se tint debout au milieu de la tente, immobile devant la jeune fille qui, les yeux clos et les joues très pâles, semblait déjà à mi-chemin du ciel et de la terre. Les lèvres entrouvertes laissaient apercevoir les petites dents blanches et, autour de son front veiné de bleu par la souffrance, les boucles blondes mettaient comme un nimbe d'or. Ce n'était plus maintenant la jeune amazone fière et insensible à la pitié, ce n'était plus qu'un petit corps meurtri où toute la grâce et la fragilité féminines se révélaient. Elle ouvrit les yeux, de grands yeux clairs voilés par un nuage derrière lequel on devinait son âme et elle regarda longuement Sander comme si elle cherchait à le reconnaître. Le coeur de Sander lui manqua. S'agenouillant auprès d'elle, il lui prit le poignet pour compter les pulsations du coeur . . . Comme il battait vite ce coeur blessé lui aussi! Ses doigts glissèrent jusqu'aux doigts de Marina et les enfermèrent comme ils enfermaient jadis les oiseaux capturés dans le Veld. Sentant ses doigts prisonniers, Marina fit un effort pour les dégager et Sander les sentit frémir dans les siens. Il ne tenta pas de les retenir et, les libérant, il dit doucement:

— Repose-toi maintenant.

En même temps, d'un geste très doux, il rejetait en arrière les boucles blondes toutes humides de transpiration. Elle eut un soupir, referma les yeux et, penchant la tête sur son épaule, elle murmura dans un souffle:

— Va-t'en, Sander van Duren.

Il se releva, la regarda un moment encore puis, à pas lents, il sortit de la tente et s'avança vers les Boers groupés autour du feu de bois au-dessus duquel ils avaient remis de l'eau à bouillir. Ils se taisaient mais, dans leurs yeux posés sur lui, Sander pouvait lire la même question: "La sauveras-tu?". Et, en cet instant où il leur montra la balle qu'il avait extraite de l'épaule de Marina, il eut la révélation du pouvoir qu'elle n'avait cessé d'exercer sur ces Boers, à demi sauvages, comme l'avait dit Howard Milligan. Il comprit que ce n'était pas un rêve que Marina n'avait cessé de poursuivre dans le Veld, que ce n'était pas le souvenir de Dolf van Huygen qui l'avait animée mais un grand espoir de vivre, un espoir qu'elle avait inculqué aux hommes qu'elle menait au combat. Il comprit pourquoi des Storm, des Kenkel, des van Bruyts et des Moersen la suivaient de leur plein gré . . . Tous, comme Storm, avaient fait d'elle leur raison de combattre car, dans ses cheveux d'or et dans ses yeux bleus, ils entrevoyaient peut-être un coin du songe d'amour qu'ils avaient voulu réaliser et que la guerre avait interrompu ou détruit. Ils luttaient afin de pouvoir un jour, comme leur père l'avait fait, fonder un foyer paisible qui fût bien à eux, avec une épouse pareille à Marina pour l'égayer de son rire et de ses cheveux blonds; ils voulaient pouvoir vivre et aimer selon leurs traditions et c'était pour cela qu'ils avaient pris les armes et luttaient contre ceux qui menaçaient le Veld.

Storm vint à lui, et d'une voix sourde:

— Alors, doc?

— Elle dort, répondit Sander.

— Nous devons partir, fit l'Allemand.

— Partir!

— Oui. Nous ne pouvons rester ici, les scouts peuvent nous surprendre.

— Dans ce cas . . . partez.

Storm tourna la tête vers la tente.

— Et la petite?

— Elle doit rester immobile.

— Pendant combien de temps?

Sander montra du doigt le ciel bleu au-dessus de leur tête:

— Seul pourrait le dire Celui qui de là-haut veille sur nous, Storm.

Puis, avec un pâle sourire:

— Mais vous pouvez partir sans crainte, elle ne courra aucun risque en ma compagnie, même si les Anglais devaient venir jusqu'ici . . . Ne m'accusez-vous pas d'être des leurs, ajouta-t-il en faisant allusion aux sentiments qu'ils nourrisaient à son sujet.

Storm promena son regard sur ses compagnons. En l'absence de Marina, ce serait lui qui prendrait le commandement de la troupe mais il hésitait encore sur sa conduite à tenir. Rester constituait une folie car il ne pouvait ignorer que les patrouilles suivraient la piste du convoi qu'ils avaient détruit et que cette piste aboutirait infailliblement à ce camp impossible à défendre. La seule solution était de s'éloigner tout en se tenant plus ou moins à proximité du kopje au pied duquel il avait dressé la tente qui abritait Marina.

— Soit, nous allons partir, dit-il lentement . . . Puis, s'arrêtant devant Sander et plantant ses petits yeux gris dans les siens. Mais retiens bien ceci, doc, ta vie répond de celle de la petite!

Un sourire plein d'ironie glissa sur les lèvres de Sander:

— Je tiens à sa vie autant que toi, Storm, quoique pour des raisons différentes.

L'Allemand lui tourna le dos, fit amener les chevaux et, lorsque tout le monde fut en selle, il retira son chapeau, imité aussitôt par ses compagnons. Et, dans le silence de la plaine, dans le vent du sud qui inclinait doucement les arbres, monta le murmure d'une prière adressée au ciel par les âmes frustes de ces Boers auxquels lui, San van Duren, lorsqu'il était à Londres, avait eu honte d'appartenir. Il eut envie de joindre sa voix à la leur mais il n'en fit rien et se tint à l'écart jusqu'à ce que Storm, après avoir fait un dernier signe de croix, donna l'ordre du départ. Et, tant que le lointain n'eut pas absorbé les silhouettes des Boers, il demeura près du feu sur lequel chantait l'eau mise à bouillir.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 51—No 41

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface,** par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

EN '64 ENVISAGEZ UNE NOUVELLE VIE — réalisez des revenus en proportion de votre travail et de votre ambition. Familex est connu, ses produits très en demande, clientèle dans toute la PROVINCE. Ne perdez pas cette chance d'améliorer votre situation, écrivez: **FAMILEX, Dépt. J. 6, 1600, Delorimier, Montréal.**

ON DEMANDE — Dame d'expérience pour surveiller 3 enfants, 2 d'âge scolaire. Faire travail domestique pendant que mère travaille. Pension et chambre disponible. **Signaler: SPruce 5-3459.** 41-28-T.F.

DAME QUI CONDUISEZ VOITURE — Si vous aimeriez à travailler 3 ou 4 heures par jour en sollicitant régulièrement, chaque mois, un groupe de clientes de Studio Girls Cosmetic, dans un district qui sera établi bientôt dans la ville et région de St-Boniface, et en faisant quelques livraisons légères, etc., **écrivez à Studio Girl Cosmetics, Dept. CW41, 840, avenue LaFleur, Montréal 32.** Cette route paiera jusqu'à $5.00 l'heure. 39-4-41C.

VEUF CATHOLIQUE, SERIEUX, HONNETE, 55 ans, désire rencontrer veuve, 40 à 55 ans, ayant mêmes qualités. **S'adresser à Boite 37, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 41-37-41C.

ON DEMANDE — Couple marié pour diriger magasin et café et servir de concierges pour édifice attenant. Salaire, plus part des profits. Logis moderne fourni. Les candidats doivent être propres et capables de rencontrer aimablement le public. **S'adresser par écrit en donnant expérience, s'il y a lieu, plus référence à Denis-J. Lalonde, C.P. 7, St-Victor, Saskatchewan.** 41-30-42C.

A LOUER — St-Boniface, avenue Provencher. Logis entièrement privé: 4 pièces. Enfants bienvenus. Possession immédiate. **Signaler: CEdar 3-1323.** 39-982-T.F.

Votre corsetière SPENCER

Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler **Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-3490 ou CHapel 7-3886.**

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.

Ecrivez pour nos dépliants gratuits

C. C. Jamieson

Boite postale 22, Transcona, Man. Téléphone: CAstle 2-4492

Tél.: CE 3-3839 Rés.: CE 3-3872

Dufault Electronics

Radio et TV — Vente et Service

Techniciens bilingues

Travail garanti

Service d'une journée

313, rue Cathédrale

Visite à domicile: $2.50

Signalez CEdar 7-4288

Transit Shell Service

567, rue Marion, St-Boniface (près de l'hôtel Transit)

Gabriel Tétrault, propriétaire

Entretenons automobiles de toutes les marques

Lubrification - Réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau

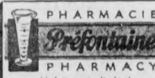
RELIANCE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.

278, ave Taché, St-Boniface

Téléphone: 475-0846

ROGER-A. SABOURIN propriétaire

PHARMACIE



PHARMACY

Maintenant située à 243, rue Marion, Norwood

A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons

Téléphone: CHapel 7-3533

Nous livrons à domicile

A LOUER — Près hôpital St-Boniface. Logis non meublé, 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. "Space heater", Poêle et réfrigérateur. Libre: 15 janvier ou 1er février. $50. **Signaler: CHapel 7-9275.** 39-985-T.F.

A LOUER — Rue Aulneau. Logis: 3½ pièces dans triplex. Entièrement privé. Poêle et réfrigérateur. Garage. Libre: 1er février. Idéal pour deux demoiselles professionnelles. **Signaler: 233-6410 après 6 h. 30 du lundi au vendredi et toute la journée les samedis et dimanches.** 39-986-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue De la Morénie. Logis neuf: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Entrée privée. Stationnement. **Signaler: 233-2926.** 39-991-41C.

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis: 4 pièces, entièrement privé. Poêle et prélarts fournis. Près de toutes commodités. Libre. Pour personnes tranquilles. **Appeler WHitehall 3-9074 après 6 h.** 39-996-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 485, rue Langevin. Logis: 5 pièces. Disponible: 1er février. **Signaler: CHapel 7-9221 après 5 h. du soir.** 40-20-41C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. **Signaler: CEdar 3-6892.** 40-22-41C.

A LOUER — St-Boniface, rue Notre-Dame. Logis: 3 pièces dans immeuble de 5 logis. Très tranquille. Adultes de préférence. $87.50, comprenant garage, poêle, etc. **Signaler: CEdar 3-5155.** 34-914-T.F.

A LOUER — Précieux-Sang. Beau logis: 4 pièces. 1er étage. **Signaler: CHapel 7-6082.** 34-912-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Chambre meublée. Très propre. Pour demoiselle seulement. Possession: 1er février. **Signaler: CEdar 3-4744.** 41-34-42C.

A LOUER — Norwood, 136, rue Kitson. Chambre meublée pour jeune homme tranquille. Stationnement pour voiture. **Signaler: CHapel 7-1745.** 41-29-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. Libre: 1er mars. **Signaler: CEdar 3-5522.** 41-26-42C.

A LOUER — St-Boniface, rue Langevin. Logis: 3 pièces, 1er étage. **Signaler: 233-1437.** 41-32-41C.

A LOUER — St-Boniface, 500, rue Ritchot. Logis meublé: 3 pièces, 2e. Entrée privée. Libre immédiatement. Pour 2 jeunes filles. **Signaler: CHapel 7-6688.** 41-38-T.F.

A LOUER — Appartement Derk, 160, rue Bertrand. Logis moderne: 3 pièces. **S'adresser au concerge ou signaler: ALpine 3-4403.** 41-36-41C.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée pour homme; avec ou sans pension. **Signaler: CEdar 3-1210.** 41-35-42C.

A LOUER — Dans village St-Pierre. Maison. Loyer: $25 par mois seulement. Cette maison aussi à vendre pour petit montant comptant. Considérerait échange, etc. **S'adresser à Ed. Dubois, La Rochelle, Man. Téléphone: St-Pierre 331-2-3.** 41-25-41C.

A VENDRE — Aspirateur électrique "President". Bonne condition. Bas prix. **Signaler: 247-7740.** 41-31-42C.

A VENDRE — 1 lit complet, 39". Comme neuf. Bicyclettes pour enfants, garçons ou filles. A bas prix. **S'adresser à 251, rue Bertrand, St-Boniface, Man. Téléphone: WHitehall 3-2766.** 39-988-41C.

A VENDRE — Magasin d'épicerie et viandes dans paroisse canadienne-française à 25 milles de Winnipeg. Chiffre d'affaires annuel: $35,000. **S'adresser à Boite 39, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 41-39-44C.

A VENDRE EPICERIE — Lot: 106' x 200'. Bâtisse: 32' x 24'. 4 chambres à coucher en haut, 2 pièces en bas, plus magasin attenant. Eau courante en haut et en bas. Plomberie, électricité, téléphone. Garage et grand jardin. Assez bonne clientèle. Cause de vente: santé. **S'adresser à Mme A. Freynet, La Broquerie, Man. Téléphone: HAzel 4-5381.** 41-33-42P.

MME LILLIAN EVANS est votre représentante pour **supports et gaines "Spencer".** Faits sur mesure. Créés individuellement pour hommes et femmes. Pour rendez-vous signalez **247-4507 — 47, chemin Elm Park, St-Vital, Man.**

ROVATZOS "Flowerland"

Spécialité: fleurs pour mariages

Bouquets de corsage et autres

Couronnes mortuaires

Téléphone: GLobe 3-6471

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.

Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.

J. J. H. McLean & Co. Ltd.

Angle des rues Graham et Edmonton Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

Affilié à la Procure Générale

Horloger suisse

Louis Matile & Fils

maintenant au no 237, rue Garry

vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes

Téléphone: WHitehall 2-6625

GUERTIN Frères

MARCHANDS DE PEINTURES

— Gros et détail —

Accessoires pour peintres

1135, rue St. James, Winnipeg

Téléphone: SUnset 3-7258

Entreprise Générale d'Electricité

Fontaine & Compagnie

165, avenue Provencher, St-Boniface

Téléphone: 247-1425



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.

ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES

ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES

100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2



Votre cimetière catholique

Le Jardin du Saint Sépulcre

Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface

Bureau: 707 - 356, rue Main — Tél.: WH 3-7425

Great Western Building — Winnipeg, Man.

LA CLEF D'UNE VOITURE FERAIT VOTRE BONHEUR?

ACHETEZ-EN UNE GRACE A UN PRET PEU COUTEUX, COMPORTANT UNE ASSURANCE-VIE

CAISSE DE PRÊTS BNE

LA BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE

A VENDRE — Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba. Maison. Chauffage automatique, pression d'eau. Garage. Etable. 8 lots. **S'adresser à Raymond Durand, Bellegarde, Saskatchewan.** 35-943-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, rue Bertrand. Maison: 7 pièces. Chauffage: gaz. Prix: $9,200. **Signaler: 233-1887.** 40-13-42C.

A VENDRE — Restaurant au centre de St-Boniface. Très bon revenu. Loyer: $155 par mois. Logis: 4 pièces attenant. Chauffage: gaz. **Signaler: CEdar 3-9948.** 40-15-41C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.

Si vous désirez vendre ou acheter une maison, adressez-vous à **Alexander Agencies Ltd., 1500, Polo Park, ou Pierre Pineau, St-Norbert, 453-1977.** 26-793-T.F.

A VENDRE — Haywood, Man. Pour cause de santé. Restaurant avec logis, salle de billard et salon de barbier. Très bon commerce pour barbier. **S'adresser à M. Massinon, C.P. 90, Haywood, Man. Téléphone: St-Claude 311-31.** 40-12-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Près hôpital. Immeuble-appartement: 9 logis. Revenu substantiel. **Signaler: 943-9516 le jour, 452-0637 le soir.** 40-23-41C.

A VENDRE — St-Boniface, près hôpital. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Taxe: seulement $175. Prix: $10,900. Termes faciles. **Signaler: CEdar 3-5826.** 39-937-T.F.

A VENDRE

Dans village canadien-français, nord-est Saskatchewan, bâtisse: 28' x 48'. Convenable pour salle de billard et barbier ou autre commerce. Maison: 8 pièces sur même lot. Le tout comptant à prix spécial ou partiellement à termes. **S'adresser au Secrétaire-trésorier, Chambre de Commerce, Zenon Park, Sask.** 40-16-42C.

A VENDRE — Lots de plage. Plage Albert. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille. Idéal pour enfants, 80' x 140'. Prix: $400. Termes si désirés. Taxe basse. **Pour renseignements, écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man.** 9-304-T.F.

A VENDRE — St-Pierre. 320 acres. 30 vaches à lait; 15 jeunes. Contrat de lait: 18,000 livres. Machines aratoires. Citerne pour lait. Taxe: $1.00 l'acre. Le tout: $37,000; $10,000 comptant. Balance facile à 6½%. **Signaler: 247-5204.** 38-975-41C.

NOUS ACHETONS BALLES DE LUZERNE, sèche et verte. Nous halons, achetons aussi grandes quantités de blé, d'avoine et d'orge pour moulins à fourrages, payons comptant à votre ferme, rayon de 50 milles de Swan Lake ou Winnipeg. **Appeler Hambley Alfalfa Mill, 78 Swan Lake, ou Hambley Hatcheries, Winnipeg. Signaler: SPruce 4-2421.** 39-989-42C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.

Maisons neuves à vendre à St-Norbert

Bungalows: 3 et 4 chambres à coucher. Maisons, 2 étages: 4 chambres à coucher avec garage attenant. Maisons à niveaux variés: 4 chambres à coucher. Prix: de $13,900 à $19,900 avec $500 de rabais pour travail d'hiver si éligible. **Signaler: SP 5-8463 ou 453-1977.** 37-962-T.F.

A VENDRE

Chemin Elizabeth — Bungalow moderne. 4 ans. 3 chambres à coucher. Planchers: chêne. Soubassement à grandeur. Chauffage: gaz. Belle cuisine. Prix sacrifice: $13,600. Titre clair.

Fannystelle — Maison: 8 pièces. Lot: 92' x 180'. 2 citernes. Prix: $4,500. Comptant requis: $1,900. Balance à 4½%.

Lorette — 220 acres. 205 en culture. Puits, étable et autres bâtiments. Terre noire. $19,000.

St-Norbert — 1½ acre entre 2 chemins. 120' de largeur. Maison, garage. $6,500. $2,000 comptant. Balance facile.

St-Pierre — 160 acres avec grande maison, étable, poulailler et autres bâtiments. Eau en quantité partout. 90 acres en guéret d'été. $8,000 seulement.

J. CARRIERE REALTY

289, rue Taché

Téléphone: 247-5204

39-7-41C.

A VENDRE

St-Vital — Rue Sherwood. $9,700. 4 pièces. Chambre supplémentaire au soubassement. Chauffage: gaz. Lot: 50' x 140'. Près école et église. $2,000 comptant.

St-Boniface — Rue Notre-Dame. $21,000. Maison: 3 logis, pourrait facilement en ajouter un autre. 2 de 4 et 2 de 3 pièces. Hangar avec outillage pour charpentier. Garage attenant. Grand terrain. Idéal pour personne retirée. Tout près de couvent et chapelle.

St-Boniface — Rue Langevin. Maison moderne: 12 ans. 8 pièces, 4 grandes chambres à coucher. En face Parc Provencher. Lot: 60' x 140'. Garage double. $15,000 comptant. Balance termes. Ne manquez pas cette occasion, si vous cherchez le confort.

St-Boniface — Rue Giroux. Bungalow moderne: 3 ans. 4 pièces spacieuses. 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Termes faciles.

St-Boniface — Rue Des Meurons. Triplex moderne. Entrées privées. Grande cuisine. 2 chambres à coucher, salle de bain pour propriétaire. 2 chambres supplémentaires au soubassement. Lot: 50' x 120'. $8,000 comptant. Balance: termes.

St-Boniface — Rues Hamel et Langevin. $26,000. Si vous désirez investire, ne manquez pas cette aubaine. $3,975 de revenu annuel. Lot: 62' x 100'. $8,000 ou plus comptant. Balance portée par propriétaire à 6% d'intérêt.

A. AYOTTE

191, blvd Dollard, St-Boniface

Téléphone: CEdar 3-5845

39-983-41C.

Logis à louer

DANS IMMEUBLE NEUF

Près hôpital St-Boniface

203, rue Bertrand

Suites de 3½ à 4½ pièces

possession immédiate

Signalez 943-9516 le soir ou 452-0637

"Le Cardinal"

Ce film d'Otto Preminger obtient de grands succès au cinéma King's de St. James depuis des semaines, et il est beaucoup discuté dans les milieux catholiques ou non-catholiques. Voici l'appréciation morale que donne la revue catholique "Ecrans de France" dans son numéro du 5 janvier 1964. Nous remercions Soeur M.-Eugène-Avila, S.N.J.M., de l'Institut Collégial St-Joseph, à St-Boniface, qui nous a fait parvenir cette revue.

* * *

Le récent film de Preminger risque de diviser les chrétiens qui le verront et de reposer une nouvelle fois, le problème du sujet religieux à l'écran à la manière d'"Au risque de se perdre" par exemple. Disons cependant, dès maintenant, que quelles que soient vos options finales, le film est à voir, même si vous avez lu le roman qui est tout de même très différent. Une fois de plus séquences ajoutées, chapitres supprimés.

La colonne vertébrale du film est cette vie de prêtre qui va de 1917 à 1939. Mais une colonne vertébrale peut n'être vue que de l'extérieur ou en coupe. Certains accuseront Peminger de n'avoir vu l'Eglise qu'à travers ses palais et ses hauts dignitaires. Et pourtant, le prêtre ministre de Dieu, pasteur, nous est montré tant à travers le Père Fermoyle que le vieux saint prêtre qui meurt d'épuisement après avoir tout raté à ce qu'il croit. L'activité pastorale du prêtre est vue à travers les sacrements (la confession en particulier) et par le témoignage qu'il donne dans son milieu de vie.

La peinture de Preminger est adroite, souvent juste, fastueuse quand il est nécessaire, dramatique quand il convient, sentimentale quand il craint que nous ne "décrochions". (Les séquences où apparaît la troublante Romy Schneider).

Le scénario est habile, car il pose de grands problèmes, graves à résoudre. Citons les relations entre le judaïsme et le catholicisme, le respect dû au commandement "Tu ne tueras point" quand il s'agit de savoir si l'on sauvera la mère ou l'enfant à qui elle doit donner le jour. Citons encore l'Eglise face aux Noirs américains, à la ségrégation et au racisme, l'Eglise face au nazisme, à la diplomatie, face au doute de Fermoyle qui reprend momentanément une vie laïque, etc., etc.

Il y aurait beaucoup à dire, surtout que Preminger suggère davantage qu'il ne conclue. Ne serait-ce pas à cause de cela qu'on l'accuserait de ne voir les choses que de l'extérieur? A travers ce film, un spectateur catholique se pose des questions et complète par ce qu'il sait ce qui n'a été qu'esquissé. (Il y a tout de même une histoire de faux miracle qui demanderait explications supplémentaires.)

En ce sens, le film nous paraît riche même dans les imperfections.

La réalisation est très soignée. Cela sent le décor vrai et authentifie les situations, les personnages qui même vêtus de la pourpre cardinalice ne sont pas sans défauts . . . humains. Couleurs très soignées.

Malgré sa longueur le film se suit avec intérêt. Il est varié dans son style, riche dans sa réalisation et supérieurement interprété même si l'ensemble ne se défend pas d'une certaine théâtralité dont le cinéma contemporain s'est beaucoup dégagé.

Nous n'avons pas beaucoup aimé la séquence finale. Sans doute s'imposait-elle par la construction même du film qu'il est indispensable de voir par son début. Mais quelques réserves, quelques regrets ne nous empêchent pas de dire l'intérêt que nous portons à l'oeuvre de celui qui signa EXODUS et que nous recommandons aux adultes, aux grands adolescents qu'il faudra sans doute éclairer sur certains points.

De préférence pour adultes.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of FRANCOIS PHILIPPE late of the Post Office of St. Claude in the Province of Manitoba, Farmer, Deceased.

All claims against the above estate duly verified by statutory declaration must be filed with the undersigned at Carman, Manitoba, on or before the 2nd day of March, A.D. 1964.

DATED at the Town of Carman in the Province of Manitoba this 10th day of January, A.D. 1964.

Messrs. HOWARD & McKENZIE, Solicitors for the Executrix.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of JOSEPH ALPHONSE LEMAY, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Accountant, Deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 25th day of February, A.D. 1964.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 21st day of January, A.D. 1964.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & BETOURNAY, Solicitors for the Executor.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of MARIE ANNE BELANGER, late of the Parish of Lorette, in Manitoba, Widow, deceased.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned, at Room 4, 431 Main Street, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 28th day of February, A.D. 1964.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 17th day of January, A.D. 1964.

Messrs. GRAFTON, DENISET, DOWHAN, MULDOON & PERREAULT, Solicitors for the Executor.

A VENDRE

Lorette — Près village. Ferme: 220 acres avec bâtiments. Bonne eau. 125 acres en guéret d'été. $19,000. Termes faciles.

Dufresne — 1 acre avec petite maison. $550 à termes.

Près de Lorette — Lot de rivière: 4 acres. $2,250 à termes.

Norwood — Duplex: 4 et 3. Chauffage: gaz. $15,900.

Nous avons argent à prêter à la ville ou à la campagne à taux raisonnables sur 1ère ou 2e hypothèques.

J.-R. POIRIER REALTY

Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9

Téléphone: GRover 5-1876

39-995-41C.

N.-L. BROUSSEAU CO., LTD.

340, avenue Stafford

Téléphone: GLobe 3-0741

A VENDRE

St-Boniface centre

Lot: 50'. Près hôpital. $10,900. Signaler: Cedar 3-4574, le soir.

Lot sur Provencher

Près Hôtel de Ville, 71' x 122". Construirait un immeuble appartement ou vendrait $15,000. Signaler: CEdar 3-4574, le soir.

St-Boniface — $8,000 comptant

Magasin d'épiceries et magasin de confiseries. Tous deux avec logis pour propriétaire. Bon revenu. Aubaine. Raison de vente: santé. Considérerait échange. A termes. S.v.p. appeler M. Bucko: CEdar 3-4574 le soir.

St-Boniface — $1,000 comptant

Maison: 3 chambres à coucher. Taxe: seulement $106. Chauffage: gaz. Garage. Près école Marion. Plein prix: $9,500. Signaler: CEdar 3-4574, le soir.

39-999-41C.

A VENDRE

St-Vital — Maison: 1½ étage, 6 pièces, 4 chambres à coucher. Age: 13 ans. Chauffage: gaz. Garage. Beau lot très central. Seulement $2,500 comptant. Balance à termes. Pour visiter, appeler.

Rue Bibeau — Parc Windsor. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain. Ventilateurs: salle de bain et cuisine. Clôturé. $16,000. Pour visiter, appeler agent.

Ste-Rita, Manitoba — 320 acres de terrain avec bâtiments. 135 en culture. Balance peut être défrichée. Plein prix: $12,600. Comptant requis: $8,000. Balance à termes.

St-Norbert — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres coucher. Age: 3 ans. Lot: 50' x 165'. Taxe: $269. Près église et écoles. $13,200 à termes.

St-Boniface — Duplex: 3 et 3. $9,500. $1,500 comptant.

Pour acheter, vendre ou échanger

Estimation gratuite

Appelez

A.-C. DESAULNIERS

407, rue De la Morénie

CEdar 3-5874

39-10-41C.

PAUL'S REALTY LTD.

120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface

A VENDRE

NORWOOD

Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Près écoles. Plein prix: $12,900.

ST-VITAL

Propriétaire désire échanger bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher, 4 ans seulement sur plus petite maison.

ILE-DE-CHENES

Ferme: 156 acres. Une partie en guéret d'été. Grande étable et autres bâtiments. Machines agricoles incluses. Vendrait ou échangerait sur propriété de ville.

RUE DUMOULIN

Immeuble appartement: 6 logis. Très bien situé. Tout loué sous bail. Bon revenu. Vente ou échange sur maison à St-Vital. Prix très raisonnable.

RUE LORRAINE

Bungalow: 5 pièces. Très beau lot. Chauffage: gaz. Idéal pour jeune couple ou couple retiré. Prix: seulement $8,500 avec $800 comptant.

Pour plus d'informations

appeler PAUL GAGNON

Bureau: 247-9267

40-13-41C.

Wholesale Bakery

Raymond Thériault, prop.

894, chemin Ste-Marie, St-Vital

Livraison à domicile, 10 pains, $1.60

Achat au magasin, 10 pains, $1.50

Variétés: blanc, brun, irlandais, viennois, seigle

Téléphone: 247-2770

A VENDRE — NUTRI-BIO

Moitié prix

Vitamines et minéraux: régulier $26.00 pour $13.00

Protéine 1 livre: régulier $6.50 pour $3.50

Protéine 3 livres: régulier $15.00 pour $7.50

Protéine gaufrettes (chocolat ou citron): régulier $9.00 pour $4.50

Extra-spécial, Baby-Bio: régulier $8.00 pour $3.00

Important! Spécifiez si par train, autobus ou autre transport.

C.O.D. SEULEMENT

C.P. 153, Ste-Thérèse, Produits Nutri-Bio, Co. Terrebonne, Qué.

La Société d'Habitations Ltée

MAISONS DE "DISTINCTION"

Henri DAUDET, gérant

700, Great Western Building, 356, rue Main, Winnipeg 1, Man.

Téléphone: WHitehall 3-4021

Cours pour les chômeurs

L'hon. George Johnson, ministre d'Education, a fait savoir que des réponses encourageantes avaient été reçues par rapport au nouveau programme lancé par le gouvernement pour permettre aux chômeurs de poursuivre des études vers un métier de leur choix. Il rapporta aussi que cinq nouvelles classes avaient commencées à Le Pas, Brandon et Winnipeg et que quatre, probablement cinq, débuteraient prochainement à Flin Flon, Dauphin, Cranberry Portage et Portage-la-Prairie. Il a aussi fait savoir que de pareils cours se donnaient à l'Institut Pédagogique de Tuxedo depuis décembre 1961 et que le nombre à y participer allait toujours croissant.

Le nouveau programme, sous les auspices des gouvernements fédéral et provincial, est fait pour procurer aux étudiants un équivalent de 10e année en anglais commercial, mathématique et science.

Les étudiants qui fréquentent ces classes reçoivent une allocation qui leur permet de vivre et si nécessaire une allocation pour aider au transport.

Les étudiants n'ont pas à débourser pour le cours et ils peuvent aussi se procurer les manuels de classe gratuitement.

Dérivation des eaux dans le lac Manitoba

L'hon. George Hutton, ministre d'Agriculture et de conservation, a annoncé que les travaux de la dérivation de la rivière Assiniboine dans le lac Manitoba commenceront tard l'été prochain.

Les plans pour la route de ce projet et la route de contournement du Trans-Canada à Portage ont été tracés le 16 janvier par M. Hutton et l'hon. Walter Weir, ministre des Travaux publics, pour les conseils de la ville et de la municipalité rurale de Portage-la-Prairie. La route exacte de la dérivation de la rivière Assiniboine ne sera pas fixée définitivement avant d'autres discussions par le conseil de la municipalité rurale de Portage. Ce dernier voudrait empêcher en autant que possible la dislocation des fermes du long de la route proposée.

La province a poursuivi des inspections minutieuses de quatre routes de dérivation avant de proposer la route actuelle qui présente beaucoup d'avantages, parmi lesquels plusieurs ont été sollicités par le conseil de la ville de Portage.

La route de contournement qui aura quatre voies, comprendra un système de séparation de la circulation au confluent de Trans-Canada et de la route no 4 à l'est de Portage. Les travaux préléminaires doivent commencer cette année.

PAUL PAQUIN

Assurances générales

989 AUTUMWOOD ST-BONIFACE

Boite 68, St-Boniface, Man.

Téléphone: ALpine 3-9805

Nouveaux bas prix sur hypothèques ouvertes

Propriétés résidentielles ou commerciales dans St-Boniface, Ste-Anne et St-Adolphe

Pas de clauses de 5 ans

Paiements minimes

Financez en une seule hypothèque et ayez un surplus d'argent pour payer vos dettes et faire des achats.

Demandez les conseils d'un expert

JEAN COLLIOU 233-5290

ALBERTA MORTGAGE EXCHANGE LTD.

1311, ave Portage SPruce 2-2447

BEAVER Sanitation Products

1377, avenue Winnipeg

Tél.: SP 2-7854

Fournisseur de matériaux et équipement complet pour nettoyage et maintien d'églises, couvents, salles, hôpitaux, écoles, hôtels, motels, institutions, édifices industriels, etc.

Pour obtenir un catalogue gratuit, écrivez à ou appelez

ARMAND LAMBERT,

votre représentant de langue française

Excellente Occasion!

VENDEURS DEMANDÉS

Une institution financière canadienne de premier plan requiert deux vendeurs bilingues possédant des qualités d'administrateurs pour contribuer au développement d'une nouvelle succursale d'exploitation dans les limites du Grand-Winnipeg.

Chances illimitées: salaire dépassant la moyenne et avancement rapide à des postes de commande.

Age des candidats: 25 à 40 ans. On n'exige pas une expérience préalable dans le domaine de la vente. Est essentielle cependant une forte mesure d'initiative et de détermination. Une base solide d'expérience en affaires de banque, en comptabilité ou en opérations financières serait un avantage.

Ces emplois sont disponibles immédiatement. Veuillez énumérer vos qualités dans une lettre de votre propre écriture.

On répondra à chaque demande et le tout demeurera confidentiel. Ecrire en anglais à **Boite 24, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.**



EMPLOYEURS — pensez à cet homme

À l'égard de chaque homme et femme de 45 ans ou plus, que vous embaucherez, le ministère fédéral du Travail vous versera jusqu'à $75 par mois—pendant une période d'au plus 12 mois—en vertu de certaines conditions. Le travailleur doit avoir été en chômage pendant six des neufs mois précédents. Tous les nouveaux emplois ou les emplois devenus vacants avant le 1er septembre 1963, seront admissibles. **Pour tous renseignements adressez-vous au bureau du Service national de placement le plus rapproché de votre domicile.**

Publié avec l'autorisation de

l'honorable Allan J. MacEachen, Ministre du Travail du Canada

DW 2638F

Décès de M. l'abbé Francis O'Grady

OTTAWA — M. l'abbé Francis O'Grady, directeur de l'Office de l'Amérique latine à la Conférence Catholique Canadienne, est décédé subitement le mercredi 15 janvier à l'âge de 47 ans. Il fut foudroyé à son bureau par une crise cardiaque et mourut à l'hôpital général d'Ottawa quelques heures plus tard.

M. l'abbé O'Grady appartenait à la Société des Missions-Etrangères de Scarboro. Il était directeur de l'Office Catholique Canadien de l'Amérique latine.



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba — CHapel 7-1105

FOURRURES

SATISFACTION DE CONFECTION, QUALITE ET PRIX

ANT. LANTHIER et FILS

Maison établie en 1906

254, RUE MAIN — WINNIPEG

TEL.: WH 2-3891

ST. BONIFACE ESSO SERVICE



angle Provencher et Taché

Téléphone: CEdar 3-4654

MARCEL RAJOTTE, propriétaire

Nos spécialités:

"Tune-ups", alignement des roues, freins, etc. Réparations sur toutes marques d'autos

Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Billets gratis avec chaque achat d'essence.

Vingt gallons d'essence seront tirés le 15 et le 30 de chaque mois.

AVIS



Toutes personnes intéressées à prendre un cours de coiffure sont tenues de s'enregistrer avant le 20 février car

L'ÉCOLE DE COIFFURE FRANCO-CANADIAN

130, rue Marion

n'a plus que 5 places disponibles pour le nouveau cours commençant la fin du mois de février.

Sous la direction de M. Michel Rabu, l'école garantit l'hygiène et la propreté dans tous les rayons de son travail.

Signalez: CH 7-9627